

RAPPORT ANNUEL 2021

AVEC VOUS

iA Groupe financier

est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis.

Fondée en 1892, l'entreprise figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier sert plus de 4 millions de clients et emploie plus de 8 200 personnes.

Notre raison d'être

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

Notre mission

Assurer le bien-être financier de nos clients en leur offrant des protections personnelles et des solutions d'investissement qui les aideront à atteindre leurs objectifs de vie.

Nos valeurs

- Travail d'équipe
- Climat de haute performance
- Amélioration continue
- Respect des individus et des distributeurs
- Mentalité de service

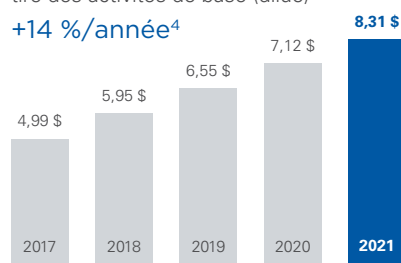
- | | | | |
|---|--|-----|----------------------------------|
| 1 | Faits saillants financiers | 10 | Comité exécutif |
| 2 | Axes stratégiques | 11 | Conseil d'administration |
| 3 | Moteurs principaux de croissance | 12 | Rapport de gestion 2021 |
| 4 | Développement durable | 68 | États financiers consolidés |
| 6 | Message du président du conseil d'administration | 143 | Direction de iA Groupe financier |
| 8 | Rapport du président et chef de la direction | 144 | Bureaux de iA Groupe financier |

PERFORMANCE FINANCIÈRE

BPA¹

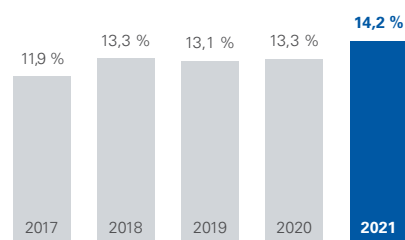
Bénéfice par action ordinaire
tiré des activités de base (dilué)

+14 %/année⁴



ROE¹

Rendement des capitaux propres aux actionnaires
ordinaires tiré des activités de base

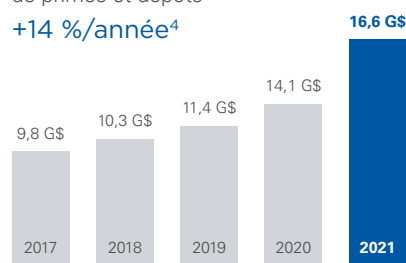


CROISSANCE DES AFFAIRES

Primes et dépôts¹

Primes nettes, équivalents
de primes et dépôts

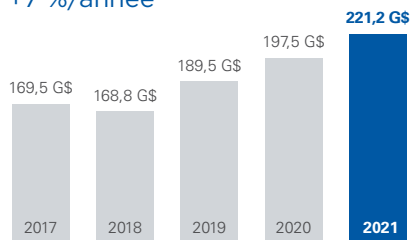
+14 %/année⁴



ASG/ASA^{1, 2}

Actif sous gestion et sous administration

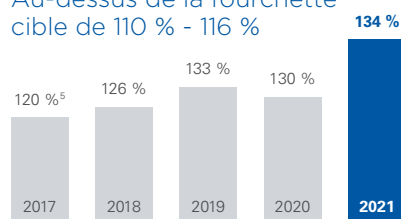
+7 %/année



SOLIDITÉ FINANCIÈRE

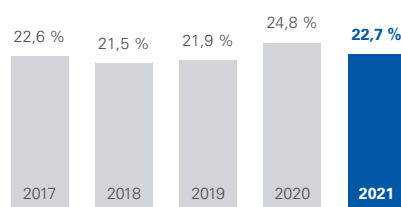
Ratio de solvabilité^{1, 2}

Au-dessus de la fourchette
cible de 110 % - 116 %



Ratio d'endettement^{1, 2}

Débitures et actions privilégiées/structure
du capital

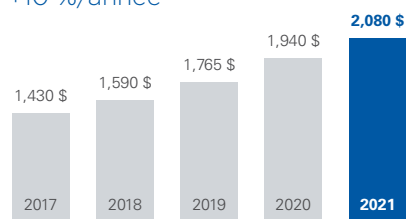


CRÉATION DE VALEUR

Dividende

Dividende par action ordinaire

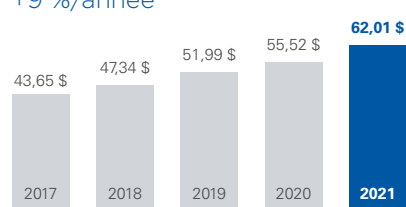
+10 %/année⁴



Valeur comptable^{2, 3}

Par action ordinaire

+9 %/année⁴



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

² Aux 31 décembre

³ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres des actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

⁴ Taux de croissance annuel composé sur quatre ans

⁵ Au 1^{er} janvier 2018

BÂTIR POUR LE LONG TERME

Notre plan stratégique pour les prochaines années repose sur quatre axes stratégiques : la croissance, l'expérience client, l'expérience employé et l'efficacité opérationnelle. Chaque axe stratégique possède sa propre ambition. Les facteurs ESG représentent une autre composante essentielle de développement pour nous, faisant référence à des considérations sociales, environnementales et de gouvernance. Vous trouverez davantage d'information sur cette composante aux pages 4 et 5.

AXES STRATÉGIQUES

Croissance

Être une institution financière nord-américaine qui exerce des activités dans des secteurs considérés comme stratégiquement importants et où nous pouvons être un chef de file dans les marchés de masse et/ou intermédiaires

Expérience client

Être la compagnie répondant le mieux aux attentes de nos clients, le tout en partenariat avec nos distributeurs

Expérience employé

Être un employeur recherché pour une carrière stimulante

Efficacité opérationnelle

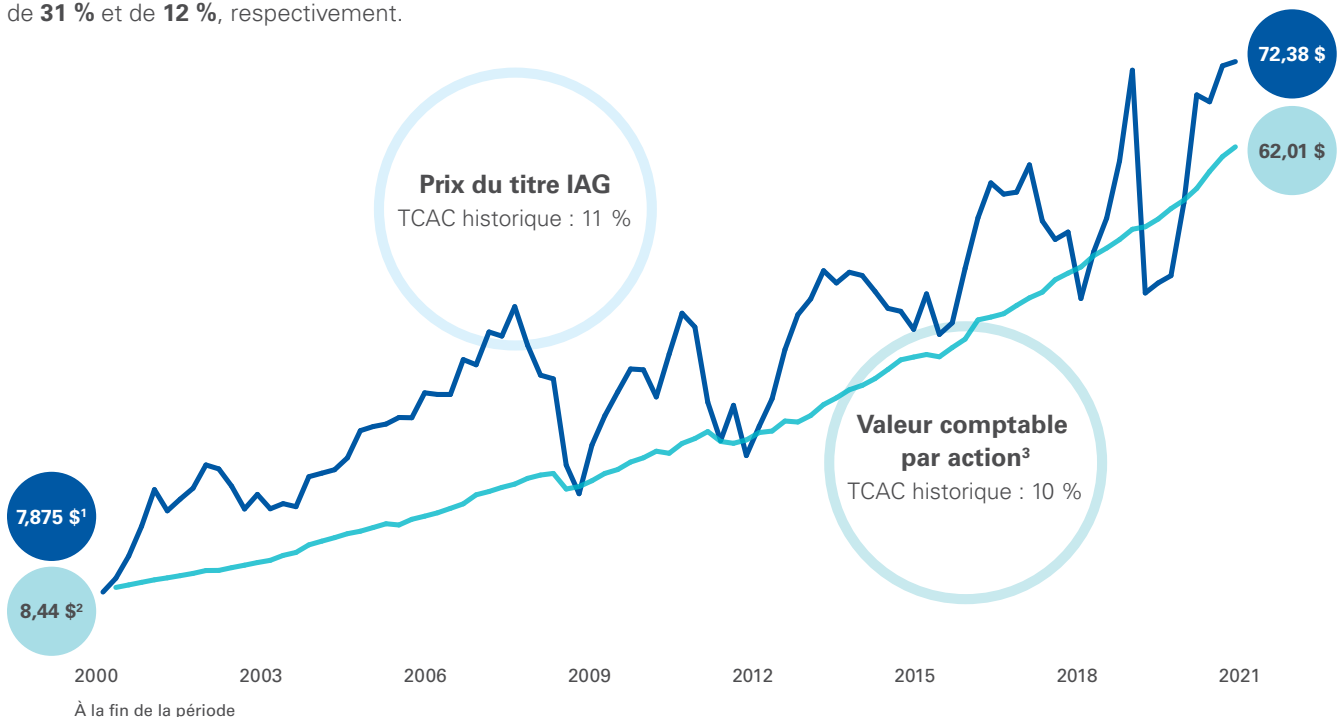
Optimiser nos activités par le biais de la technologie, de processus et du développement des compétences

ESG

Contribuer à une croissance durable et au bien-être de nos clients, de nos employés, de nos partenaires, de nos investisseurs et des communautés

FORTE CRÉATION DE VALEUR POUR NOS ACTIONNAIRES

La progression du prix de l'action ordinaire et de la valeur comptable par action³ de la société depuis le début de l'année 2000 témoigne à la fois de la solidité et de la force de notre modèle d'affaires. En 2021, le prix de l'action ordinaire et la valeur comptable par action³ ont augmenté de **31 %** et de **12 %**, respectivement.



¹ Au 3 février 2000, lorsque iA est devenue une société publique, en tenant compte de la subdivision des actions à raison de deux pour une le 16 mai 2005.

² Au 31 mars 2000, première divulgation de la valeur comptable à titre de société publique.

³ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres des actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

MOTEURS PRINCIPAUX DE CROISSANCE

NOS ACTIONS CLÉS POUR LE SUCCÈS

Ventes

- Rester à l'avant-garde des outils numériques
- Mettre à profit notre vaste gamme de produits pour répondre aux besoins des clients
- Entretenir nos relations étroites avec nos distributeurs
- Optimiser les synergies entre les unités d'exploitation

Revenus

- Maintenir une discipline en matière de tarification
- Continuer de faire croître les ventes et les revenus plus rapidement que les dépenses
- Assurer l'efficacité opérationnelle avec les initiatives numériques et Lean
- Accélérer la croissance aux É.-U. dans nos marchés distincts

ORIENTÉE VERS UNE CROISSANCE SOLIDE

L'année 2021 a été l'une des meilleures années de l'histoire de la société avec une croissance des affaires record dans plusieurs unités d'exploitation, une capacité soutenue à générer des profits et une solidité financière continue. Forte de cette performance, la société envisage l'avenir avec confiance et demeure concentrée sur l'exécution de sa stratégie.

NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS FINANCIERS

Faire croître le bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base⁴ d'au moins **10 %** par année en moyenne. En 2021, il a crû de **17 %** pour atteindre un montant record de **8,31 \$**.

Générer un rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base⁴ de **13 %** à **15 %**. En 2021, il était de **14,2 %**.

⁴ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Huit principes directeurs

La *Politique de développement durable* de iA Groupe financier met de l'avant les huit principes directeurs suivants :

1. Assurer le bien-être financier de nos clients;
2. Effectuer une gestion intégrée des risques;
3. Suivre des normes élevées de gouvernance;
4. Contribuer activement à la communauté;
5. Gérer l'impact environnemental;
6. Offrir un milieu de travail stimulant et axé sur la diversité et l'inclusion;
7. S'approvisionner de façon responsable;
8. Intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus d'investissement.



Objectifs des Nations Unies

Notre ambition en développement durable est d'être une compagnie qui contribue à une croissance durable et au bien-être de ses clients, de ses employés, de ses partenaires, de ses investisseurs et des communautés. Pour y arriver, nous priorisons activement cinq des dix-sept Objectifs de développement durable établis par les Nations Unies, soit :

1. Bonne santé et bien-être;
2. Travail décent et croissance économique;
3. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre;
4. Villes et communautés durables;
5. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Contribution pour une finance durable

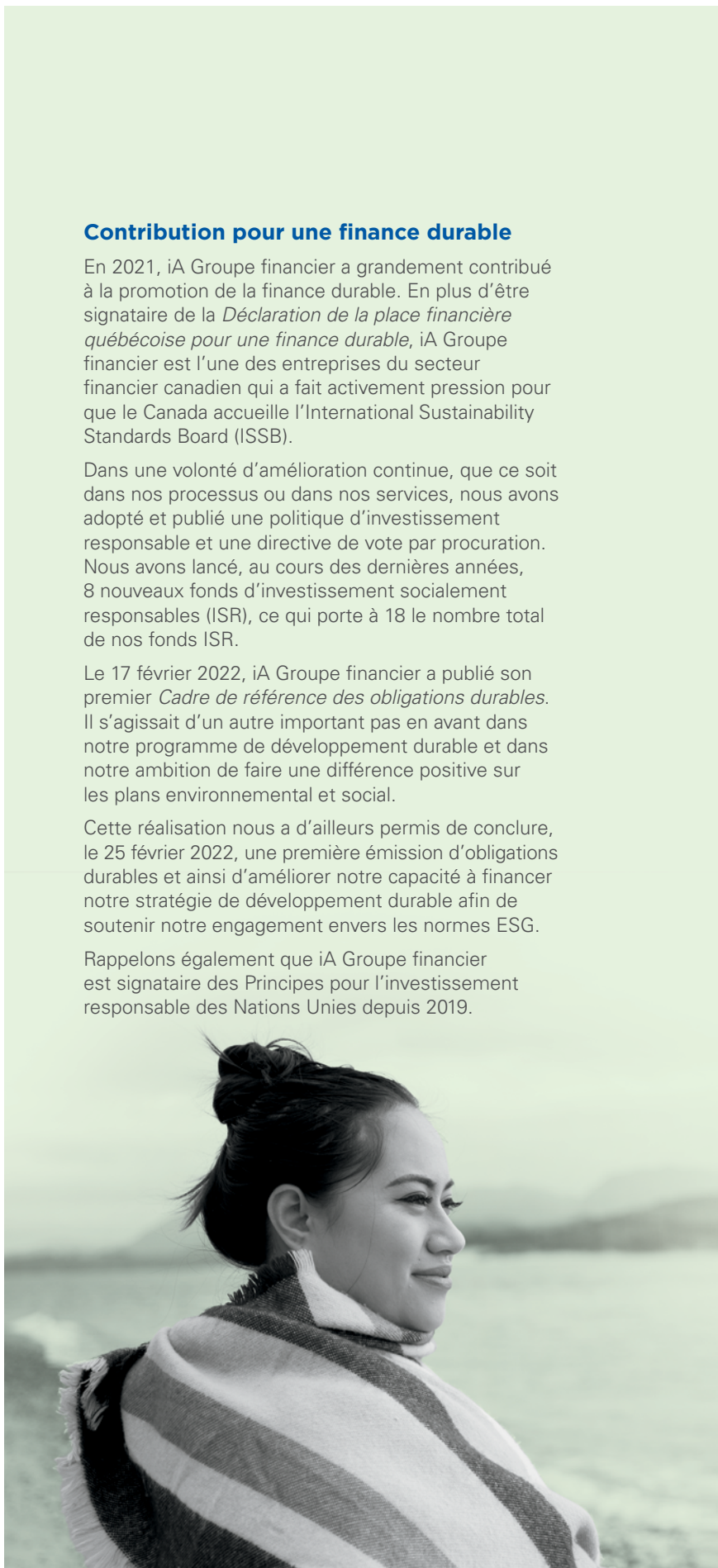
En 2021, iA Groupe financier a grandement contribué à la promotion de la finance durable. En plus d'être signataire de la *Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable*, iA Groupe financier est l'une des entreprises du secteur financier canadien qui a fait activement pression pour que le Canada accueille l'International Sustainability Standards Board (ISSB).

Dans une volonté d'amélioration continue, que ce soit dans nos processus ou dans nos services, nous avons adopté et publié une politique d'investissement responsable et une directive de vote par procuration. Nous avons lancé, au cours des dernières années, 8 nouveaux fonds d'investissement socialement responsables (ISR), ce qui porte à 18 le nombre total de nos fonds ISR.

Le 17 février 2022, iA Groupe financier a publié son premier *Cadre de référence des obligations durables*. Il s'agissait d'un autre important pas en avant dans notre programme de développement durable et dans notre ambition de faire une différence positive sur les plans environnemental et social.

Cette réalisation nous a d'ailleurs permis de conclure, le 25 février 2022, une première émission d'obligations durables et ainsi d'améliorer notre capacité à financer notre stratégie de développement durable afin de soutenir notre engagement envers les normes ESG.

Rappelons également que iA Groupe financier est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies depuis 2019.



Lutte aux changements climatiques

Tout au long de l'année 2021, iA Groupe financier a travaillé à l'élaboration d'une stratégie dans l'objectif de soutenir activement la lutte contre les changements climatiques.

Nous sommes fiers d'avoir publié notre *Énoncé de positionnement sur les changements climatiques* dans lequel nous nous sommes engagés à devenir un chef de file en matière de changements climatiques en Amérique du Nord.

En tant qu'investisseur à long terme et assureur, notre approche est guidée par cinq piliers clés :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos activités et notre portefeuille d'investissement;
- S'efforcer d'intégrer pleinement les considérations liées au climat dans notre processus d'investissement;
- Renforcer la divulgation d'informations liées au climat en s'alignant sur les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures - TCFD*) et faciliter la divulgation connexe de toutes les entreprises du portefeuille;
- Renforcer la résilience aux impacts physiques des changements climatiques dans l'ensemble de nos activités d'assurance;
- Contribuer à faire progresser la compréhension des impacts des changements climatiques sur le secteur de l'assurance.

Pour soutenir cette approche, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur les changements climatiques afin d'implanter le projet Pour un avenir sans carbone. L'objectif de ce projet est d'établir une stratégie de décarbonisation à long terme, c'est-à-dire de réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos activités et de compenser les émissions restantes.

iA Groupe financier est carboneutre depuis 2020 et s'est fixé une cible de réduction de 20 % de ses gaz à effet de serre (GES) par employé d'ici 2025.

Diversité et inclusion

De nombreuses activités de sensibilisation et d'éducation ont eu lieu tout au long de 2021, tant pour les employés que pour les gestionnaires. Ces activités nous ont permis de :

- Sensibiliser davantage nos employés à l'importance de la diversité et de l'inclusion;
- Mettre en place, partout dans l'entreprise, des formations sur les préjugés inconscients et sur les façons de briser ou d'éliminer ces préjugés.

Une grande majorité des employés de iA Groupe financier a suivi en 2021 une formation sur la diversité et l'inclusion.

Nous nous employons activement à créer un environnement diversifié et inclusif pour tous. En ce sens, iA Groupe financier a publié un énoncé relatif aux droits de la personne afin d'assurer le respect de ce droit fondamental.

Rapport de développement durable

Pour l'ensemble de nos initiatives et réalisations, veuillez consulter notre *Rapport de développement durable* sur le site ia.ca (dans la section « Développement durable »).



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques Martin, B. Com., LL. B., MBA, IDP-C
Président du conseil d'administration

En 2021, iA Groupe financier a tiré son épingle du jeu avec brio, répondant aux attentes élevées des investisseurs avec des résultats financiers remarquables et assumant pleinement son rôle en tant qu'entreprise socialement responsable.

L'année 2021 a sans contredit été l'une des meilleures de l'histoire de l'entreprise. La croissance des affaires a atteint des niveaux records dans plusieurs unités d'exploitation. Le bénéfice par action et le rendement des capitaux propres (ROE) tirés des activités de base ont terminé l'année au-dessus des fourchettes cibles fixées par l'entreprise.

Bref, iA Groupe financier a conclu l'année avec force tant pour la croissance des affaires que pour la rentabilité. Je vous invite à lire, dans les pages suivantes, le message du président et chef de la direction qui commente la performance de l'entreprise et ses principales réalisations.

**L'année 2021
a sans contredit été
l'une des meilleures
de l'histoire de
l'entreprise.**

De robustes axes de développement

Ce que je tiens, pour ma part, à porter à votre attention, c'est que 2021 représente un tournant significatif dans l'évolution de l'entreprise alors qu'un important programme de transformation a été lancé. Son objectif est clair : accroître davantage l'efficacité de l'organisation à plusieurs égards. Ce programme novateur repose sur les composantes stratégiques que sont les expériences client et employé, ainsi que sur une solide stratégie numérique.

En ce qui concerne l'expérience client, iA Groupe financier s'impose des normes élevées en matière de traitement équitable des clients, adhère aux bonnes pratiques à cet égard et dispose d'une politique de traitement équitable des clients.

Pour ce qui a trait à l'expérience employé, l'entreprise considère que ses employés représentent son principal levier de réussite. Par conséquent, elle privilégie une philosophie de gestion des ressources humaines axée sur la flexibilité et l'ouverture afin d'offrir une expérience employé distinctive, en harmonie avec les valeurs de l'entreprise.

En matière de développement durable, iA Groupe financier a été des plus actifs en 2021 sur plusieurs fronts, notamment en matière de finance durable, de lutte aux changements climatiques et de diversité et inclusion.

À titre d'exemples de ce dynamisme et de cet engagement en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), iA Groupe financier a adopté et publié en 2021 plusieurs politiques relatives aux investissements responsables et au vote par procuration, mais également en matière de prévention de la violence en milieu de travail et aux droits de la personne.

L'entreprise est fière d'avoir intégré les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat. En parallèle, l'ensemble des employés et des gestionnaires ont suivi une formation pour limiter les biais inconscients et être inclusifs envers tous.

Dès le début de l'année 2022, l'entreprise a publié un cadre de référence des obligations durables, ainsi qu'un énoncé de positionnement sur les changements climatiques.

À propos du conseil d'administration

Au cours de 2021, un administrateur nous a fait part de sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat. Il s'agit de Louis Têtu. Je remercie grandement monsieur Têtu pour son apport dynamique et significatif aux travaux du conseil depuis qu'il s'y est joint en mai 2016. C'est un entrepreneur de grand talent et un visionnaire qui nous a amenés collectivement à regarder souvent hors des sentiers battus. Merci beaucoup Louis.

Les noms de quinze candidats aux postes d'administrateurs seront soumis au vote des actionnaires et des porteurs de polices avec participation lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra le jeudi 12 mai 2022. Parmi eux, deux sont de nouvelles candidates, à savoir madame Ouma Sananikone et madame Rebecca Schechter. Une troisième nouvelle candidature sera proposée à l'élection au conseil; il s'agit de celle de monsieur Ludwig W. Willisich, qui a rejoint le conseil en juillet 2021.

Ouma Sananikone est une administratrice de sociétés qui possède une vaste expérience de la finance, en particulier de la gestion des investissements et des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), couvrant toutes les classes d'actifs. Elle a été PDG d'Aberdeen Asset Management (Australie), PDG du groupe EquitiLink (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, Canada et Royaume-Uni) ainsi que directrice générale fondatrice de BNP Investment Management (Australie).

Madame Sananikone est membre, entre autres, des conseils d'administration d'Innergex énergie renouvelable et d'Ivanhoé Cambridge et a siégé au conseil de la Caisse de dépôt et placement du Québec pendant 10 ans.

Rebecca Schechter est chef de la direction d'Optum Behavioral Health, une entreprise leader dans le domaine des services de santé basés sur l'information et la technologie. Elle a fait ses preuves en matière de croissance rentable et de transformation d'entreprises dans les domaines des programmes collectifs, de la retraite, de la technologie financière et des soins de santé.

Avant de rejoindre Optum, madame Schechter a occupé le poste de vice-présidente exécutive de l'assurance commerciale et de présidente de Liberty Mutual Benefits, où elle a dirigé une division axée sur l'assurance collective, l'assurance vie individuelle, les rentes et les avantages sociaux. Avant de rejoindre Liberty Mutual, elle a travaillé pour State Street Corporation en tant que vice-présidente sénior, Service des actifs pour les entreprises, les organisations à but non lucratif et les employeurs du marché intermédiaire.

Ludwig Willisich est un cadre supérieur et un administrateur de sociétés accompli cumulant 40 ans de réussites dans les domaines automobile, financier et économique. Monsieur Willisich a passé plus de 20 ans à des postes de responsabilité croissante chez BMW, y compris comme chef de BMW Japon, chef des ventes en Europe du Groupe BMW, président et chef de la direction de BMW Amérique du Nord LLC et chef du Groupe BMW, région des Amériques.

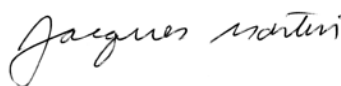
Monsieur Willisich est actuellement membre non exécutif du conseil de HYDAC Corp. à Bethlehem (Pennsylvanie). Il est membre du conseil consultatif automobile de Roechling SE à Mannheim, en Allemagne et membre du American Council on Germany (conseil américain sur l'Allemagne) à New York. Enfin, il est conseiller d'affaires pour Accenture, une entreprise de conseil.

Au 31 décembre 2021, le pourcentage de femmes siégeant au conseil était de 36 % (38 % pour les administrateurs indépendants). Si tous les candidats aux postes d'administrateurs présentés sont élus, le pourcentage de femmes qui siégeront au conseil en 2022 sera de 47 % (50 % pour les administrateurs indépendants).

Par ailleurs, le conseil s'est réuni à 10 reprises en 2021 et les différents comités ont tenu un total de 22 réunions. Le taux de participation a été de 99 % aux réunions du conseil et de 100 % à celles des comités.

Soulignons d'autre part qu'en raison de la pandémie, notre assemblée annuelle de mai 2022, tout comme celles des deux dernières années, sera tenue de façon virtuelle. Soyez assurés que toutes les mesures ont été prévues pour préserver les droits des actionnaires en matière de vote et d'interactions tout au long de l'événement.

Au nom des administrateurs, je tiens à remercier tous les clients, actionnaires et titulaires de polices pour votre appui et votre confiance. Je félicite et remercie aussi les hauts dirigeants de iA Groupe financier et tous les employés qui ont, encore une fois, accompli un travail tout à fait remarquable avec conviction et un sens profond de l'engagement.



Jacques Martin

Président du conseil d'administration

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Denis Ricard, B. Sc., FSA, FICA
Président et chef de la direction

Avec vous

Le thème de ce rapport annuel, à la fois simple et inclusif, illustre la vive détermination de iA Groupe financier de soutenir chacune de ses parties prenantes par des actions et des réalisations concrètes.

Nous avons créé de la valeur pour nos actionnaires, nous avons amélioré notre offre de produits et de services et nous l'avons adaptée aux besoins des clients; nous avons haussé l'offre numérique pour nos distributeurs, apporté une contribution significative aux communautés, pris des mesures concrètes en développement durable et soutenu nos employés de diverses façons dans le contexte particulier de la pandémie.

Nous avons continué à permettre le télétravail à la vaste majorité de nos employés, et ce, partout en Amérique du Nord. Nous avons aussi assuré la sécurité de nos bureaux pour nos employés qui doivent travailler sur place à des fins de continuité des activités.

Au cours de la dernière année, iA Groupe financier a versé plus de 7,5 millions de dollars en dons à divers organismes sociaux et communautaires ou œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement. Nous avons aussi répondu à l'invitation du gouvernement du Québec de participer à l'effort de vaccination contre la COVID-19 en mettant sur pied et en gérant un centre de vaccination en collaboration avec d'autres employeurs de la ville de Québec.

Un important programme de transformation

La pandémie a bouleversé beaucoup de choses et le secteur financier n'échappe pas à cette réalité. Les défis qui se présentent et continueront de se présenter à nous sont aussi nombreux que variés. Ils constituent autant d'occasions à saisir. Et c'est bien ce que nous comptons faire.

Nous avons lancé en 2021 un programme majeur de transformation de l'entreprise, qui a amené la création d'une fonction de « chef de la transformation » au comité exécutif. À travers la simplification et l'optimisation dans l'exécution, cette transformation permettra à iA Groupe financier d'accroître son efficacité, de recentrer ses priorités, de fournir à ses employés un milieu de travail encore plus stimulant, de soutenir toujours mieux ses distributeurs et de véritablement placer ses clients au centre de ses priorités.

Il s'agit d'un programme à multiples volets visant notamment l'évolution continue de la stratégie numérique, la maximisation de l'efficacité opérationnelle, le développement continu des talents et l'approfondissement d'une vision 360 du client.

Cette démarche dynamique s'inscrit dans l'évolution de l'entreprise dans les domaines stratégiques que représentent nos expériences client et employé, ainsi que les technologies de l'information.

Une expérience employé évolutive

L'élaboration de l'expérience employé dans l'après-COVID est une priorité pour iA Groupe financier. Nous avons rendu publique en 2021 notre vision pour l'avenir du travail.

L'approche de l'entreprise reposera sur un modèle hybride et flexible combinant à la fois le télétravail et la présence au bureau. Cette approche souple vise à offrir à la grande majorité de nos employés la possibilité de choisir au quotidien où travailler afin d'être le plus efficace.

Malgré la pandémie, nos employés ont constamment fait preuve d'efficacité, d'engagement et d'agilité. Ils ont été en mesure de tirer parti des avantages du télétravail. Voilà pourquoi nous nous dirigeons avec enthousiasme et confiance vers un mode hybride dont les perspectives de succès sont très prometteuses. Nous sommes persuadés que ce nouveau mode de travail sera un élément moteur au soutien de notre croissance continue à long terme, au grand bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

Les TI au service de l'expérience client

Un des facteurs importants de notre succès en 2021 a été l'expérience client supérieure fournie par nos employés et par nos conseillers.

iA Groupe financier s'impose des normes élevées en matière de traitement équitable des clients et adhère aux bonnes pratiques à cet égard. Notre stratégie numérique et nos projets majeurs en technologies de l'information dans plusieurs unités d'exploitation constituent les pierres angulaires d'une expérience enrichie pour nos clients.

Après avoir sélectionné, en juillet 2021, un partenaire de choix pour notre nouveau système de gestion de la relation client, nous avons défini, avec les parties prenantes de toutes nos unités d'exploitation, une vision et des objectifs communs dynamiques et ambitieux.

Des résultats financiers très solides

L'année 2021 a été certainement l'une des plus fortes qu'ait connues iA Groupe financier dans son histoire, rien de moins, avec une croissance des affaires record dans plusieurs unités d'exploitation, ainsi qu'un bénéfice par action et un rendement des capitaux propres (*ROE*) tirés des activités de base au-dessus des fourchettes cibles fixées par l'entreprise.

À la lumière de ces résultats et de la solidité financière, nous avons haussé la fourchette cible du *ROE* tiré des activités de base pour 2022, la portant ainsi entre 13 % et 15 %, et ce, un an plus tôt que nous l'avions annoncé à notre plus récent événement avec les investisseurs.

En plus de bénéfices dépassant les attentes et d'une position de capital solide, la dynamique des ventes a été assez forte tout au long de l'année et en particulier en assurance individuelle. Selon les données les plus récentes de notre industrie, une police d'assurance individuelle sur quatre vendue au Canada en 2021 a été émise par iA Groupe financier.

La croissance des affaires a encore été excellente en 2021, ce qui est attribuable principalement à quatre facteurs : la force et la diversification de nos réseaux de distribution, l'excellente performance de nos outils numériques, notre vaste gamme de produits et les synergies entre nos différentes unités d'exploitation.

Les primes et dépôts ont totalisé plus de 16,6 milliards de dollars, en hausse de 18 % par rapport à 2020. L'actif sous gestion et sous administration a terminé l'année à 221,2 milliards de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 12 %. Dans les deux cas, il s'agit de niveaux records pour iA Groupe financier.

Nos solides résultats de 2021 nous ont permis de créer de la valeur pour nos actionnaires, comme le démontrent la croissance de 12 % de la valeur comptable et l'augmentation substantielle du dividende trimestriel par action de 29 % annoncée en novembre dernier.

À 134 %, le ratio de solvabilité est demeuré bien au-dessus de notre fourchette cible qui est de 110 % à 116 %. Ce résultat favorable est principalement dû à la forte capacité de l'entreprise à générer organiquement du capital et à l'impact positif de nos initiatives en gestion des risques. Cela soutient encore une fois la justesse de notre raison d'être, qui est de nous assurer que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

Forts de cette performance, nous avons terminé l'année avec une robuste position sur le plan du capital, un bilan flexible et des réserves actuarielles bien positionnées.

En ce qui concerne la transition vers les nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, nous prévoyons des impacts allant de quasi neutres à favorables pour plusieurs mesures financières clés, dont la valeur comptable et les bénéfices par action et le *ROE* tirés des activités de base. Ces perspectives sont toutefois préliminaires, car les éléments suivants ne sont pas finalisés ou restent incertains : le traitement fiscal de la marge sur services contractuels (MSC) lors de la transition, les changements qui seront apportés à la formule de calcul du ratio de solvabilité et l'évolution

de l'environnement macroéconomique jusqu'à la transition. Nous gérons déjà nos activités en tenant compte du nouveau régime et nous serons transparents et proactifs dans nos communications sur ce sujet tout au long de 2022.

Dans ce contexte, je suis heureux de partager avec vous des perspectives positives et d'exprimer notre confiance alors que nous continuons à nous préparer à la transition.

Des avancées majeures en développement durable

iA Groupe financier s'est employé en 2021 à poursuivre l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et à déployer plusieurs nouvelles initiatives de finance durable. À titre d'exemple dans cette dynamique, nous avons adopté et publié notre politique d'investissement responsable.

En outre, nous avons mis en place un groupe de travail sur les changements climatiques pour mettre en œuvre le projet Vers un avenir sans carbone. Celui-ci vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe en établissant une stratégie solide pour l'avenir.

Rappelons que iA Groupe financier est carboneutre depuis 2020 et que nous avons fixé une cible de réduction de 20 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) par employé d'ici 2025.

Le 17 février 2022, nous avons publié notre premier *Cadre de référence des obligations durables*. Il s'agit d'un autre important pas en avant dans notre programme de développement durable et dans notre ambition de faire une différence positive sur les plans environnemental et social.

Par ailleurs, une grande majorité de nos employés a suivi en 2021 une formation sur la diversité et l'inclusion. Nous nous employons activement à créer un environnement diversifié et inclusif pour tous. En ce sens, iA Groupe financier a publié un énoncé relatif aux droits de la personne afin d'assurer le respect de ce droit fondamental.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par l'intégration des recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*), qui seront reflétées dorénavant dans les communications non financières de l'entreprise.

L'éventail diversifié de nos activités a permis de créer des synergies et des complémentarités qui ont conduit à la création d'un environnement éminemment favorable à la croissance.

Avec tout ce que nous avons réalisé et mis en place, et avec notre modèle d'entreprise testé et éprouvé, iA Groupe financier est vraiment bien placé pour se développer et pour créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires et pour toutes nos parties prenantes.

Déterminés et solides, nous sommes avec vous.



Denis Ricard

Président et chef de la direction

COMITÉ EXÉCUTIF



Denis Ricard

B. Sc., FSA, FICA

Président et
chef de la direction



Alain Bergeron

B.A.A., M. Sc., CFA, CMT

Vice-président exécutif
et chef des placements



François Blais

B. Sc., FICA, FCAS

Vice-président exécutif
Services aux concessionnaires
et risques spéciaux



Éric Jobin

B. Sc., FSA, FICA

Vice-président exécutif
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives



Renée Laflamme

B.A.A., FCPA, FCA, CFA

Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite
individuelles



Pierre Miron

B. Sc. A.

Vice-président exécutif
et chef de la transformation



Sean O'Brien

Business Diploma

Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine



Jacques Potvin

B. Sc., FSA, FICA

Vice-président exécutif,
chef des finances et
actuaire en chef



Philippe Sarfati

B. Com., MBA

Vice-président exécutif
et chef de la gestion
des risques



Lilia Sham

B. Sc., M. Sc., FSA, FICA, MAAA

Vice-présidente exécutive
Stratégie et développement
corporatifs



Michael L. Stickney

B. Sc., FSA, MBA, MAAA

Vice-président exécutif
et chef de la croissance

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques Martin

B. Com., LL. B.,
MBA, IDP-C

- Président du conseil depuis 2018
- Administrateur depuis 2011
- Administrateur de sociétés



Mario Albert

B.A., M.A.

- Administrateur depuis 2020
- Administrateur de sociétés



William F. Chinery

B. Math. (Hon), FICA,
FSA, IAS.A

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés



Benoit Daignault

B.A.A., CFA

- Administrateur depuis 2019
- Administrateur de sociétés



Nicolas Darveau-Garneau

B. Math., MBA

- Administrateur depuis 2018
- Chef, Stratégie et Croissance chez Coveo Solutions inc., une société leader dans le domaine des logiciels d'intelligence artificielle appliquée



Emma K. Griffin

B.A. (Oxon), M.A. (Oxon)

- Administratrice depuis 2016
- Administratrice de sociétés



Ginette Maillé

B.A.A., CPA, CA, IAS.A

- Administratrice depuis 2019
- Vice-présidente, finances et administration et chef de la direction financière, Aéroports de Montréal



Monique Mercier

LL. B., M. Phil., Ad. E.

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés



Danielle G. Morin

B. Sc., IAS.A

- Administratrice depuis 2014
- Administratrice de sociétés



Marc Poulin

B. Sc., MBA

- Administrateur depuis 2018
- Administrateur de sociétés



Suzanne Rancourt

B.A.A., CPA, CGA, IAS.A

- Administratrice depuis 2021
- Administratrice de sociétés



Denis Ricard

B. Sc., FSA, FICA

- Administrateur depuis 2018
- Président et chef de la direction de iA Groupe financier
- Actuaire



Louis Têtu

B. Ing.

- Administrateur depuis 2016
- Président du conseil et chef de la direction de Coveo Solutions inc., une société leader dans le domaine des logiciels d'intelligence artificielle appliquée



Ludwig W. Willisch

Dipl.-Volksw.

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés

- Comité de placement
- ▲ Comité d'audit
- ▼ Comité de gestion des risques, de gouvernance et d'éthique
- ◆ Comité des ressources humaines et de rémunération

Amélie Cantin

LL. B.

- Secrétaire de la société



RAPPORT DE GESTION 2021

pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2021,
en date du 16 février 2022

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*. Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal, a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA. Au terme de l'arrangement, les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. Les valeurs comparatives antérieures à 2019 présentées dans ce rapport de gestion sont donc les mêmes que celles de iA Assurance.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs (Québec)*. Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs (Québec)* en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement, iA Société financière publiera trimestriellement la position de son capital. Une copie de l'engagement (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous les profils SEDAR de iA Société financière et de iA Assurance à l'adresse sedar.com.

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur le Vie (Québec)* (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionnée le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2021 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 16 février 2022.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Société financière :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de l'entité;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Bénéfice tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme, et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles, et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;
 - *Remarque* : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont aussi été calculés à partir de cette définition;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices renouvelables;
 - *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.
- Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la société;
 - *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.
- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation du rendement financier de la société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

- Composantes de la provenance du bénéfice, divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les sources de bénéfices en conformité avec la ligne directrice émise par le Bureau du surintendant des institutions financières et établie en collaboration avec l'Institut canadien des actuaires à partir des composantes suivantes :
 - a. Le bénéfice d'exploitation, soit la somme des composantes suivantes de l'analyse de provenance du bénéfice : bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, gains et pertes d'expérience, effet des nouvelles ventes, changements d'hypothèses et mesures prises par la direction;
 - b. Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur, qui représente la fraction du revenu net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période de déclaration qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des meilleures estimations;
 - c. Les gains et pertes d'expérience, qui représentent l'écart entre le revenu réel et le revenu qui aurait été déclaré si toutes les hypothèses faites au début de la période de déclaration s'étaient concrétisées;
 - d. L'effet des nouvelles ventes, ou *drain*, qui représente l'effet au point de vente sur le revenu net découlant de la souscription de nouvelles polices au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission;
 - e. Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction, soit l'effet sur le revenu net avant impôts résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses actuarielles ou d'autres mesures prises par la direction. Des changements d'hypothèses peuvent survenir lorsque la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu des contextes économiques et financiers existants, ou découler de ses propres résultats en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires, entre autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la société, y compris, sans s'y limiter, de changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dessaisissements;
 - f. Le revenu sur le capital, qui correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débiteures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH);
 - g. Les impôts sur le revenu, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ces impôts sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation;
 - *Raison d'être* : Fournissent des indicateurs supplémentaires pour évaluer la performance financière de la société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes de la provenance du bénéfice dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Prêts émis :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Nouveaux prêts automobiles consentis au cours d'une période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il s'agit d'un élément de la mesure conforme aux IFRS « activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie : achats liés aux placements » présentée dans les états financiers de la société.
- Mesure des prêts automobiles – Sommes à recevoir :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Comprend les prêts automobiles, les intérêts courus et les frais;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer les montants totaux à recevoir par la société dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Mesure des prêts automobiles – Taux de perte sur prêts autos moyen :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Représente les pertes sur prêts totales divisées par la moyenne des sommes à recevoir pour la même période;
 - *Raison d'être* : Utilisée pour évaluer le rendement moyen de la société en matière de crédit dans le secteur des prêts automobiles;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.
- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)*;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à déployer du capital pour des transactions.
- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.
- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la société, comme le revenu net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la société.
- Mesure du levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débentures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2021 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la société.
- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.
- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par *dépôts* les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la société;
 - b. Les *équivalents de primes* sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les primes, les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et ventes en assurance de dommages :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur et sont diminuées des primes cédées en réassurance;
 - b. Les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse;
 - c. Les ventes nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes de fonds et sont définies comme les ventes brutes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, moins les retraits et transferts;
 - d. Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés);
 - e. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année;
 - f. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur;
 - g. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance);
 - h. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts;
 - i. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de primes;
 - j. Les ventes en assurance de dommages sont définies comme les primes directes souscrites;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

- Ventes en assurance crédit des Services aux concessionnaires de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Primes avant réassurance et annulations;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la société dans la division des Services aux concessionnaires du secteur de l'Assurance collective;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la société en lien avec la mesure.

Énoncés prospectifs

- Le présent document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans le présent document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de la COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
 - Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique et opérationnel, tels que : la conjoncture commerciale et économique; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les risques associés à l'environnement politique et social, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux et sociaux; le risque lié aux données et le cyber-risque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la présente pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
 - Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; une croissance continue des affaires; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.
- Impacts potentiels de la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. L'incidence globale qu'aura la pandémie de la COVID-19 demeure incertaine et dépendra de plusieurs facteurs, dont la progression du virus, l'émergence de nouveaux variants, la durée de la pandémie, les traitements et thérapies potentiels, la disponibilité des vaccins, l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion et leur incidence sur l'économie. Il n'est donc présentement pas possible d'estimer avec exactitude la totalité des effets qu'aura la pandémie de la COVID-19, mais ses effets sur les affaires et les résultats financiers de la société pourraient être significatifs. En dépit des impacts négatifs à court terme de la pandémie de la COVID-19 sur ses résultats, iA Groupe financier demeure très solide financièrement. De plus, le protocole de continuité des affaires de la société continue d'être observé, de manière à assurer aux clients une qualité de service similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie et à permettre aux employés et aux conseillers de poursuivre toutes leurs activités en toute sécurité.
- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2021 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR, à l'adresse sedar.com, de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

Rapport de gestion 2021

20	Faits saillants
24	Pandémie de la COVID-19
25	Analyse par unités d'exploitation
26	Assurance individuelle
28	Gestion de patrimoine individuel
30	Assurance collective – Régimes d'employés
31	Assurance collective – Services aux concessionnaires
32	Assurance collective – Marchés spéciaux
33	Épargne et retraite collectives
35	Affaires américaines – Assurance individuelle
36	Affaires américaines – Services aux concessionnaires
37	Assurance auto et habitation
38	Rentabilité
38	Analyse selon la provenance du bénéfice [□]
40	Résultats selon les activités de base [□]
41	Analyse selon les résultats financiers
44	Situation financière
44	Capitalisation [□] et solvabilité [□]
45	Capitaux propres et financement
48	Contrôles et procédures
48	Autres éléments
50	Placements
51	Fonds général
56	Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)
57	Gestion des risques
57	Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
58	Cadre de gestion intégrée des risques

[□] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Faits saillants

La société a connu une très bonne année en 2021, démontrant encore une fois la solidité et la force de son modèle opérationnel. Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est chiffré cette année à 830 millions de dollars, comparativement à 611 \$ millions de dollars en 2020. Le résultat par action ordinaire (BPA) et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)¹ ont également dépassé de beaucoup les résultats de 2020. De plus, tant le BPA tiré des activités de base² que le ROE² tiré de ces mêmes activités pour 2021 ont été supérieurs à l'indication donnée aux marchés en début d'année.

En 2021, la croissance des affaires a poursuivi sur la solide lancée de 2020, rapprochant encore la société de son ambition, soit d'être une institution financière nord-américaine qui exerce des activités dans des secteurs stratégiquement importants où nous pouvons être le leader dans les marchés de masse et intermédiaires. La diversité des activités de la société a engendré des synergies et des complémentarités qui ont mené à des ventes records dans plusieurs secteurs. Ce franc succès s'appuie en outre sur l'ampleur et la diversité des réseaux de distribution, sur la gamme étendue et la pertinence des produits offerts et sur l'efficacité des outils technologiques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés.

À la fin de 2021, la justesse des provisions actuarielles de la société s'est trouvée confirmée, l'ajustement des hypothèses actuarielles ayant eu un impact net légèrement positif sur le revenu net de celle-ci.

Tout au long de l'année, la société a conservé un solide ratio de solvabilité³, supérieur à la cible qu'elle s'était fixée. La génération organique de capital³ a également été très forte et supérieure à l'indication. Le portefeuille de placements est demeuré de la plus haute qualité, et les cotes de crédit ont été haussées par DBRS Morningstar et réaffirmées par Standard & Poor's et A.M. Best.

Enfin, la création de valeur en 2021 s'est reflétée dans une croissance de 12 % de la valeur comptable par action et dans l'augmentation de 29 % du dividende trimestriel par action ordinaire. La société a aussi établi un programme de rachat d'actions en décembre 2021.

La société a dégagé un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 830 millions de dollars en 2021, ce qui représente une augmentation de 36 % par rapport à 2020. Le résultat par action ordinaire (BPA), à 7,70 \$, est supérieur de 35 % au résultat de 2020, et le BPA tiré des activités de base, à 8,31 \$, est en hausse de 17 %. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) et le ROE tiré des activités de base se chiffrent respectivement à 13,2 % et 14,2 % pour l'année 2021, dépassant dans les deux cas les indications fournies aux marchés en début d'année. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité en 2021.

Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration a atteint un niveau record, terminant l'année à 221,2 \$ milliards de dollars, ce qui équivaut à une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Les primes et dépôts ont augmenté de 18 % en 2021, si on compare au résultat de 2020, pour totaliser plus de 16,6 milliards de dollars. Quant à la croissance des ventes, elle a été excellente dans la plupart des secteurs d'activité. Se reporter aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par secteurs d'activité.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	830	611	36 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	7,70	5,70	35 %
BPA tiré des activités de base (dilué) (en dollars) ²	8,31	7,12	17%
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) ¹	13,2 %	10,6 %	
ROE tiré des activités de base ²	14,2 %	13,3 %	

Actif sous gestion et sous administration

Aux 31 décembre			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Actif sous gestion ²	111 476	101 656	10 %
Actif sous administration ²	109 687	95 830	14 %
Total	221 163	197 486	12 %

Primes et dépôts^{1,1}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Assurance individuelle	1 758	1 625	8 %
Gestion de patrimoine individuel	8 775	6 418	37 %
Assurance collective	1 883	1 744	8 %
Épargne et retraite collectives	2 773	3 056	(9 %)
Affaires américaines	1 039	896	16 %
Assurance de dommages	395	340	16 %
Total	16 623	14 079	18 %

Ventes par secteurs d'activité²

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Assurance individuelle			
Primes minimales ²	263	202	30 %
Primes excédentaires ²	23	21	10 %
Total	286	223	28 %
Gestion de patrimoine individuel			
Fonds général	891	836	7 %
Fonds distincts	4 818	3 080	56 %
Fonds communs de placement ²	3 066	2 502	23 %
Total	8 775	6 418	37 %
Assurance collective			
Régimes d'employés ²	135	136	(1 %)
Services aux concessionnaires ^{2,3}	1 109	972	14 %
Marchés spéciaux ²	215	205	5 %
Total	1 459	1 313	11 %
Épargne et retraite collectives ²	2 798	3 083	(9 %)
Affaires américaines			
Assurance individuelle (\$ US) ²	135	127	6 %
Services aux concessionnaires (\$ US) ²	1 068	719	49 %
iA Auto et habitation ²	432	395	9 %

¹ Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

² Se référer aux textes sur les différents secteurs d'activité pour la définition des ventes.

³ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers et les prêts automobiles émis

Solidité financière

La solidité financière de la société est demeurée robuste tout au long de 2021, comme en attestent les indicateurs suivants. Le capital total⁴ a augmenté de 9 % pendant l'année pour atteindre près de 8,7 milliards de dollars au 31 décembre 2021. À la même date, le ratio de solvabilité⁵ se chiffrait à 134 %, comparativement à 130 % un an plus tôt.

L'augmentation de quatre points de pourcentage pendant l'année est essentiellement attribuable à une très solide génération organique de capital⁵. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2021, bien au-dessus de la fourchette cible de 110 à 116 %, et devrait continuer de s'inscrire dans cette fourchette ou au-dessus pendant toute l'année 2022. Le rachat des débetures de 250 millions de dollars annoncé le 20 janvier 2022 réduira, une fois complété, le ratio de solvabilité de la société d'environ trois points de pourcentage, pour un ratio pro forma de 131 % au 31 décembre 2021. Comme il l'a déjà été mentionné, la génération organique de capital a été très forte tout au long de l'année, la société ayant généré environ 450 millions de dollars en capital additionnel en 2021, dépassant largement la fourchette de 275 à 325 millions de dollars visée pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2022⁴.

Le ratio de couverture⁵, qui est calculé en divisant les bénéfices des douze derniers mois (avant impôts et dépenses de financement) par les dépenses de financement, a terminé l'année 2021 à 16,1x comparativement à un résultat de 11,7x en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par des bénéfices plus élevés, en l'absence d'activités financières, de rachat ou d'émission en 2021. Le ratio d'endettement, qui considère les débetures ainsi que les actions privilégiées, s'établissait pour sa part à 22,7 % au 31 décembre 2021, ce qui représente une baisse par rapport au ratio de 24,8 % du 31 décembre 2020, le capital total de la société ayant augmenté sans qu'il n'y ait d'activités financières en 2021. Finalement, les restrictions inhérentes aux programmes de rachat d'actions ayant été levées en novembre 2021, la société a renouvelé en décembre son programme d'offre publique de rachat d'actions (en vigueur du 6 décembre 2021 au 5 décembre 2022). Au quatrième trimestre, 112 500 actions ordinaires ont été rachetées et annulées dans le cadre de ce programme.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Dividendes

En 2021, la société a augmenté de 29 % le dividende trimestriel versé par action ordinaire, augmentation annoncée après qu'ont été levées les restrictions réglementaires, en novembre dernier. Le dividende trimestriel payable, qui se chiffrait auparavant à 0,4850 \$, a donc été porté à 0,6250 \$ au quatrième trimestre. Ainsi, 2,0800 \$ par action ordinaire ont été versés en 2021 comparativement à 1,9400 \$ en 2020, ce qui représente une hausse de 7 %. Le ratio de distribution du dividende⁵ pour l'année s'établit à 27 %, soit à l'intérieur de la fourchette cible fournie comme indication aux marchés au début de 2021. Notons qu'à la fin de l'année 2021, la société avait annoncé qu'elle fixerait à 25 à 35 % du bénéfice tiré des activités de base⁵ la cible pour le ratio de distribution du dividende. Cette cible était auparavant basée sur les bénéfices divulgués. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6250 \$ par action, soit le même qu'au quatrième trimestre de 2021, par action ordinaire en circulation de iA Société financière.

Qualité des placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré d'excellente qualité en 2021. En effet, comme présenté au tableau ci-contre, la proportion des placements douteux nets au 31 décembre 2021 avait diminué en 2021 et se maintenait à un niveau relativement bas, à 0,04 % des placements totaux. De plus, le portefeuille d'obligations ne comportait que 0,94 % de titres cotés BB et moins et le taux d'occupation du parc immobilier a diminué à 91,5 % et continue de se comparer très

favorablement avec les propriétés locatives commerciales dans les grandes villes canadiennes. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Analyse de sensibilité⁵

L'analyse de sensibilité de la société aux variations macroéconomiques a été mise à jour à la fin de l'exercice 2021. Les principaux résultats de cette analyse sont présentés au tableau ci-dessous et des explications sur ces résultats sont données à la sous-section « Risque de marché » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(aux 31 décembre)	2021	2020
Ratio de solvabilité ⁵	134 %	130 %
Ratio d'endettement ⁵	22,7 %	24,8 %
Ratio de couverture ⁵	16,1x	11,7x

Dividende

(aux actionnaires ordinaires)	2021	2020
Dividende	2,0800 \$	1,9400 \$

Indices de qualité des placements

(aux 31 décembre)	2021	2020
Placements douteux nets (en millions)	17	31
Placements douteux nets en % des placements totaux	0,04 %	0,07 %
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,94 %	0,99 %
Prêts hypothécaires – taux de délinquance	—	—
Immeubles de placement – taux d'occupation	91,5 %	95,3 %

Analyse de sensibilité⁵

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Baisse de l'indice S&P/TSX nécessitant un renforcement des provisions mathématiques pour les actions appariant les engagements à long terme ⁵	(35 %)	(27 %)
Baisse de l'indice S&P/TSX ⁵ qui ferait diminuer le ratio de solvabilité à 110 %	—	(83 %)
Incidence sur le résultat net d'une baisse subite de 10 % des marchés boursiers (incidence sur une année)	(44)	(34)
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	(25)	(4)
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (IRR)	25	4
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	68	68
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (URR)	(68)	(68)
Incidence sur le résultat net d'une hausse de 10 points centésimaux sur les taux URR et IRR combinés	43	64
Incidence sur le résultat net d'une baisse de 10 points centésimaux sur les taux URR et IRR combinés	(43)	(64)

⁴ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

⁵ Baisse par rapport aux valeurs réelles de l'indice aux 31 décembre des années indiquées

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Acquisitions et cession

Le 2 novembre 2021, la société a annoncé qu'elle avait acquis, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, 70 % des actions de deux sociétés canadiennes qui se spécialisent dans la technologie en assurance : Surexdirect.com Ltd and Surexdirect.com (Ontario) Ltd (collectivement désignées comme « Surex »). En tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada, Surex réunit des fonctions libre-service et des conseillers expérimentés. Le 1^{er} octobre 2021, PPI Management, une filiale de la société, a vendu sa propre filiale PPI Benefits Inc. à AGA Benefits Solutions. La vente reflète la décision de PPI Management de se concentrer sur son activité principale d'assurance individuelle et sur le soutien des conseillers indépendants.

Pour plus d'information sur les acquisitions et la cession effectuées en 2021, voir la note 4 des états financiers consolidés de la société intitulée *Acquisitions et cession d'entreprises*.

Développement durable

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte par iA Groupe financier dans ses diverses actions en matière de développement durable. En 2021, l'entreprise a mis l'accent sur une intégration accrue des facteurs ESG et sur le déploiement de plusieurs nouvelles réalisations en matière de finance durable. Nous nous sommes notamment engagés auprès des sociétés de gestion d'actifs externes à les accompagner dans l'intégration de ces trois facteurs. Nous avons adopté et publié une politique d'investissement responsable et une directive de vote par procuration. iA Groupe financier est aussi devenu signataire de la Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable. En outre, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur les changements climatiques afin d'implanter le projet Pour un avenir sans carbone.

Par ailleurs, les résultats de nos sondages sur l'indice de recommandation de la clientèle ont dépassé nos attentes, et sont venus confirmer nos efforts fructueux pour mettre le client au centre de nos activités.

Parallèlement à ces travaux, l'organisation a poursuivi ses efforts envers ses parties prenantes. Près de 8 millions de dollars canadiens ont été remis à des organismes de charité; notre programme de diversité et d'inclusion est en déploiement et l'ensemble de nos employés a suivi une formation sur l'inclusion; plusieurs produits et services spécialisés pour les immigrants et les personnes expatriées ont été améliorés; et nous sommes à déployer pour nos employés le programme Travailler de n'importe où, adapté à la nouvelle réalité du marché du travail.

Enfin, 2021 a été marquée par l'intégration des recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat, qui se reflètera dans notre divulgation extrafinancière qui sera publiée en mars.

Litige

iA Assurance a été impliquée dans un litige avec une tierce partie, Ituna Investment LP, qui cherchait à utiliser les contrats d'assurance à des fins pour lesquelles ils n'ont pas été conçus. Le 4 novembre 2021, la Cour suprême du Canada a fait savoir qu'elle refusait d'entendre l'appel. La décision rendue le 10 mars 2021 par la Cour d'appel de la Saskatchewan, favorable à iA, se voit donc confirmée, mettant fin à l'affaire.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2021 et modifications comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes applicables au 1^{er} janvier 2021. Aucun de ces amendements ni aucune de ces normes n'ont eu une incidence sur les états financiers de la société. Pour connaître le détail des amendements et des nouvelles normes publiés, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*. D'autre part, rappelons que le 9 décembre 2021, l'IASB a publié un amendement de portée restreinte pour les entités qui commencent à appliquer simultanément IFRS 17 – *Contrats d'assurance* et IFRS 9 – *Instruments financiers* pour améliorer l'utilité de l'information comparative lors de l'application initiale. Finalement, la société poursuit ses travaux relatifs à la mise en application de la norme IFRS 17 – *Contrats d'assurance*, dont la date d'application prévue est le 1^{er} janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives pour 2022

En mars 2021, iA Groupe financier a organisé un événement virtuel à l'intention des investisseurs, à l'occasion duquel la direction a discuté de la stratégie de la société et de ses perspectives pour les prochaines années. Demeurant concentrée sur l'exécution de cette stratégie, la société a enregistré en 2021 de solides résultats, démontrant encore une fois la solidité et la force de son modèle d'affaires. Le bilan demeure robuste, et la société dispose de la protection et des ressources dont elle a besoin pour s'ajuster aux fluctuations macroéconomiques. iA Groupe financier est donc bien positionné pour accroître son bénéfice, maintenir sa solidité financière et créer de la valeur pour ses actionnaires en 2022.

Les principales indications aux marchés pour 2022 sont présentées au tableau ci-dessous.

La croissance des cibles pour le BPA et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)⁶ de 2021 s'explique par :

- la croissance organique, soit la croissance normale du bénéfice anticipé sur les affaires en vigueur;
- les initiatives pour améliorer la rentabilité dans tous les secteurs d'activité;
- les acquisitions et des améliorations technologiques apportées au cours des dernières années; et
- les initiatives pour profiter pleinement des réseaux de distribution imposants et diversifiés de la société.

L'augmentation importante de la cible de génération organique de capital et l'amélioration de l'impact des nouvelles ventes (*drain*) reflètent entre autres les mesures prises par la direction pour améliorer la qualité de son éventail d'activités et de judicieuses initiatives de gestion du risque.

Le ratio de distribution du dividende repose maintenant sur le bénéfice tiré des activités de base, ce qui se traduit par une cible plus élevée, ce bénéfice étant plus élevé que le bénéfice divulgué attendu.

Enfin, l'indication concernant le ratio de solvabilité demeure inchangée pour 2022, et l'augmentation de la cible pour le taux d'impôt effectif reflète les plus récents résultats et attentes.

Indications aux marchés⁶

	2022	2021
Bénéfice par action ordinaire tiré des activités de base ⁶	8,70 \$ à 9,30 \$	7,60 \$ à 8,20 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base ⁶	13,0 % à 15,0 %	12,5 % à 14,0 %
Génération organique de capital ⁶	450 M\$ à 525 M\$	275 M\$ à 325 M\$
Taux d'impôt effectif	21 à 23 %	20 % à 22 %
Ratio de solvabilité ⁶	110 à 116 %	110 % à 116 %
Impact des nouvelles ventes (<i>drain</i>) ⁶	0 % (fourchette trimestrielle de -5 % à 10 %)	2 % (fourchette trimestrielle de -5 % à 10 %)
Ratio de distribution du dividende ⁶	25 % à 35 % (milieu de la fourchette, basé sur le bénéfice tiré des activités de base)	25 % à 35 % (milieu de la fourchette, basé sur le bénéfice divulgué)

Transition à IFRS 17 et IFRS 9 et perspectives pour 2023 – La direction de la société prend déjà des décisions et pose des actions en fonction des nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023. En raison de son bilan solide et flexible sous IFRS 4 et de ses hypothèses actuarielles bien positionnées, la direction considère que la société se trouve dans une position favorable pour la transition aux nouvelles normes comptables. En effet, considérant l'information actuellement connue, il faut s'attendre à des impacts variant de quasi neutres à favorables pour les mesures importantes suivantes : 1) le BPA tiré des activités de base, 2) la croissance du BPA tiré des activités de base, 3) le ROE tiré des activités de base, 4) la valeur comptable, 5) le ratio de solvabilité et 6) la capacité de déploiement de capital. Les revenus tirés des activités de base demeureront le meilleur indicateur de la capacité de la société à générer des revenus renouvelables, en éliminant la volatilité à court terme qui pourrait découler de la dissociation entre les actifs et les passifs sous le nouveau régime comptable. Enfin, il est important de noter que ces perspectives sont préliminaires, car les éléments suivants ne sont pas finalisés ou restent incertains : le traitement fiscal de la marge sur services contractuels (MSC) lors de la transition, les changements qui seront apportés à la formule de calcul du ratio de solvabilité et l'évolution de l'environnement macroéconomique jusqu'à la transition.

Les perspectives pour 2022 de la société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique et le risque opérationnel. De plus, les perspectives 2022 sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des meilleures estimations actuarielles et économiques utilisées par iA Société financière; différents rythmes de croissance des affaires par unités d'exploitation; aucun changement important imprévu dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire; les risques et conditions; le rendement et les résultats récents de la société, comme discuté ailleurs dans le présent document. Les perspectives pour 2022 servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent à la section « Énoncés prospectifs » du présent document.

⁶ Les indications pour le bénéfice par action ordinaire et le rendement des capitaux propres excluent les éléments qui ne font pas partie des activités de base, de même que l'impact potentiel de la révision des hypothèses de fin d'année. Les indications aux marchés pour 2020 sont basées sur la définition du bénéfice tiré des activités de base utilisée avant 2021 et les indications aux marchés pour 2021 sont basées sur la définition révisée du bénéfice tiré des activités de base et utilisée à partir de 2021. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour une explication des éléments qui font partie des activités de base et les résultats qui s'y rattachent.

□ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Pandémie de la COVID-19

Le modèle d'affaires résilient de iA Groupe financier, y compris la force de ses réseaux de distribution et ses judicieuses pratiques de gestion des risques, a aidé à atténuer les effets de la pandémie de la COVID-19. La société a ainsi été pleinement en mesure de continuer à générer de la croissance tout en veillant au bien-être financier de ses clients.

Dès les premiers signes de la pandémie, la direction a accordé la priorité à la santé et à la sécurité des employés et des distributeurs, ainsi qu'à la continuité des activités. iA Groupe financier s'est ajusté rapidement et efficacement, instaurant le télétravail pour la grande majorité des employés et faisant usage des outils numériques hautement performants qui étaient déjà en place.

Rentabilité, croissance et solidité financière

La pandémie a engendré d'importants changements dans la distribution des produits financiers. La société et ses réseaux de distribution sont parvenus à s'adapter rapidement à la nouvelle réalité, en particulier grâce aux outils numériques qui se trouvaient à la disposition des distributeurs et des clients. La croissance des affaires a encore une fois été excellente en 2021, ce qui s'explique principalement par trois facteurs : la force et la diversité des réseaux de distribution de la société, l'excellent rendement de ses outils numériques et le vaste éventail de produits offerts.

Les solides résultats financiers de la société, encore une fois en 2021, témoignent de la résilience de son modèle d'affaires et de la justesse de ses choix, particulièrement en termes de technologies, qui s'inscrivent dans le cadre d'une solide vision stratégique à long terme.

Pour ce qui est de la solvabilité de la société, le ratio de solvabilité²¹ est demeuré, tout au long de 2021, bien au-dessus de la cible fixée. Ce résultat favorable est principalement attribuable à la solide capacité de génération organique de capital de la société et aux retombées positives de ses initiatives en matière de gestion des risques.

Enfin, la société conserve des protections supplémentaires dans les réserves pour absorber les effets négatifs potentiels susceptibles de résulter de la pandémie au cours des années à venir.

Soutien envers les communautés

Depuis le début de la pandémie, iA Groupe financier ne ménage aucun effort pour contribuer de toutes les façons possibles aux immenses efforts sociaux déployés pour en contrer les effets. Dès le tout début, la société a mis en place différentes mesures d'aide à l'intention des clients qui connaissaient des difficultés financières en raison de la pandémie. iA Groupe financier fait aussi sa part pour lutter contre la COVID-19 et ses effets sans précédent sur nos communautés en augmentant ses dons dans les domaines de la santé et des services communautaires, tout particulièrement les dons aux organismes éprouvant des besoins urgents en raison de la pandémie.

En 2021, la société a répondu à l'invitation du gouvernement du Québec de participer aux efforts de vaccination contre la COVID-19 en mettant sur pied et en gérant un centre de vaccination dans la ville de Québec, en collaboration avec d'autres employeurs.

Santé et bien-être des employés

iA Groupe financier a fait tout ce qui était en son pouvoir pour préserver la santé de ses employés et assurer leur sécurité, tout en tentant de réduire la propagation du virus au sein de la communauté. À la mi-mars 2020, la société a rapidement pris des mesures afin de permettre à presque tous les employés de travailler à distance et d'assurer la sécurité dans ses bureaux pour ceux qui devaient continuer de travailler sur place afin d'assurer la continuité des activités. Ces mesures demeurent en place à ce jour.

La société a aussi offert différentes mesures de soutien en complément aux services déjà offerts aux employés, dont la télémédecine, un programme de gestion du stress et de mieux-être et un programme d'aide aux employés et à leur famille.

Au-delà de la pandémie

Reste maintenant à voir quand la pandémie se terminera. Avec tout ce qu'il a accompli et mis en place à ce jour et avec son modèle d'affaires testé et éprouvé, iA Groupe financier est bien positionné pour croître et créer de la valeur pour ses actionnaires et les autres parties intéressées, en 2022 et dans le futur.

Ces éléments, qui ont permis à la société de parvenir à une solide croissance des ventes en 2021, demeurent en place.

Compte tenu de son haut ratio de solvabilité et de la justesse de ses réserves actuarielles, la société dispose de solides assises pour soutenir sa croissance. Ses réserves comprennent une protection distinctive contre les variations macroéconomiques, ainsi que des protections supplémentaires qui seront utilisées pour pallier les incertitudes associées à la pandémie ou postpandémiques en absorbant l'expérience défavorable en matière de mortalité ou d'abandons.

La société est ainsi bien positionnée pour tirer parti des occasions qui se présenteront à l'issue de la pandémie, tout en demeurant engagée vis-à-vis du bien-être de ses clients, de ses employés et des communautés.

²¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse par unités d'exploitation



CANADA SECTEURS D'ACTIVITÉ

ASSURANCE
INDIVIDUELLE

GESTION
DE PATRIMOINE
INDIVIDUEL

ÉPARGNE
ET RETRAITE
COLLECTIVES

ASSURANCE
COLLECTIVE

Divisions

- Régimes d'employés
- Services aux concessionnaires
- Marchés spéciaux

ÉTATS-UNIS SECTEUR D'ACTIVITÉ

AFFAIRES
AMÉRICAINES

Divisions

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

QUÉBEC FILIALE

iA AUTO
ET HABITATION

Assurance individuelle

Le secteur d'activité de l'Assurance individuelle offre une gamme étendue de protections d'assurance par l'intermédiaire de son important réseau de distribution.

La société cherche à se démarquer sur le marché canadien en termes d'expérience client et distributeur. Pour ce faire, le secteur se concentre essentiellement sur l'amélioration de ses outils numériques et de son offre de produits et la simplification et l'accélération de la souscription et du processus entourant les nouvelles polices. De nombreuses initiatives ont été entreprises en 2021 pour offrir aux clients et aux distributeurs davantage de souplesse et d'options. Parmi celles-ci :

- la version Valeur de iA PAR, nouvel ajout au produit d'assurance vie avec participation de la société. Cette nouvelle option vient encore accroître la capacité de la société à répondre aux besoins propres au client, et la pénétration du marché canadien de l'assurance avec participation par iA Groupe financier;
- l'ajustement courant des primes pour des produits sélectionnés, afin d'en maintenir la rentabilité et la position concurrentielle.

Aujourd'hui, ayant déployé de judicieuses initiatives numériques pour améliorer son outil de vente en ligne, iA Groupe financier est un chef de file dans l'approbation instantanée au point de vente, grâce à EVO, l'une des meilleures plateformes de vente à distance au Canada. iA Groupe financier a également continué d'améliorer ses processus qui se déroulent autrement qu'en personne, ce qui facilite et améliore les interactions entre les clients et les distributeurs tandis que la pandémie se poursuit.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes			
Primes minimales ^{a,7}	263	202	30 %
Primes excédentaires ^{a,7}	23	21	10 %
Total	286	223	28 %
Primes nettes	1 758	1 625	8 %

Les ventes totales en 2021 se sont chiffrées à 286 millions de dollars, en raison d'une hausse importante de 28 % par rapport à celles de l'année 2020. Cette croissance est en partie attribuable au succès de l'assurance iA PAR et de la version améliorée de l'option à coûts temporaires renouvelables annuellement (TRA) de l'assurance universelle lancée en 2020. Le succès de ces deux produits améliore l'offre de la société, tant par une meilleure diversification que par une diminution du niveau de risques macroéconomiques.

Pour leur part, les primes nettes ont totalisé 1 758 millions de dollars en 2021 et sont ainsi supérieures de 8 % à celles de 2020. Notons que les primes constituent un important facteur de progression du bénéfice à long terme du secteur.

Au chapitre de la performance de la société par rapport à l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2021 publiées par LIMRA :

- iA Groupe financier est la société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de près de 25 % des politiques souscrites. Elle se classe quatrième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 11 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les ventes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 29 %;
- iA Groupe financier se classe en deuxième position pour les ventes de produits d'assurance invalidité, avec une part de marché de 15 %.

Bien que la croissance dans les produits d'assurance invalidité soit relativement faible, en partie à cause de la pandémie et de l'environnement économique, iA Groupe financier est parvenue à atteindre une croissance de 13 % dans les primes et de 5 % dans le nombre de polices vendues.

De plus, notons que le réseau Carrière a su enregistrer une très bonne performance en 2021, avec une augmentation totale des primes de 11 % par rapport à 2020.

Perspectives⁸ et priorités d'affaires

- Tirer profit de la force et de la diversité de tous nos réseaux de distribution
- Bâtir et optimiser l'expérience numérique du conseiller et celle du client

⁷ La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance du secteur. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

⁸ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En tant que chef de file de l'industrie, confirmé par l'étude de l'automne 2021 de Environics Research Advisory Perception Study, la société entend bien profiter de toutes les occasions qui se présentent, en 2022, pour maintenir cette position enviable. Assurer la meilleure expérience pour les distributeurs et les clients sera au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, le secteur continuera de faire fond sur la force et la diversité de tous ses réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens. Il y parviendra en demeurant proactif pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits à haut rendement sur le marché canadien. Tout aussi avantageusement positionné dans l'approbation au point de vente, le secteur continuera de se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers tandis qu'ils s'adaptent à un modèle hybride combinant les interactions en personne et à distance. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront également d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

Produits et services

- Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte et de longue durées
- Assurance hypothécaire
- Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA)
- Assurance crédit (vie et invalidité)
- Assurance voyage

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- PPI Management
- Invisor Insurance Services
- Michel Rhéaume et associés

Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (2 130 représentants)
- Réseau Agents généraux (15 370 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (600 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (5 000 représentants)
- Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

▪ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine individuel

Dans le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine individuel, la société offre une vaste gamme de produits d'épargne et de retraite. Elle est notamment un chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements IA Clarington, une filiale de la société, elle offre une gamme complète de fonds communs de placement et est une société importante de gestion de placements au Canada.

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

Le secteur possède aussi deux filiales de distribution, soit iA Gestion privée de patrimoine⁹ et Investia Services financiers¹⁰, qui œuvrent dans le courtage en fonds communs de placement et en valeurs mobilières.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes brutes			
Fonds général	891	836	7 %
Fonds distincts	4 818	3 080	56 %
Fonds communs de placement ¹¹	3 066	2 502	23 %
Total	8 775	6 418	37 %
Ventes nettes			
Fonds distincts	3 307	1 764	1 543
Fonds communs de placement ¹²	1 153	243	910
Total	4 460	2 007	2 453

Les résultats de croissance des affaires ont encore une fois été excellents pour le secteur. Les ventes brutes totalisent près de 8,8 milliards de dollars pour 2021, ce qui représente une hausse de 37 % par rapport à 2020.

Soutenues par la solide performance de tous les réseaux de distribution, des outils numériques et du portefeuille de fonds, les ventes brutes de fonds distincts ont atteint un niveau record pour une deuxième année consécutive, augmentant de 56 % par rapport à 2020 pour s'établir à 4,8 milliards de dollars. Les ventes nettes de fonds distincts ont été impressionnantes, totalisant 3,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,5 milliard par rapport à 2020. La société a continué de renforcer sa position dans l'industrie, se classant¹¹ première au Canada pour les ventes nettes de fonds distincts, deuxième pour les ventes brutes et troisième en termes d'actif. Autre élément de succès, elle continue d'offrir à ses clients la simplicité de regrouper tous leurs placements (fonds distincts, fonds à intérêt garanti et compte d'épargne à intérêt élevé) dans un même contrat.

Les ventes brutes de fonds communs de placement¹² ont totalisé 3,1 milliards de dollars, en hausse de 23 % par rapport à 2020, et les entrées nettes¹³ enregistrées ont totalisé 1,2 milliard de dollars, comparativement à 243 millions de dollars en 2020. Les solides résultats de 2021 découlent de l'excellente contribution des réseaux de distribution affiliés et indépendants de la société. De plus, l'orientation stratégique consistant à regrouper l'offre de fonds communs de placement de la société au sein d'un petit groupe de gestionnaires d'actifs sous-conseillers de premier niveau s'est révélée un bon moteur de croissance pour 2021.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Fonds sous gestion			
Fonds général	2 103	2 122	(1 %)
Fonds distincts	24 722	19 240	28 %
Fonds communs de placement	13 955	11 393	22 %
Autres ¹²	—	995	(100 %)
Sous-total	40 780	33 750	21 %
Fonds sous administration ¹³	108 331	94 534	15 %
Total	149 111	128 284	16 %

L'actif total du secteur s'élevait à près de 149,1 milliards de dollars à la fin de 2021, en hausse de 16 % par rapport à la fin de l'année précédente. Ce résultat s'explique principalement par les entrées nettes de fonds et la croissance des marchés. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéficiaire à long terme du secteur.

⁹ Depuis le 18 janvier 2021, iA Gestion privée de patrimoine est la nouvelle image de marque qui remplace les marques iA Valeurs mobilières et Patrimoine Hollis.

¹⁰ Le 1^{er} juillet 2021, Investia Services financiers inc. et FundEX Investments Inc. ont fusionné pour former une entité unique du nom d'Investia Services financiers inc.

¹¹ Source : Investor Economics

¹² Notons que la catégorie « Autres » de l'actif sous gestion comprend notamment les actifs provenant des activités de la société dans le domaine de la gestion privée.

¹³ Comprend les actifs liés aux courtiers affiliés

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives¹⁴ et priorités d'affaires

En 2022, le secteur poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients, les plaçant au cœur même de ses priorités. La transformation numérique, combinée au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, contribuera aux objectifs de croissance des affaires. Ces engagements attireront par ailleurs de nouveaux partenaires de distribution et accroîtront la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité du secteur. Des initiatives et des efforts seront également déployés pour mieux comprendre les besoins des clients et pour cerner les occasions d'affaires potentielles.

À supposer que la volatilité des marchés n'atteigne pas des niveaux excessifs, les ventes de fonds communs de placement de la société devraient demeurer fortes étant donné sa gamme de produits concurrentiels bien diversifiés. La croissance accélérée des actifs sous gestion¹⁵ se trouvera favorisée par l'expansion de produits de haute qualité et l'élargissement de la gamme de placements socialement responsables déjà bien établie de la société.

Produits et services

- Fonds distincts
- Fonds communs de placement
- Valeurs mobilières
- Rentes viagères et rentes à terme fixe
- Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI et FERR)
- Conseil en placement
- Gestion privée de patrimoine

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- iA Clarington
- iA Gestion privée de patrimoine
- Investia Services financiers
- iA Fiducie
- iA Gestion de placements

Réseaux affiliés et de distribution

- Réseau Carrière (iA) (2 130 représentants)
- Réseau Agents généraux (15 370 représentants)
- Réseau Comptes nationaux (600 représentants)
- Réseau de représentants de PPI Management (5 000 représentants)
- Distributeurs affiliés (iA Gestion privée de patrimoine et Investia (2 100 représentants)



¹⁴ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

¹⁵ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Régimes d'employés

La division des Régimes d'employés distribue une gamme variée de produits d'assurance collective destinés aux entreprises et aux groupes. Elle compte plus de 700 employés, possède des ententes avec quelque 1 200 groupes et sert plus de 575 000 participants.

La division offre de nombreux services et outils technologiques destinés aux administrateurs de régimes, aux participants des régimes et aux conseillers en avantages sociaux. Ces services et outils visent une gestion efficace des régimes tout en encourageant la santé et le mieux-être des participants. Ils comprennent notamment : un programme de gestion de l'invalidité, un programme de gestion des médicaments (PharmAssist) et un programme de santé et mieux-être (Équilibre en main), y compris des services de télémédecine et un programme d'aide aux employés. Ces services et outils, accessibles par l'Espace client et par l'application iA Mobile, permettent aux clients de profiter d'une expérience omnicanal en constante évolution.

En 2021, PharmAssist a été amélioré pour offrir aux participants des régimes des solutions solides et novatrices qui optimisent leur santé physique et mentale, tout en contribuant à la viabilité financière des régimes d'assurance médicaments, un aspect important pour les administrateurs de régimes.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes ¹⁵	135	136	(1 %)
Primes	1 147	1 028	12 %
Équivalents de primes ¹⁶	91	64	42 %
Contrats d'investissement ¹⁷	64	76	(16 %)
Total	1 302	1 168	11 %

Au total, les primes, les équivalents de primes¹⁶ et les dépôts aux contrats d'investissement¹⁷ de la division ont atteint 1 302 millions de dollars en 2021, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2020.

Notons que la croissance des primes a pour l'essentiel été favorisée par les nouvelles affaires souscrites au cours des dernières années, les ventes en 2021 étant demeurées similaires à celles – déjà impressionnantes – enregistrées en 2020.

En termes de ventes par régions, en 2021 notons que la majorité des ventes ont été réalisées au Québec, tout comme en 2020.

Pour les neuf premiers mois de 2021, iA Groupe financier se classe au cinquième rang dans l'industrie, avec 8 % des ventes du marché des entreprises de 100 à 4 999 employés, soit le marché qui se rapproche le plus du marché cible de la division¹⁸.

Perspectives¹⁹ et priorités d'affaires

En 2022 et pour les années à venir, la division des Régimes d'employés continuera d'améliorer l'expérience client en investissant dans la technologie pour développer une solution numérique frontale, essentielle au soutien du bien-être financier, physique et mental des participants aux régimes.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, la division continuera de maximiser les gains d'efficacité en tirant parti d'une plus grande synergie entre les unités d'exploitation.

Produits et services

- Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicile
- Garanties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Courtiers de produits d'assurance collective
- Cabinets d'actuaire-conseils

¹⁵ Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont nettes de réassurance et incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur.

¹⁶ Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

¹⁷ Primes à couvert de responsabilité

¹⁸ Source : LIMRA

¹⁹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave), de financement pour l'achat d'un véhicule ainsi que d'assurance biens et risques divers. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

La division emploie plus de 650 personnes, assure plus de 650 000 personnes et plus de un million de véhicules et compte plus de 48 000 prêts automobiles en cours. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe plus de 7 000 concessionnaires d'automobiles et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement et partenariats privilégiés. Les distributeurs demandent un « guichet unique » pour leurs besoins après-vente et iA Groupe financier compte parmi les seuls fournisseurs qui peuvent répondre à cette demande.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes			
Assurance crédit ^{a,20}	244	261	(7 %)
Assurance biens et risques divers ^a	331	271	22 %
Prêts automobiles ^a	534	440	21 %
Total	1 109	972	14 %

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 1 109 millions de dollars en 2021. La division ne cesse d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec d'importants groupes de concessionnaires et de constructeurs d'automobiles ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 244 millions de dollars en 2021, comparativement à 261 millions de dollars 2020. Cette variation découle d'un changement de comportement des consommateurs et de l'environnement réglementaire.

Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 22 % en 2021, si on compare à 2020, pour atteindre 331 millions de dollars. L'accroissement des ventes de véhicules légers au Canada²¹, en hausse de 6,6 % par rapport à 2020, de nouveaux partenariats et l'attraction des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers ont été les principaux facteurs contributifs à la croissance des ventes.

Prêts automobiles

L'émission de prêts automobiles a totalisé 534 millions de dollars en 2021, ce qui équivaut à une croissance de 21 % par rapport à 2020. Le marché des prêts non préférentiels a crû d'une année à l'autre, du fait d'un relâchement des restrictions provinciales liées à la pandémie. L'augmentation de la valeur du prêt moyen a également contribué à la croissance.

Perspectives²² et priorités d'affaires

En 2022, la division s'emploiera à améliorer l'expérience des concessionnaires au moyen de plateformes numériques, et l'expérience des clients, par l'adaptation des produits et des pratiques de distribution. Bien que le marché automobile continue de faire face à des vents contraires en raison de la pandémie de la COVID-19, la division entend bien maintenir la stratégie de croissance qui consiste à s'associer à des fabricants d'équipement, à élargir le réseau de concessionnaires et à saisir les occasions d'affaires se présentant à l'interne, au sein de iA Groupe financier.

Produits et services

- Assurance crédit
- Produits d'assurance biens et risques divers
- Prêts automobiles

Émetteurs et filiales

- iA Assurance
- SAL Marketing
- Les Garanties Nationales MRVV
- Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales
- WGI Service Plan Division
- Lubrico Warranty
- iA Financement auto
- iA Avantages, Assurance de dommages

Réseaux affiliés et de distribution

- Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (7 000 concessionnaires)
- Fabricants d'équipement
- Partenariats privilégiés

²⁰ Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société

²¹ Source : DesRosiers Automotive Consultants Inc., Information pour l'année – décembre 2021

²² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

^a Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se spécialisent dans certains créneaux de marché qui sont moins bien servis par les assureurs traditionnels. La division offre de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations d'anciens élèves et aux groupes d'affinités. Elle offre également de l'assurance voyage et maladie par l'entremise de partenaires de distribution.

La division des Marchés spéciaux possède des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, la division assure des millions de Canadiens, principalement par des protections DMA et médicales de voyage.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes (primes brutes) ²³	215	205	5 %
Ventes nettes ²⁴	193	188	3 %

En 2021, les ventes dans la division des Marchés spéciaux²³ ont augmenté de 5 % pour atteindre 215 millions de dollars. L'augmentation a principalement été enregistrée dans le bloc d'affaires non lié aux voyages, où les fortes ventes se sont maintenues pour les produits d'assurance DMA et maladie grave de base par l'entremise de partenariats existants ou élargis. Malgré les inquiétudes entourant la COVID-19, les variants et les avis émis à l'égard des voyages, le bloc d'affaires lié aux voyages a connu une croissance de 3 % en 2021, soutenue par l'incidence, toute l'année, d'un nouveau partenariat entré en vigueur à la fin de 2020 et par une reprise des activités de voyage à la fin de 2021.

Les ventes nettes, définies dans la division comme étant les primes brutes nettes de réassurance, ont enregistré une croissance de 3 %, en 2021.

Tout au long de 2021, la division est demeurée active dans ses efforts pour maintenir un avantage concurrentiel dans le marché des risques spéciaux. La division a élargi ses activités dans le cadre d'un partenariat existant et mené des analyses relativement au développement d'une plateforme numérique pour les produits d'assurance facultative.

Perspectives²⁵ et priorités d'affaires

En 2022, clients et partenaires demeureront au cœur des préoccupations de la division tandis qu'elle tentera d'en arriver à une croissance rentable. Ses priorités consisteront à établir des réseaux de distribution et à élargir les réseaux existants, à tirer parti des occasions que présentent les blocs d'envergure et à cerner les synergies internes favorables à la vente croisée des produits.

En ce qui concerne les ventes d'assurance voyage, étant donné la tendance observée fin 2021, il y a tout lieu d'être optimistes pour 2022 et d'espérer que les ventes reviennent aux niveaux antérieurs à la pandémie. Il sera important de soutenir les partenaires du secteur du voyage, une augmentation de la demande à l'égard de l'assurance voyage étant à prévoir dans le monde postpandémie.

Enfin, nous continuerons d'améliorer les capacités numériques, en cherchant avant tout à ce qu'il soit plus facile pour les clients de faire affaire avec la division pour les produits d'assurance facultative.

Produits et services

- Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialisée
- Assurance voyage et maladie
- Assurance médicale et autres produits spécialisés

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Partenaires de distribution
- Courtiers d'assurance spécialisés
- Administrateurs tiers

²³ Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

²⁴ Les ventes nettes dans la division des Marchés spéciaux sont l'équivalent des primes nettes (une mesure IFRS). Les primes nettes de la division sont incluses dans les primes nettes du secteur de l'Assurance collective avec celles des deux autres divisions, soit les Régimes d'employés et les Services aux concessionnaires.

²⁵ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

▪ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Épargne et retraite collectives

Le secteur de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises, des organisations et de leurs employés, essentiellement axés sur le bien-être financier à long terme. Les produits offerts peuvent être regroupés en deux catégories : les produits d'accumulation (produits d'épargne, tels les régimes à cotisations déterminées ou à prestations déterminées, et les services de gestion institutionnelle) et les produits de décaissement (essentiellement les rentes assurées).

Les produits sont mis en marché partout au Canada par l'entremise de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

Le secteur compte environ 300 employés, a signé des ententes avec près de 13 000 groupes et sert près de 410 000 participants et 64 000 rentiers.

Engagé à l'égard du développement durable et soucieux d'aider les participants à défendre leurs valeurs tout en répondant à leurs besoins en matière de placement, iA Groupe financier a ajouté à son offre, en 2021, de nouvelles options de placement socialement responsables.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Primes (ventes)²⁶			
Produits d'accumulation [□]			
Primes récurrentes	1 401	1 161	21 %
Transferts	766	1 177	(35 %)
Équivalents de primes	27	38	(29 %)
Total partiel	2 194	2 376	(8 %)
Rentes assurées [□]	604	707	(15 %)
Total	2 798	3 083	(9 %)
Ventes de nouveaux régimes²⁷	1 436	1 902	(25 %)

Les primes récurrentes des produits d'accumulation[□] constituent un élément clé de la stratégie du secteur, car elles permettent la croissance renouvelable des affaires. Elles correspondent aux cotisations régulières des participants qui sont perçues auprès de la clientèle des groupes en vigueur. Les primes récurrentes de 2021 ont été supérieures de 21 % à celles de 2020. Les ventes de nouveaux régimes, bien qu'inférieures à celles de 2020, ont été solides, à l'instar de l'année dans son ensemble.

Pour les neuf premiers mois de l'année, la part de marché des ventes de iA Groupe financier dans l'industrie s'est chiffrée à 11 %²⁸.

Le segment des rentes assurées[□] a terminé l'année 2021 avec 604 millions de dollars en ventes, comparativement à 707 millions en 2020, qui avait été une très bonne année.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds²⁹

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Entrées	2 327	1 050	122 %
Sorties	2 315	290	698 %
Entrées nettes	12	760	(98 %)

Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2021	2020	Variation
Produits d'accumulation	15 505	14 227	9 %
Rentes assurées	5 098	4 758	7 %
Total	20 603	18 985	9 %

L'actif des fonds sous gestion se chiffrait en fin d'année 2021 à plus de 20,6 milliards de dollars. La croissance de 9 % par rapport à 2020 est essentiellement attribuable à l'impact positif de la variation des marchés financiers. L'accroissement de l'actif sous gestion constitue un important facteur de croissance du bénéfice à long terme du secteur.

²⁶ Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont après réassurance et excluent les équivalents de primes.

²⁷ La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées. Les données de l'année précédente ont été révisées en raison de la nouvelle définition des ventes.

²⁸ Source : LIMRA

²⁹ L'évolution de l'actif sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

□ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives³⁰ et priorités d'affaires

Pour 2022 et les années à venir, le secteur de l'Épargne et retraite collectives continuera d'améliorer l'expérience client en investissant dans la technologie pour développer une solution numérique frontale, élément essentiel pour soutenir le bien-être financier, physique et mental des participants aux régimes. .

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, le secteur continuera de maximiser les gains d'efficacité en tirant parti d'une plus grande synergie entre les unités d'exploitation.

Produits et services

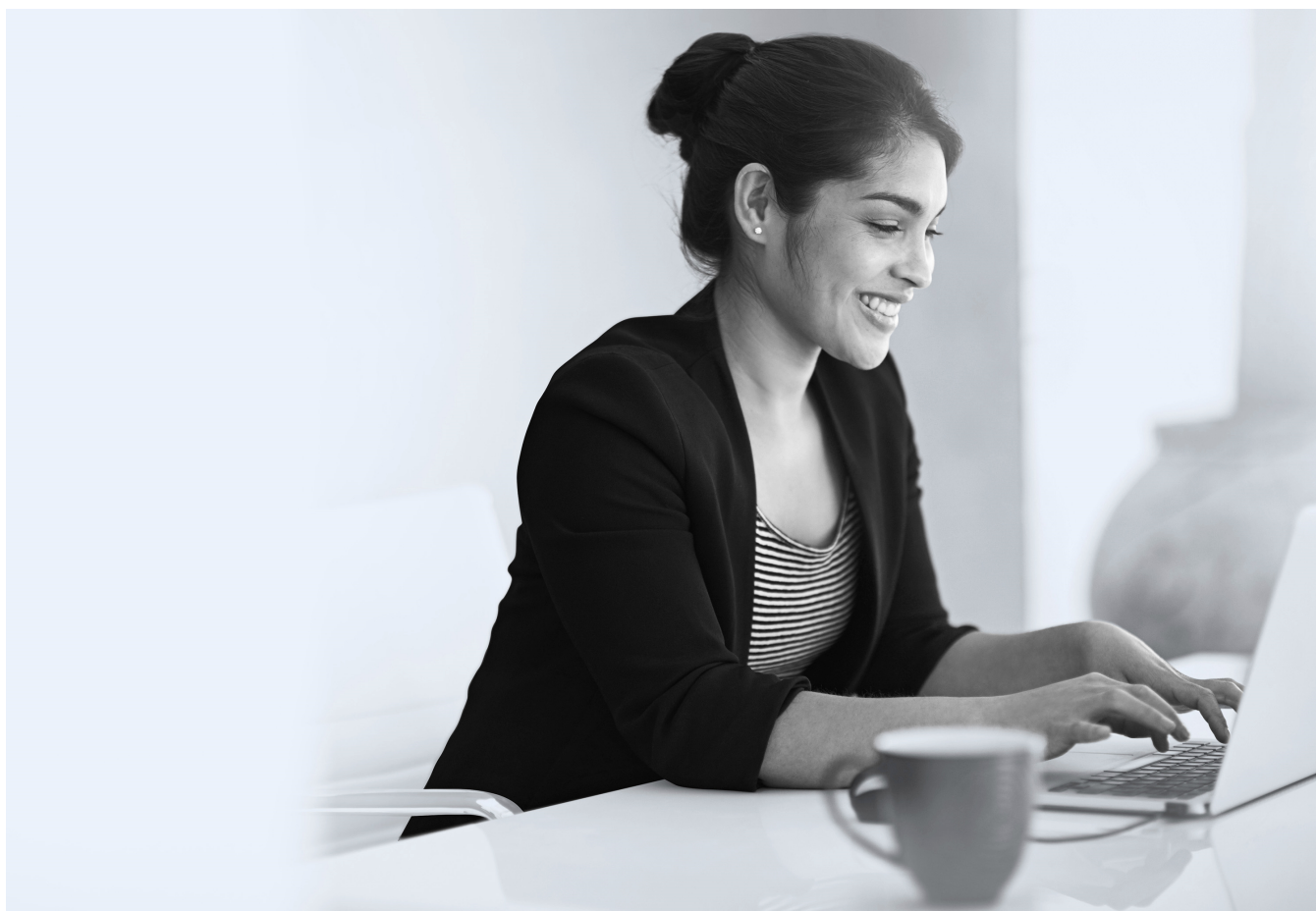
- Produits d'accumulation de capital
- Produits de décaissement (rentes assurées)
- Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, CELI et FERR)

Émetteurs et filiales

- iA Assurance

Réseaux affiliés et de distribution

- Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite
- Cabinets d'actuaire-conseils



³⁰ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

▪ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Assurance individuelle

iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées sont situées à Waco, au Texas, et représentent le point d'ancrage des activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 22 600 représentants indépendants liés au groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles représentent plus de 85 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés des familles et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing indépendantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies de faire concurrence à leurs pairs. Des capacités de souscription au point de vente simplifient et accélèrent grandement le processus, et cette technologie est désormais utilisée pour la majorité des ventes de la société.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes [□]	135	127	6 %
Primes	400	344	16 %

Les ventes d'assurance vie aux États-Unis[□] totalisent 135 millions de dollars américains pour l'année 2021, ce qui représente une croissance de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance sur le marché intermédiaire/familial, qui elle-même découle du solide rendement des principales agences de marketing indépendantes du secteur. Les ventes en 2021 ont également été influencées positivement par une augmentation considérable du nombre de nouveaux représentants liés par contrat.

Le nombre de polices émises en 2021 a été relativement similaire à celui de 2020, mais les polices émises étaient assorties de primes plus élevées en moyenne et la rétention de la clientèle s'est améliorée. Cela s'est traduit par une croissance positive des primes, les primes totales atteignant 400 millions de dollars américains en 2021, ce qui représente une croissance de 16 % par rapport à 2020.

La composition des ventes par produits est relativement constante et a très peu varié en 2021. La proportion de ventes d'assurance vie entière n'a que légèrement diminué, de 76 % en 2020 à 73 % en 2021, tandis que la proportion de ventes d'assurances temporaires sur le marché intermédiaire/familial a augmenté.

La composition des ventes par types de marchés a pour sa part aussi connu des variations mineures en raison de la croissance des ventes d'assurances temporaires. Les ventes sur le marché des assurances frais funéraires ont diminué, de 67 % en 2020 à 66 % en 2021, tandis que les ventes sur le marché intermédiaire/familial ont augmenté, passant de 22 à 24 % des ventes totales au cours de la même période. Plusieurs agences de marketing indépendantes qui se concentrent essentiellement sur l'assurance temporaire ont enregistré, en 2021, une solide croissance.

Perspectives³¹ et priorités d'affaires

- Continuer d'augmenter la capacité de distribution, l'accent étant mis sur le marché intermédiaire/familial
- Améliorer l'expérience représentant et l'expérience client par des capacités numériques au point de vente
- Continuer d'automatiser le processus de souscription

Produits et services

- Assurance vie (universelle, permanente et temporaire)
- Assurance maladie grave
- Assurance invalidité de courte durée
- Assurance décès par accident
- Rentes
- Assurance vie collective

Émetteurs et filiales

- iA American Life Insurance Company
- American-Amicable Life Insurance Company of Texas
- Occidental Life Insurance Company of North Caroline
- Pioneer American Insurance Company
- Pioneer Security Life Insurance Company

Réseaux affiliés et de distribution

- Agences de marketing indépendantes (22 610 représentants)

³¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[□] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Services aux concessionnaires

En 2021, la division des Services aux concessionnaires de notre secteur des Affaires américaines a combiné les sociétés Innovative Aftermarket Systems (IAS) et SouthwestRe dont elle avait fait l'acquisition, l'entité ainsi créée se voyant désignée comme le iA American Warranty Group.

iA American Warranty Group et les filiales qui lui sont rattachées proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des garanties prolongées et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires qui couvrent un large éventail de risques associés à la possession d'un véhicule, ainsi que des produits tels de la formation, du soutien pour améliorer les revenus et des services de marketing pour aider les concessionnaires à augmenter leurs ventes. La société bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs.

La division emploie 700 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de iA American Warranty et de ses filiales.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Ventes ^a	1 068	719	49 %

Les ventes ont été fortes en 2021 et ont totalisé 1 068 millions de dollars américains, ce qui représente une augmentation de 49 % par rapport à 2020. Ce solide résultat en dépit des stocks de véhicules restreints s'explique essentiellement par des synergies entre les différentes unités d'exploitation, auxquelles a considérablement contribué l'acquisition de IAS en mai 2020.

Ventes par marchés	2021	2020
	%	%
Producteurs affiliés	72	66
Producteurs non affiliés	28	34
Total	100	100

Les producteurs affiliés ont généré 72 % des ventes en 2021, pourcentage en forte hausse par rapport aux 66 % de 2020. Les ventes des producteurs affiliés constituent une importante mesure de la croissance, du fait de marges bénéficiaires plus élevées.

Perspectives³² et priorités d'affaires

La demande de véhicules est demeurée forte en 2021, bien que la pénurie de puces et les problèmes de chaîne d'approvisionnement aient considérablement réduit le nombre de nouveaux véhicules disponibles. La demande pour les véhicules neufs et d'occasion devrait demeurer forte en 2022 étant donné le faible taux de chômage et la solide demande de la part des consommateurs.

Les concessionnaires sont parvenus à tirer leur épingle du jeu en se procurant et en vendant un plus haut pourcentage de véhicules d'occasion, et ont connu l'une de leurs meilleures années, comme en témoigne leur bénéfice. Ils ne vendent pas autant de véhicules qu'auparavant, mais ils ont pu hausser leur bénéfice par véhicule sur les produits de financement et d'assurance, car ils ont davantage de temps à consacrer à chaque client, et les clients se montrent plus ouverts à protéger leur investissement à mesure que les prix augmentent.

Les Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont bien positionnés pour poursuivre leur croissance, non seulement en raison des conditions de marché favorables, mais aussi en raison de la réalisation des synergies attendues, de la mise à jour et de la nouvelle image de produits clés et de l'accent mis, en permanence, sur nos points d'interaction avec les clients et les partenaires de distribution, dans le but d'offrir la meilleure expérience client dans l'industrie.

Produits et services

- Garanties prolongées
- Garanties de protection d'actif
- Protection auxiliaire de véhicules
- Services de formation
- Services de marketing

Émetteurs et filiales

- Dealers Assurance Company
- Dealers Alliance Company
- iA American Warranty Corp.
- iA American Warranty, L.P. (auparavant IAS)
- First Automotive Service Corporation
- Dealer Wizard, LLC

Réseaux affiliés et de distribution

- Agents généraux
- Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)
- Tiers administrateurs
- Distribution directe auprès des consommateurs

³² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

^a Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance auto et habitation

iA Assurance auto et habitation (iAAH) est une filiale de la société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH provient de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de la division des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	Variation
Primes directes souscrites ³³	432	395	9 %

Les primes directes souscrites ont atteint 432 millions de dollars en 2021, ce qui représente une croissance de 9 % par rapport à 2020. La croissance des primes en 2021 a été forte en raison principalement de l'amélioration de la rétention de la clientèle. Cette amélioration est attribuable à un meilleur positionnement compétitif et témoigne du niveau élevé de satisfaction de la clientèle. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 10 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	2021	2020	2019	2018	2017
Taux combiné	78,0	78,7	93,1	95,8	103,9

Le taux combiné, qui correspond à la somme du taux des frais d'exploitation et du taux de sinistres, s'est amélioré considérablement depuis 2017. Une amélioration du côté de la sinistralité découle de plusieurs mesures prises, en lien avec la souscription et la tarification et, plus récemment, d'un changement de comportement de la clientèle découlant des impacts de la pandémie, qui a également contribué à l'amélioration. Notons finalement que le taux combiné est demeuré sous la barre des 100 % les quatre dernières années.

Perspectives³³ et priorités d'affaires

Le principal objectif consistera à établir de nouveaux partenariats et à maximiser les synergies avec les Services aux concessionnaires, Surex et les autres unités d'exploitation.

Au cours des prochaines années, iAAH accélérera sa transformation numérique en améliorant l'expérience client et celle des partenaires. Le principal objectif consistera à remodeler notre interaction avec les clients. Cette transformation comprend aussi un examen qui intégrera l'automatisation et les analyses de données aux principaux processus d'exploitation, de sorte que les employés puissent mieux prévoir les besoins des clients. Cette transformation constitue un facteur clé pour la croissance future.

Produits et services

- Assurance auto et habitation

Émetteurs et filiales

- iA Assurance auto et habitation
- Prysm Assurances générales
- Surex

Réseaux affiliés et de distribution

- Ventes directes provenant d'activités publicitaires
- Partenariats privilégiés
- Recommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financier

Acquisition

En novembre 2021, iA Société financière a acquis une participation majoritaire dans le courtier d'assurance de dommages en ligne Surex. En tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada, Surex réunit des fonctions libre-service et des conseillers expérimentés. Avec quelque 200 employés, Surex a servi plus de 50 000 clients jusqu'à maintenant, traitant plus de 60 000 polices annuellement, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 130 millions de dollars. Cette acquisition s'accompagne de multiples occasions stratégiques, élargissant l'offre de distribution de iA en matière d'assurance personnelle biens et risques divers à l'échelle canadienne, et améliore du même coup l'expérience client et la croissance, tout en appuyant les réseaux de conseillers de iA. En 2022 et pour les années à venir, iA se concentrera sur des projets présentant un haut potentiel de synergie, tels que la mise en œuvre d'occasions de vente croisée entre Surex et iA.

³³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La société a terminé l'année 2021 avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 830 millions de dollars, comparativement à 611 millions de dollars en 2020. Le résultat par action ordinaire (BPA) dilué s'élève à 7,70 \$ pour 2021, comparativement à 5,70 \$ un an plus tôt. Pour sa part, le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) s'établit à 13,2 % pour l'année, comparativement à 10,6 % en 2020. En ce qui concerne les activités de base, le BPA tiré des activités de base se chiffre à 8,31 \$ pour 2021, et dépasse de 17 % celui de 2020, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires tiré des activités de base s'élève à 14,2 % pour 2021, et se compare favorablement à celui de 13,3 % enregistré un an plus tôt. Ces deux dernières mesures s'inscrivent, pour 2021, au-dessus des indications aux marchés fournies au début de l'année.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020	2019	2018	2017
Résultat attribué aux actionnaires	852	633	709	634	531
Moins : dividendes sur actions privilégiées	22	22	22	21	16
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	830	611	687	613	516
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	7,73 \$	5,71 \$	6,43 \$	5,62 \$	4,84 \$
Dilué	7,70 \$	5,70 \$	6,40 \$	5,59 \$	4,81 \$
Dilué tiré des activités de base [□]	8,31 \$	7,12 \$	6,55 \$	s. o.	s. o.
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires [□]	13,2 %	10,6 %	12,9 %	12,5 %	11,4 %
ROE tiré des activités de base [□]	14,2 %	13,3 %	13,1 %	s. o.	s. o.

Analyse selon la provenance du bénéfice

L'analyse de rentabilité ci-dessous, selon la provenance du bénéfice, présente les principaux éléments qui ont eu une incidence sur les résultats financiers de 2021 par rapport aux attentes établies par la direction de la société. Les mesures présentées dans cette analyse ne sont pas conformes aux IFRS. Elles complètent l'information présentée à la sous-section « Analyse selon les résultats financiers » ci-dessous et fournissent des indicateurs additionnels qui permettent d'évaluer la performance financière.

Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur[□] – Le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur reflète les estimations qui ont été jugées les meilleures par la direction au moment de l'élaboration du budget pour l'année 2021, soit à la fin de 2020. Cependant, pour les secteurs liés à l'épargne, le bénéfice anticipé est mis à jour trimestriellement afin de rendre compte de l'évolution des marchés financiers et des entrées nettes de fonds.

À 927 millions de dollars, le bénéfice anticipé sur l'en-vigueur pour 2021 a augmenté de 16 % ou de 126 millions de dollars (avant impôts) par rapport à 2020. Cette progression s'explique principalement par la croissance organique et l'apport de l'acquisition de IAS dans le secteur des Affaires américaines. La croissance du bénéfice anticipé s'est également trouvée soutenue, en 2021, par la mise à jour trimestrielle mentionnée ci-dessus, en raison des effets favorables des entrées nettes de fonds et de la croissance des marchés financiers.

Gains (pertes) d'expérience par rapport au bénéfice anticipé[□] – Les gains ou les pertes d'expérience représentent l'écart entre le bénéfice réalisé et celui anticipé sur l'en-vigueur. Ainsi, des gains ou des pertes d'expérience surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux qui découlent des hypothèses utilisées pour déterminer le bénéfice anticipé.

La société a terminé l'année 2021 avec des gains d'expérience totalisant 69 millions de dollars avant impôts, comparativement à des pertes totalisant 97 millions de dollars en 2020. Ce résultat s'explique par les gains réalisés dans quatre des cinq secteurs d'activité. Il convient de souligner qu'en 2021, les dépenses ont été supérieures aux prévisions initiales, et ce, principalement à cause des bonis, des salaires et des avantages qui ont découlé des solides ventes et des profits enregistrés par la société au cours de l'année, et d'initiatives numériques visant à favoriser la croissance et les gains d'efficacité.

Les paragraphes qui suivent détaillent les résultats de 2021 pour les cinq secteurs d'activité de la société.

- **Assurance individuelle** – Un gain d'expérience de 59 millions de dollars avant impôts a été enregistré en 2021, comparativement à un gain de 10 millions de dollars en 2020. Les gains de 2021 sont essentiellement attribuables à une expérience favorable du côté des titulaires de polices, particulièrement au chapitre de la morbidité, et à l'impact positif des variations des marchés financiers, tandis que les dépenses ont été plus élevées que prévu. Les revenus de la filiale de distribution PPI ont également été supérieurs aux prévisions en raison, notamment, de la cession de PPI Benefits Inc.
- **Gestion de patrimoine individuel** – Un écart favorable de 9 millions de dollars avant impôts a été inscrit dans ce secteur en 2021, comparativement à un écart défavorable de 86 millions de dollars en 2020. En 2021, les résultats des fonds distincts, de iA Clarington (fonds communs de placement) et des filiales de distribution ont été plus élevés que prévu, soutenus par des ventes nettes élevées et des conditions de marché favorables. Ces gains ont toutefois été partiellement absorbés par des dépenses plus élevées.

□ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- **Assurance collective** – Le secteur a enregistré un gain d'expérience de 10 millions de dollars avant impôts en 2021, comparativement à une perte de 9 millions de dollars en 2020. Le gain de cette année provient de la division des Services aux concessionnaires, où l'expérience en matière d'assurance biens et risques divers a été favorable et les revenus des affaires liées aux prêts automobiles ont dépassé les prévisions en raison du solide rendement du portefeuille et de la libération de provisions liées à la pandémie mises de côté au premier trimestre de 2020. Les résultats des Régimes d'employés et des Marchés spéciaux ont cependant été inférieurs aux attentes, du fait de réclamations et de dépenses plus élevées.
- **Épargne et retraite collectives** – Le secteur a enregistré un écart défavorable de 12 millions de dollars avant impôts en 2021, en comparaison d'un écart favorable de 5 millions de dollars un an plus tôt. Le résultat de 2021 s'explique par des dépenses supérieures aux prévisions et d'autres éléments divers.
- **Affaires américaines** – Un gain d'expérience de 3 millions de dollars avant impôts a été enregistré en 2021, comparativement à une perte de 17 millions de dollars l'année précédente. Dans la division de l'Assurance individuelle, les résultats en 2021 ont été supérieurs aux prévisions, du fait d'une expérience favorable du côté des titulaires de polices. Dans la division des Services aux concessionnaires, les coûts d'intégration pour l'acquisition de IAS ont été plus élevés que prévu, essentiellement à cause de l'intégration accélérée des fonctions organisationnelles et administratives. Si l'on fait abstraction de cet élément, les résultats ont été meilleurs que prévu, grâce à une expérience favorable en matière de réclamations et à de solides ventes.

Gain ou drain à la vente[□] – Le *drain* est une charge à laquelle doit faire face une compagnie d'assurance, essentiellement attribuable aux dépenses à l'établissement de nouvelles polices. Certains produits ont des caractéristiques qui les rendent plus exigeants que d'autres en ce qui concerne le *drain*, comme les produits qui comportent des garanties à long terme. Notons que si l'expérience se déroule comme prévu au cours des années suivant l'émission d'un contrat, le profit réalisé couvre, entre autres, la charge liée à l'émission du contrat. Dans le secteur de l'Assurance individuelle et dans la division de l'Assurance individuelle du secteur des Affaires américaines, la charge à l'établissement des nouveaux contrats (ou *drain*) totalise 15 millions de dollars avant impôts pour l'année 2021, comparativement à 28 millions de dollars l'année précédente. Le *drain*, exprimé en pourcentage des ventes (qui sont mesurées par les primes annualisées de première année) s'est établi à 3 % en 2021, comparativement à 7 % en 2020. Le *drain* pour 2021 est ainsi plus favorable qu'en 2020 et s'inscrit dans le milieu de la fourchette cible de -5 % à 10 % donnée comme indication pour 2021.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction[□] – À la fin de chaque trimestre, la société s'assure de la suffisance de ses provisions compte tenu du contexte économique existant. De plus, à la fin de chaque année, la société procède à une mise à jour de ses hypothèses d'évaluation afin de tenir compte des plus récents développements dans l'environnement économique et financier de même que de ses propres résultats et de ceux de l'industrie en matière notamment de mortalité, de morbidité, d'abandons et de coûts unitaires.

En 2021, les mesures prises par la direction et les changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des passifs nets relatifs aux contrats d'assurance (pour les affaires sans participation) ont exercé un impact net positif sur le bénéfice d'exploitation de 2 millions de dollars avant impôts, qui peut être réparti comme suit :

- **Mortalité et morbidité** – Une augmentation des réserves de 39 millions de dollars avant impôts a été effectuée à la suite des résultats des études de mortalité et de morbidité annuelles de la société et de l'augmentation de la protection supplémentaire dans les réserves destinées à pallier l'incertitude associée à la pandémie. Cette dernière reflète la tendance la plus récente dans les réclamations de décès supplémentaires attribuables aux effets directs et indirects de la pandémie. La valeur de cette protection supplémentaire face à la surmortalité s'établissait, à la fin de 2021, à 37 millions de dollars.
- **Comportement des titulaires de polices (abandons)** – Une augmentation des réserves de 10 millions de dollars avant impôts a résulté des résultats des études sur le comportement des titulaires de polices de la société pour l'année et de la diminution de la protection supplémentaire dans les réserves pour pallier l'incertitude associée à la pandémie. Les études annuelles ont mené à une augmentation des réserves reflétant principalement l'expérience au chapitre des abandons de certains produits d'assurance maladie grave. Quant aux protections supplémentaires dans les réserves pour pallier l'incertitude associée à la pandémie, elles ont été réduites, aucun comportement défavorable des titulaires de polices attribuable à l'incertitude économique découlant de la pandémie n'ayant été enregistré en 2021. La valeur de cette protection supplémentaire pour le comportement défavorable des titulaires de polices se chiffrait, à la fin de 2021, à 20 millions de dollars avant impôts.
- **Hypothèses économiques** – La révision des hypothèses de placement et des hypothèses économiques a donné lieu à une libération de réserves de 47 millions de dollars avant impôts.
- **Dépenses et autres** – Une libération de réserves de 4 millions de dollars avant impôts a été enregistrée en raison de l'incidence favorable du raffinement de la modélisation des passifs de polices, qui a plus que compensé l'ajustement des hypothèses en matière de dépenses résultant de l'étude sur les dépenses de la société pour l'année.

Pour plus de détails, vous référer à la note 14 des états financiers intitulée *Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement*.

Revenu sur le capital[□] – Le revenu sur le capital correspond au revenu tiré des placements dans lesquels le capital de la société est investi, moins toutes les dépenses engagées pour générer ce revenu. La société considère aussi dans le revenu sur le capital les frais de financement provenant des débentures, l'amortissement des actifs intangibles en lien avec des acquisitions et les résultats de la filiale iA Auto et habitation (iAAH). Le revenu sur le capital s'élève à 125 millions de dollars avant impôts pour l'année 2021, comparativement à 105 millions de dollars pour 2020. Le résultat plus élevé que prévu en 2021 s'explique par une forte contribution de la filiale iA Auto et habitation, résultant de ratios de réclamations inférieurs et de revenus d'investissements sur le capital plus élevés.

Impôts sur le revenu[□] – Les impôts sur le revenu représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs sur la vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants. Ils sont considérés comme une dépense aux fins de calcul du bénéfice d'exploitation. Les impôts sur le revenu se sont chiffrés à 256 millions de dollars en 2021, pour un taux d'impôt effectif qui était ainsi de 23,1 %.

[□] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultats selon les activités de base

Les mesures financières basées sur les résultats tirés des activités de base sont des mesures non-IFRS utilisées pour mieux comprendre la capacité de la société à générer des bénéfices durables.

Les résultats tirés des activités de base excluent des résultats divulgués selon les mesures financières IFRS, les impacts des éléments qui créent de la volatilité dans ces résultats ou qui, selon la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société. Le tableau ci-dessous présente les six types d'ajustements appliqués au résultat par action (BPA) divulgué pour calculer le BPA tiré des activités de base.

Ces ajustements visent notamment l'impact des variations des marchés financiers, les changements d'hypothèses actuarielles, les différents impacts des acquisitions et la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêt sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS.

Le BPA tiré des activités de base de 8,31 \$ en 2021 est supérieur de 17 % à celui de 2020.

Rapprochement du BPA divulgué avec le BPA tiré des activités de base, selon la définition des revenus tirés des activités de base établie pour l'année 2021

	2021	2020
Résultat par action ordinaire (BPA, dilué)	7,70 \$	5,70 \$
Ajustements :		
Impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction	(0,21 \$)	0,49 \$
Changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction	(0,02 \$)	(0,04 \$)
Gains ou pertes liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	0,10 \$	(0,01 \$)
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	0,52 \$	0,42 \$
Charge de retraite non liée aux activités de base	0,22 \$	0,19 \$
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	— \$	0,37 \$
BPA tiré des activités de base^a	8,31 \$	7,12 \$

Rapprochement de certaines mesures non conformes aux IFRS avec les IFRS

Le tableau qui suit permet d'effectuer le rapprochement entre le bénéfice d'exploitation et les impôts indiqués dans le tableau ci-dessus et les mesures conformes aux IFRS.

Rapprochement de la provenance du bénéfice avec les mesures conformes aux IFRS

(En millions de dollars)	2021	2020
Composantes du bénéfice avant impôts :		
Bénéfice d'exploitation (selon la provenance du bénéfice)	983	658
Revenu sur le capital (selon la provenance du bénéfice)	125	105
Bénéfice attribuable aux contrats avec participation et autres éléments	10	(1)
Résultat avant impôts selon les états financiers	1 118	762
Impôts :		
Sur le bénéfice d'exploitation et sur le revenu sur le capital	(256)	(130)
Montant relatif aux contrats avec participation et autres éléments	—	—
Impôts selon les états financiers	(3)	(130)
Résultat net selon les résultats financiers	859	632

^a Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2021, 2020 et 2019 sont présentés au tableau ci-dessous.

État des résultats consolidés

(En millions de dollars)	2021	2020	2019
Produits			
Primes nettes	13 164	11 196	8 944
Produits de placement	206	4 668	4 642
Autres produits	2 116	1 775	1 679
Total	15 486	17 639	15 265
Prestations sur contrats et charges			
Prestations nettes sur contrats	6 991	5 290	5 392
Transferts nets aux fonds distincts	3 278	2 872	917
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(45)	5 760	4 773
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(1)	34	27
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(76)	(737)	(44)
Commissions	2 180	1 788	1 654
Frais généraux	1 823	1 668	1 472
Taxes sur primes et autres taxes	141	129	128
Charges financières	77	73	59
Total	14 368	16 877	14 378
Résultats avant impôts	1 118	762	887
Moins : impôts	259	130	188
Résultat net	859	632	699
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	7	(1)	(10)
Résultat net attribué aux actionnaires	852	633	709
Moins : dividendes sur actions privilégiées	22	22	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	830	611	687

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

L'augmentation de 36 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires entre 2021 et 2020 s'explique par les éléments mentionnés ci-après.

Produits

Les produits, dont les trois composantes sont présentées au tableau ci-dessus, totalisent près de 15,5 milliards de dollars pour 2021, ce qui représente une diminution de 12 % par rapport à l'année 2020. Cette diminution est principalement liée à une diminution des produits de placement de près de 4,5 milliards de dollars, essentiellement attribuable au changement dans la juste valeur des placements, découlant des variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. En règle générale, les variations dans la juste valeur des placements sont largement neutralisées par les variations correspondantes du passif relatif aux contrats d'assurance, leur effet sur le revenu net étant donc minime. Quant aux primes nettes, elles ont augmenté de près de 2,0 milliards de dollars en 2021, ou de 18 % par rapport à 2020. On observe une croissance dans presque tous les secteurs, qui provient principalement des produits d'épargne individuelle, tels les fonds distincts et les certificats de placement garanti. La croissance des affaires dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel a également contribué à la hausse des autres produits. L'acquisition de IAS Parent Holdings, Inc. au deuxième trimestre de 2020 a quant à elle contribué à l'augmentation des primes nettes et des autres revenus des Affaires américaines.

Le tableau suivant fournit plus de détails sur la composition des produits par secteurs.

Produits par secteurs

(En millions de dollars)	Exercice terminé le 31 décembre 2021						Total
	Assurance individuelle	Gestion de patrimoine individuel	Assurance collective	Épargne et retraite collectives	Affaires américaines	Autres	
Primes nettes	1 758	5 709	1 728	2 746	828	395	13 164
Variation p/r 2020	133	1 793	125	(272)	134	55	1 968
Produits de placement	56	(149)	114	29	(16)	172	206
Variation p/r 2020	(3 536)	(298)	(80)	(358)	(208)	18	(4 462)
Autres produits	142	1 780	77	118	351	(352)	2 116
Variation p/r 2020	24	279	5	13	175	(155)	341
Total	1 956	7 340	1 919	2 893	1 163	215	15 486
Variation p/r 2020	(3 379)	1 774	50	(617)	101	(82)	(2 153)

▣ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prestations sur contrats et charges

Les prestations sur contrats et charges ont enregistré une baisse de 2,5 milliards de dollars en 2021 par rapport à 2020. Le principal élément qui a contribué à cette baisse est une variation du passif relatif aux contrats d'assurance de 5,8 milliards de dollars par rapport à 2020, essentiellement attribuable à une hausse des taux d'intérêt cette année, par opposition à une diminution l'an dernier. Rappelons que la variation de ce passif au cours d'une période reflète notamment la variation de la juste valeur et du rendement des actifs appartenant aux provisions mathématiques, la variation des primes et prestations nettes sur contrats, les transferts nets aux fonds distincts et les variations des provisions mathématiques qui découlent des changements d'hypothèses.

La diminution des prestations sur contrats et charges a été partiellement compensée par :

- Une augmentation des prestations nettes sur contrats de plus de 1,7 milliard de dollars, essentiellement à l'Épargne et retraite collectives, reflétant le cours normal des activités pour les contrats de groupe. Les prestations nettes sur contrats comprennent les prestations versées à la suite de décès, d'invalidités, de maladies, de sinistres ou de résiliations de contrats ainsi que les paiements de rentes;
- Une variation moindre de l'actif de réassurance, en 2021, qu'en 2020 (661 millions de dollars). Notons que les facteurs qui ont une incidence sur cet élément sont généralement les mêmes que ceux qui influent sur la variation du passif relatif aux contrats d'assurance;
- Une augmentation des transferts nets aux fonds distincts par rapport à 2020, la croissance des primes ayant dépassé celle des prestations (406 millions de dollars);
- Une augmentation des commissions comparativement à l'année précédente (392 millions de dollars), découlant pour l'essentiel de la croissance dans le bloc de polices en vigueur ainsi que des acquisitions. Les commissions correspondent à la rémunération des conseillers financiers pour les nouvelles ventes, les partenaires des réseaux de distribution et certains contrats en vigueur;
- Une augmentation des dépenses générales, essentiellement attribuable à la croissance des affaires et à des acquisitions (155 millions de dollars).

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 259 millions de dollars en 2021, comparativement à une de 130 millions de dollars en 2020. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et l'augmentation en 2021 découle principalement d'un revenu supérieur avant impôts.

Résultats trimestriels

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2021. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Primes nettes

Les primes nettes ont connu une hausse de 9 % au quatrième trimestre de 2021, si on compare au trimestre correspondant de l'année précédente, et s'établissent à près de 3,4 milliards de dollars pour la période. Cette variation s'explique principalement par la croissance marquée des primes nettes dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel, atténuée toutefois par une diminution dans celui de l'Épargne et retraite collectives.

La variation des marchés boursiers, l'importance des primes investies dans les fonds distincts et la réalisation de nouvelles ententes avec des groupes de grande taille dans les deux secteurs qui distribuent leurs produits aux entreprises et aux groupes, notamment, contribuent à la fluctuation des primes d'un trimestre à un autre.

Notons que les primes nettes incluent les sommes investies par les assurés dans les fonds distincts de la société, mais excluent celles investies par les clients dans les fonds communs de placement.

Produits de placement

Au cours du quatrième trimestre de 2021, les produits de placement ont enregistré une hausse de 1 093 millions de dollars, si on compare au même trimestre de 2020. L'augmentation au cours du quatrième trimestre de 2021 découle principalement de la hausse de la juste valeur des placements en obligations et des instruments financiers dérivés qu'a engendrée la variation des taux d'intérêt, des taux de change et des taux du marché.

Notons que les produits de placement évoluent généralement en grande partie en fonction de la juste valeur des placements, qui découle de l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et de l'écart des émetteurs, notamment en ce qui touche les obligations, les actions et les instruments financiers dérivés. Les produits de placement varient aussi en fonction des revenus d'intérêts, des dividendes et des revenus locatifs des immeubles et des profits et des pertes réalisés sur disposition d'actifs disponibles à la vente.

Sur le plan comptable, la majorité des obligations et des actions sont des titres classés « Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net » et sont utilisées comme actifs sous-jacents aux provisions mathématiques. La variation de la juste valeur de ces actifs se reflète par conséquent dans l'augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance.

Autres produits

Les autres produits sont constitués des honoraires liés à la gestion des fonds distincts et des fonds communs de placement, des revenus tirés des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) ainsi que des revenus d'honoraires provenant des filiales de courtage et des actifs gérés pour des tiers. Au quatrième trimestre de 2021, les autres produits ont connu une hausse de 93 millions de dollars, soit de 20 %, si on compare avec le même trimestre de 2020. Cette variation provient majoritairement du secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

(En millions de dollars)	Assurance individuelle		Gestion de patrimoine individuel		Assurance collective		Épargne et retraite collectives		Affaires américaines		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Provenance du bénéfice¹¹ :												
Bénéfice anticipé sur l'en-vigueur	384	362	284	238	98	91	33	22	128	88	927	801
Gains (pertes) d'expérience	59	10	9	(86)	10	(9)	(12)	5	3	(17)	69	(97)
Gain (<i>drain</i>) sur les ventes	(9)	(16)	—	—	—	—	—	—	(6)	(12)	(15)	(28)
Changements d'hypothèses	31	(20)	1	(1)	(3)	(5)	(31)	12	4	(4)	2	(18)
Bénéfice d'exploitation	465	336	294	151	105	77	(10)	39	129	55	983	658
Revenu sur le capital	108	82	22	15	5	1	10	4	(20)	3	125	105
Impôts	(119)	(67)	(86)	(42)	(31)	(16)	—	(8)	(20)	3	(256)	(130)
Résultat net attribué aux actionnaires	454	351	230	124	79	62	—	35	89	61	852	633
Moins : dividendes sur actions privilégiées	16	17	3	3	2	1	1	1	—	—	22	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	438	334	227	121	77	61	(1)	34	89	61	830	611

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2021				2020			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Primes nettes	3 353	3 332	3 104	3 375	3 080	3 248	2 113	2 755
Produits de placement	2 067	(41)	1 730	(3 550)	974	396	4 155	(857)
Autres produits	557	543	510	506	464	455	416	440
Total	5 977	3 834	5 344	331	4 518	4 099	6 684	2 338
Résultat avant impôts	292	289	304	233	203	268	247	44
Impôts	68	63	69	59	31	49	52	(2)
Résultat net	224	226	235	174	172	219	195	46
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	10	3	(1)	(5)	(5)	(4)	7	1
Résultat net attribué aux actionnaires	214	223	236	179	177	223	188	45
Moins : dividendes sur actions privilégiées	5	6	5	6	5	6	5	6
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	209	217	231	173	172	217	183	39
Résultat par action ordinaire								
De base	1,95 \$	2,01 \$	2,16 \$	1,61 \$	1,61 \$	2,03 \$	1,71 \$	0,37 \$
Dilué	1,94 \$	2,01 \$	2,15 \$	1,61 \$	1,60 \$	2,03 \$	1,71 \$	0,36 \$
Transferts nets aux fonds distincts	1 004	1 018	845	411	1 038	622	524	688
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 890	96	1 789	(3 820)	1 494	950	4 018	(702)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'investissement	5	1	7	(14)	9	3	21	1
Actif total du fonds général	55 082	54 226	53 160	52 238	53 662	52 706	51 499	47 811
Actif net des fonds distincts	39 577	36 886	35 837	33 437	32 804	30 119	28 505	25 460

¹¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation[□]

La structure du capital de iA Société financière se répartit en trois catégories de capitaux : les capitaux propres, les débetures ainsi que les comptes des contrats avec participation. Au 31 décembre 2021, le capital[□] de la société atteignait près de 8,7 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 9 % par rapport au 31 décembre 2020. Les capitaux propres et les comptes de contrats avec participation constituaient 83 % du capital total à la fin de 2021.

La variation favorable en 2021 est principalement attribuable à l'augmentation des résultats non distribués, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés aux actionnaires ordinaires.

Structure du capital

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Capitaux propres					
Actions ordinaires	1 706	1 674	1 666	1 656	1 521
Actions privilégiées ³⁴	525	525	525	525	375
Résultats non distribués ^{35,36}	4 963	4 170	3 823	3 440	3 073
Surplus d'apport	17	20	18	23	20
CAERG ³⁷	(14)	83	56	23	49
Total partiel	7 197	6 472	6 088	5 667	5 037
Débetures ³⁴	1 450	1 449	1 050	901	996
Comptes des contrats avec participation ³⁷	48	41	42	52	41
Total	8 695	7 962	7 180	6 620	6 074

Levier financier[□] et ratio de couverture[□]

Le ratio d'endettement[□], tel que mesuré par les débetures par rapport à la structure du capital, était de 16,7 % au 31 décembre 2021, et si on ajoute les actions privilégiées aux débetures, il s'élevait à 22,7 %. La diminution de ces ratios s'explique par l'augmentation, déjà mentionnée, du capital total de la société, en l'absence d'activités financières, de rachats ou d'émissions en 2021.

Au 31 décembre 2021, le ratio de couverture[□] était de 16,1x, comparativement à 11,7x au 31 décembre 2020. Cette augmentation est essentiellement attribuable à un bénéfice plus élevé, aucune activité financière n'ayant été réalisée en 2021. Le ratio de couverture correspond au ratio du bénéfice des douze derniers mois avant impôts et frais financiers liés aux intérêts, par rapport aux frais financiers liés aux intérêts et aux dividendes.

Ratios d'endettement et ratio de couverture

	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Ratios d'endettement [□]					
Débetures/structure du capital	16,7%	18,2 %	14,6 %	13,6 %	16,4 %
Débetures et actions privilégiées/structure du capital	22,7%	24,8 %	21,9 %	21,5 %	22,6 %
Ratio de couverture (en nombre de fois) ^{□,38}	16,1x	11,7x	16,6x	14,6x	13,3x

Solvabilité

Lors de la création de la société de portefeuille iA Société financière, la société s'est engagée à suivre la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers. Le ratio de solvabilité[□] de la société s'établissait à 134 % au 31 décembre 2021, comparativement à 130 % au 31 décembre 2020. L'augmentation de quatre points de pourcentage au cours de l'année est principalement attribuable au fait d'une très forte génération organique de capital. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, en 2021, bien au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 %. Le rachat des débetures de 250 millions de dollars annoncé le 20 janvier 2022 réduira, une fois complété, le ratio de solvabilité de la société d'environ trois points de pourcentage, pour un ratio pro forma de 131 % au 31 décembre 2021.

³⁴ Éléments pris en compte dans le calcul du ratio d'endettement, considérés comme de la dette à long terme

³⁵ Au quatrième trimestre de 2018, la société a effectué un ajustement relatif à l'estimation du passif d'impôts liée aux périodes antérieures en abaissant de 58 millions de dollars les résultats non distribués au 1^{er} janvier 2017.

³⁶ Au quatrième trimestre de 2019, un ajustement a été effectué rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 en transférant 7 millions de dollars des résultats non distribués aux comptes des contrats avec participation.

³⁷ CAERG : cumul des autres éléments du résultat global

³⁸ Calculé en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des dividendes sur actions privilégiées et des primes versées au rachat d'actions privilégiées (s'il y a lieu)

□ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Comme mentionné plus tôt, la génération organique de capital³⁹ a été très forte tout au long de l'année, la société ayant généré, en 2021, environ 450 millions de dollars en capital supplémentaire, dépassant ainsi la fourchette cible de 275 à 325 millions de dollars pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2022, et la société prévoit conserver un ratio de solvabilité à l'intérieur ou au-dessus de la fourchette cible de 110 % à 116 % pour iA Société financière³⁹.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Capitaux disponibles	4 982	4 368
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	5 261	5 055
Coussin de solvabilité global	7 640	7 267
Ratio de solvabilité^a	134 %	130 %

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

Il n'y a eu, en 2021, aucune activité financière ni aucun rachat et aucune émission.

Le 20 janvier 2022, iA Assurance a annoncé qu'elle effectuerait, le 23 février 2022, le rachat de quelque 250 millions de dollars en débetures.

Débetures

La société comptabilisait quatre séries de débetures, dont deux émises par iA Assurance, dans son bilan au 31 décembre 2021, d'une valeur comptable totale de 1 446 millions de dollars. Ces quatre séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débetures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2021, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 41,6 millions de dollars, comme c'était le cas en 2020.

Actions ordinaires en circulation

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Société financière et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière. Les actions ordinaires de iA Société financière se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

Au 31 décembre 2021, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 107 557 577, soit 493 750 actions de plus qu'au 31 décembre 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à l'exercice d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction, puisqu'il n'y a eu aucune émission d'actions ordinaires et très peu de rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions, le programme n'ayant été réintroduit qu'en décembre 2021, après la levée des restrictions réglementaires visant les programmes de rachat d'actions.

Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre d'actions ordinaires en circulation	108	107	107	109	107

Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est devenue une société à capital-actions en février 2000. Le titre de la société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Le titre de la société a clôturé l'année 2021 à 72,38 \$. La capitalisation boursière de la société s'établissait ainsi à près de 7,8 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 32 % de la capitalisation en 2021.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Cours de l'action	72,38 \$	55,18 \$	71,33 \$	43,57 \$	56,82 \$
Capitalisation boursière	7 785	5 908	7 630	4 731	6 386

Valeur comptable par action ordinaire⁴⁰

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 62,01 \$ à la fin de l'année 2021, ce qui représente une progression de près de 12 % au cours de l'année. Cette progression provient essentiellement de l'apport des résultats non distribués nets des dividendes payés durant l'année 2021.

³⁹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

⁴⁰ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

^a Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur comptable par action ordinaire ⁴¹	62,01 \$	55,52 \$	51,99 \$	47,34 \$	43,65 \$

Actions privilégiées

En 2021, la filiale iA Assurance a versé 22 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B, G et I. Le capital de iA Assurance comporte actuellement des actions privilégiées de catégorie A réparties entre ces trois séries, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

Dividendes

En novembre 2021, la société a haussé de 29 %, de 0,4850 \$ à 0,6250 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire, après que les autorités réglementaires ont mis un terme aux restrictions imposées à cet égard en contexte de pandémie. Ainsi, 2,0800 \$ par action ordinaire ont été versés en 2021 comparativement à 1,9400 \$ en 2020, ce qui représente une hausse de 7 %. Au total, la société a versé 224 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2021. Le ratio de distribution du dividende⁴¹ pour l'année s'établit à 27 % du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires, s'inscrivant ainsi dans la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2021. Notons que la société a annoncé que la fourchette cible pour son ratio de distribution du dividende serait désormais de 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base⁴². Cette cible était auparavant fondée sur le bénéfice divulgué.

Dividendes

	2021	2020	2019	2018	2017
Dividendes versés par action ordinaire	2,08 \$	1,94 \$	1,77 \$	1,59 \$	1,43 \$
Ratio de distribution ⁴¹	27 %	34 %	27 %	28 %	30 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les différentes catégories d'actions privilégiées.

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,6250 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, soit le même que celui annoncé au trimestre précédent. Ce dividende sera payable le 15 mars 2022 à tous les actionnaires inscrits le 4 mars 2022.

iA Assurance n'a pas versé de dividende au quatrième trimestre de 2021. Pour le premier trimestre de 2022, le conseil d'administration de iA Assurance n'a approuvé le versement d'aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Aucun dividende ne sera donc versé par iA Assurance à iA Société financière au premier trimestre de 2022.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2022 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 4 mars 2022.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2360625 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série G. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2022 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 4 mars 2022.

Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2022 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 4 mars 2022.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2021, à l'octroi de 310 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2031, ont été octroyées à un prix d'exercice moyen pondéré de 58,55 \$. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 668 733 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,55 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2021.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Société financière, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Société financière. Les actions émises dans le cadre du régime sont acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachats d'actions

Le 1^{er} décembre 2021, les autorités réglementaires ayant levé, en novembre 2021, leurs restrictions sur les programmes de rachats d'actions, la société a annoncé qu'elle réinstaurait son programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités. En vertu de ce programme, en vigueur du 6 décembre 2021 au 5 décembre 2022, la société pourrait racheter jusqu'à 5 382 503 actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % des actions émises en circulation en date du 23 novembre 2021. Au quatrième trimestre, 112 500 actions ordinaires ont été rachetées et annulées dans le cadre du programme, pour une valeur totale de 8 millions de dollars.

⁴¹ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

⁴² Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions privilégiées et débetures – iA Société financière inc.

Débetures subordonnées émises le 21 février 2020 et échéant le 21 février 2030

Valeur nominale :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	2,400 % jusqu'au 21 février 2025. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1,8 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Valeur nominale :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 2 millions de dollars.

Actions privilégiées et débetures – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Valeur nominale :	125 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires, convertibles en actions privilégiées de catégorie A
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Actions privilégiées de catégorie A – série G

Nombre :	10 000 000
Valeur nominale :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,0750 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2017. Le 30 juin 2017, le taux annuel a été modifié à 0,94425 \$ en espèces par action privilégiée.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, depuis le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite

Actions privilégiées de catégorie A – série I

Nombre :	6 000 000
Valeur nominale :	150 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 1,20 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 31 mars 2023. Le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 2,75 %.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'AMF, le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite.

Débetures subordonnées émises le 23 février 2015 et échéant le 23 février 2027

Valeur nominale :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	250 millions de dollars
Intérêt porté :	2,64 % jusqu'au 23 février 2022. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au Taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 1,08 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 23 février 2022, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 0,3 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 16 septembre 2016 et échéant le 15 septembre 2028

Valeur nominale :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	399 millions de dollars
Intérêt porté :	3,30 % jusqu'au 15 septembre 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et la prime à l'émission, pour un total de 1 million de dollars.

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées et des débetures. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2021, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2021, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses sont périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 28 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2021, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Déventures	1 450	250	—	1 200
Obligations locatives	123	21	60	42
Obligations d'achat	341	90	251	—
Autres obligations à long terme	3 864	2 508	794	562
Total des obligations contractuelles	5 778	2 869	1 105	1 804

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 29 des états financiers consolidés.

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2021, les cotes accordées par Standard & Poor's et A.M. Best sont demeurées inchangées, et ce, avec une perspective stable.

En mars 2021, DBRS Morningstar a haussé la cote de crédit de l'émetteur de IA Société financière, la faisant passer de A (low) à A, et la cote des débetures subordonnées, qui est passée de BBB (high) à A (low). Elle a également haussé la cote de crédit de l'émetteur et la cote de solidité financière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers de A (high) à AA (low), la cote des débetures subordonnées de A à A (high) et celle des actions privilégiées non cumulatives, de Pfd-2 (high) à Pfd-1 (low). Ces augmentations reflètent les efforts déployés par la société au cours des dernières années pour améliorer son profil de risque, en particulier sa sensibilité aux risques liés aux marchés, et opérer un virage vers des produits moins exigeants en capitaux. Soulignons que, du côté de DBRS Morningstar, les cotes ne sont désormais plus sous révision avec implications positives où elles avaient été placées en décembre 2020, mais assorties d'une perspective stable.

Cotes de crédit

IA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débetures subordonnées	A-
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Débetures subordonnées	A (low)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Débetures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (Low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Débetures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Débetures subordonnées	a
	Actions privilégiées	a-

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+

Dealers Assurance Company

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a

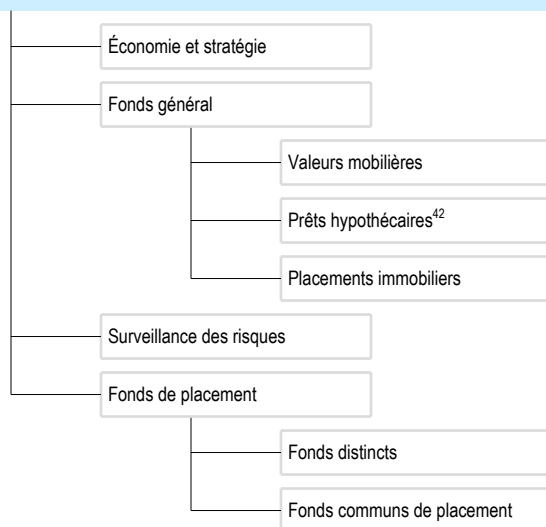
▣ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DES PLACEMENTS



La plupart des professionnels des placements de iA Groupe financier voient à la répartition des actifs et à la sélection des titres du fonds général ainsi qu'à celles de plusieurs fonds distincts et fonds communs de placement, en plus d'effectuer la supervision de tous les gestionnaires externes.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des obligations, des actions, des prêts hypothécaires, des placements immobiliers, des placements à court terme et des produits dérivés.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.) ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La *Politique d'investissement responsable*, la *Politique de développement durable* et la *Politique sur le vote par procuration* fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés en interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. (iAGP) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la *Politique d'investissement responsable*, et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGP évalue régulièrement l'application de la *Politique* dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable, tant dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

⁴² La société s'est retirée du marché des prêts hypothécaires résidentiels en 2020. Le portefeuille de prêts hypothécaires est désormais constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et sous administration[¶]

iA Groupe financier gère et administre des actifs qui totalisaient 221,2 milliards de dollars au 31 décembre 2021, ce qui représente une augmentation de 23,7 milliards de dollars, ou de 12 %, par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Actif sous gestion [¶]					
Fonds général	55 082	53 661	45 280	39 760	37 789
Fonds distincts	39 577	32 804	27 868	23 781	24 117
Fonds communs de placement	13 955	11 393	11 594	10 833	11 723
Autres	2 862	3 797	15 500	14 721	15 123
Total partiel	111 476	101 656	100 242	89 094	88 753
Actif sous administration [¶]	109 687	95 830	89 246	79 678	80 787
Total	221 163	197 486	189 488	168 772	169 540

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 10 % si on compare à l'année 2020 et atteignait 111,5 milliards de dollars au 31 décembre 2021.

L'actif sous administration était pour sa part de 109,7 milliards de dollars au 31 décembre 2021, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers⁴³) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine⁴⁴) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

L'objectif de la société est de gérer avec rigueur et prudence les placements en recherchant l'équilibre entre l'obtention de bons rendements et le contrôle des risques. En plus de maintenir une saine diversification des placements, tant en ce qui regarde les émetteurs et les secteurs d'activité qu'en ce qui regarde les régions géographiques, la société surveille étroitement l'appariement et elle s'assure de maintenir en tout temps un niveau suffisant de liquidités. Pour plus d'information sur le risque de liquidité et sa gestion, ainsi que sur le processus d'appariement et les mesures prises par la société pour atténuer les risques liés à ce processus, se référer à la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

La majeure partie de l'actif des fonds lié aux activités d'assurance et de rentes est principalement investie dans des titres à revenu fixe, comme les obligations, et, dans une moindre mesure, dans des titres de participation (actions). L'actif lié au capital est pour sa part investi dans des titres à revenu fixe et dans des actions privilégiées.

Composition des placements du fonds général

À la fin de l'année 2021, 72 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 6 % dans des prêts hypothécaires et autres prêts, pour un total de 78 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 77 % et 79 % au cours des cinq dernières années, tandis que la proportion des actions a varié entre 7 % et 11 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Obligations	32 893	32 099	27 509	23 592	22 944
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 922	2 802	3 870	3 661	3 288
Actions	3 906	3 286	3 024	3 055	3 467
Immeubles	1 870	1 916	2 077	1 721	1 341
Autres placements	4 060	5 045	3 440	2 550	2 782
Total	45 651	45 147	39 919	34 579	33 822

⁴³ Le 1^{er} juillet 2021, Investia Services financiers inc. et FundEX Investments Inc. ont fusionné pour former une entité unique du nom d'Investia Services financiers.

⁴⁴ Depuis le 18 janvier 2021, iA Gestion privée de patrimoine est la nouvelle image de marque qui remplace les marques iA Valeurs mobilières et Patrimoine Hollis.

¶ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Portefeuille	45,7 G\$	45,1 G\$
Obligations	72 %	71 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	6 %	6 %
Actions	9 %	7 %
Immeubles	4 %	4 %
Autres	9 %	11 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Qualité générale des placements

Au 31 décembre 2021, le montant des placements douteux nets était de 17 millions de dollars, comparativement à 31 millions de dollars un an plus tôt. Sur un portefeuille de 45,7 milliards de dollars, cela représentait 0,04 % des placements totaux (0,07 % au 31 décembre 2020). Cette diminution est attribuable à la cession d'une obligation de société qui a subi les effets de la pandémie et pour laquelle une provision a été prise en 2020.

La qualité globale des placements est demeurée très bonne en 2021.

Placements douteux nets (excluant les prêts assurés)

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Obligations	17	31	10	13	15
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	0	1	3	8
Total	17	31	11	16	23

Les placements douteux nets sont composés des obligations et des prêts hypothécaires conventionnels en souffrance depuis trois mois ou plus, des prêts restructurés ainsi que d'autres prêts en défaut, et ils tiennent compte des provisions spécifiques pour pertes comptabilisées en contrepartie de ces éléments d'actif.

Placements douteux nets en pourcentage des placements totaux

(%)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Placements douteux nets	0,04	0,07	0,03	0,05	0,07

Pour l'ensemble du portefeuille de placements, les moins-values non réalisées sur les titres de sociétés à revenu fixe classés comme disponibles à la vente s'élevaient à 35,5 millions de dollars au 31 décembre 2021 (0,2 million de dollars au 31 décembre 2020).

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 32,9 milliards de dollars au 31 décembre 2021.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 80 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2021, comparativement à 83 % à la fin de 2020. Au 31 décembre 2021, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 309 millions de dollars (0,9 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 317 millions de dollars au 31 décembre 2020 (1,0 % du portefeuille d'obligations).

Obligations par cotes de crédit

	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Portefeuille	32,9 G\$	31,2 G\$
AAA	5 %	6 %
AA	41 %	47 %
A	34 %	30 %
BBB	19 %	16 %
BB et moins	1 %	1 %

▣ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2021, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,8 milliards de dollars, ce qui correspondait à 18 % du portefeuille obligataire (5,4 milliards de dollars, ou 17 % du portefeuille, au 31 décembre 2020).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	32 893	32 099	27 509	23 592	22 944
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	40	47	50	51	52
Municipalités	4	5	5	5	5
Sociétés – émissions publiques	38	31	28	26	26
Sociétés – émissions privées	18	17	17	18	17
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts atteignait 2,9 milliards de dollars au 31 décembre 2021, comparativement à 2,8 milliards de dollars un an plus tôt. En outre, la part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 17 % du portefeuille, soit 485 millions de dollars à la fin de 2021.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,9 milliard de dollars à la fin de 2021 et sa qualité demeurait excellente. Effectivement, le taux de délinquance était nul au 31 décembre 2021. La donnée sur le taux de délinquance tient compte des prêts hypothécaires assurés et non assurés.

Taux de délinquance en pourcentage des prêts hypothécaires

	Aux 31 décembre				
(%)	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de délinquance	—	---	0,08	0,09	0,34

Comme le montre le tableau ci-dessous, les prêts hypothécaires assurés ont représenté près des trois quarts du portefeuille de prêts hypothécaires total au cours des récentes années (71 % en 2021).

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

	Aux 31 décembre				
(%)	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)					
Prêts hypothécaires	1 866	1 892	3 076	2 999	2 719
Autres prêts – financement automobile	1 055	910	794	662	570
Total	2 922	2 802	3 870	3 661	3 288
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)					
Prêts assurés	71	73	74	76	78
Prêts conventionnels	29	27	26	24	22
Total	100	100	100	100	100
Taux de délinquance des prêts hypothécaires (%)	—	---	0,08	0,09	0,34

La proportion des prêts hypothécaires garantis par des propriétés multirésidentielles s'élevait par ailleurs à 84 % au 31 décembre 2021. Cette proportion demeure au-dessus de 80 % depuis plusieurs années.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Portefeuille	1,9 G\$	1,9 G\$
Résidentielles	—	---
Multirésidentielles	84 %	86 %
Non résidentielles	16 %	14 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des actifs pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 5,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021 (5,1 milliards de dollars au 31 décembre 2020).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2021, les placements en titres de participation s'élevaient à 3,9 milliards de dollars, ou à 9 % des placements totaux de la société, comparativement à 3,3 milliards de dollars, ou à 7 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés pour appairer le passif à long terme des contrats d'assurance et pour couvrir des engagements liés à certains contrats d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions qui sert à appairer les engagements à très long terme a produit un rendement de 19 % en 2021, tandis que les actions privilégiées de la société ont connu un rendement de 12 %. Les actions privées occupent une place de plus en plus importante au sein du portefeuille. Cette catégorie d'actions offre des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types d'appariements

	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Portefeuille	3,9 G\$	3,3 G\$
Engagements à très long terme	54 %	51 %
Polices universelles	30 %	29 %
Capital (actions privilégiées)	15 %	20 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements faits dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	3 906	3 286	3 024	3 055	3 467
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	30	30	27	36	41
Actions privilégiées	18	23	19	16	18
Indices boursiers	5	2	10	10	14
Actions privées	47	45	44	38	26
Total	100	100	100	100	100

Portefeuille immobilier

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 46,2 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2021. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4,2 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2021.

Le taux d'occupation des immeubles de placement se chiffrait à 92 % au 31 décembre 2021, comparativement à 95 % au 31 décembre 2020. Cette diminution est principalement attribuable au départ de deux locataires importants, à Montréal et Toronto, déjà prévu avant le début de la pandémie. Le taux d'occupation est néanmoins demeuré à un excellent niveau et continue de se comparer très favorablement aux taux d'occupation des immeubles locatifs commerciaux des grandes villes canadiennes.

▣ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les immeubles de bureaux représentent près de 87 % des placements immobiliers.

Le 19 octobre 2021, iA Groupe financier et Canderel ont annoncé la signature d'une entente dans le secteur des placements immobiliers. L'entente confirme que Canderel a été sélectionnée comme partenaire stratégique à qui iA Groupe financier confie la gestion opérationnelle (l'exploitation et la location) et l'entretien de ses actifs immobiliers au Québec. Elle porte sur les opérations de 16 immeubles, 5 à Montréal et 11 à Québec, et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur comptable du portefeuille	1 870	1 916	2 077	1 721	1 341
Taux d'occupation	92 %	95 %	94 %	95 %	93 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Portefeuille	1,9 G\$	1,9 G\$
Bureaux	87 %	86 %
Commerces de détail	6 %	10 %
Immeubles industriels	2 %	4 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	4 %	—

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'amélioration de l'appariement des actifs supportant les passifs à long terme en assurance vie ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de devise lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 8 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2021	2020
Juste valeur nette	391	1 083
Montant nominal de référence	30 587	32 318

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des avances sur contrats (la majorité des contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance temporaire, permettent aux titulaires d'obtenir une avance sur la valeur de rachat de leurs contrats), d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 4,1 milliards de dollars au 31 décembre 2021 (5,0 milliards de dollars au 31 décembre 2020).

▣ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 53,6 milliards de dollars au 31 décembre 2021 (39,6 milliards de dollars en fonds distincts et 14,0 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une augmentation de 9,4 milliards de dollars par rapport à l'année 2020. La hausse s'explique par l'environnement favorable des marchés financiers, ainsi que par de solides ventes de fonds distincts.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Fonds distincts	39,6	32,8	27,9	23,8	24,1
Fonds communs de placement	14,0	11,4	11,6	10,8	11,7

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2021, l'offre de la société comptait plus de 200 fonds destinés à ses clients, et plus de la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2021 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, la société a ajouté deux fonds à revenu fixe, qui procurent une plus grande diversification, y compris l'exposition à des marchés étrangers à revenu fixe. Des fonds exposés aux thèmes d'innovation mondiaux ont aussi été ajoutés pour élargir encore la gamme. De plus, certains fonds de moindre envergure ou qui se recoupaient ont été fusionnés afin de maintenir l'offre à un nombre de produits raisonnable.

Du côté des fonds communs de placement, la filiale Placements IA Clarington a réalisé vingt fusions de fonds et deux résiliations de produits moins en demande ou qui se recoupaient. Elle a également apporté plus de profondeur à sa gamme de fonds d'actions américaines avec le lancement d'un produit de croissance toutes capitalisations américaines, tout en continuant de chercher de potentiels nouveaux produits qui permettraient de répondre aux besoins toujours changeants des clients.

Finalement, dans le secteur de l'Épargne et retraite collectives, la société a enrichi son offre de plusieurs fonds, notamment des fonds d'investissement socialement responsable (ISR) qui couvrent tant les marchés du revenu fixe que ceux des actions canadiennes et mondiales.

Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2021	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	39,6	74 %
Fonds communs de placement	14,0	26 %
Total	53,6	100 %

Rendements des fonds de placement

En dépit des incertitudes entourant l'évolution de la pandémie, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, l'inflation et la façon dont les banques centrales effectueront la transition entre les politiques accommodantes des dernières années et un cadre d'action plus normal, les marchés financiers se sont bien comportés en 2021. Les marchés boursiers, en particulier, ont offert aux investisseurs d'intéressantes occasions d'acheter lorsque les cours étaient bas pour ensuite les voir atteindre de nouveaux sommets au dernier trimestre de l'année.

Les marchés boursiers nord-américains ont donné le ton, avec des rendements respectifs de 28,7 % et 25,1 % pour les marchés américain et canadien, représentés par les indices S&P 500 et S&P/TSX (résultats en devises locales). Les marchés boursiers internationaux ont aussi fait bonne figure, comme en témoignent les indices MSCI - Monde et MSCI - EAEO, dont les rendements se sont chiffrés à 24,2 % et à 18,7 % pour l'année (devises locales). Les marchés émergents, dont la Chine, ont connu davantage de difficultés, ce qui s'est traduit par un rendement de l'indice MSCI - Marchés émergents de l'ordre de 0,1 % pour la période (devises locales). Du côté des titres à revenu fixe, des résultats négatifs ont été enregistrés sur plusieurs marchés, essentiellement à cause d'augmentations des taux d'intérêt attribuables à l'accroissement des tensions inflationnistes. Ces résultats comprennent l'indice universel FTSE Canada, en baisse de 2,5 % pour l'année.

Dans ce contexte, les rendements d'une très grande majorité de nos fonds se sont avérés très favorables pour nos clients. De plus, lorsque comparés avec ceux de la concurrence, les rendements de nos fonds demeurent supérieurs à la moyenne, et ce, sur plusieurs périodes. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion comporte certaines des informations exigées en vertu de la norme IFRS 7, intitulée *Instruments financiers : informations à fournir*, des Normes internationales d'information financière (IFRS) portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Société financière assume une variété de risques inhérents au développement et à la diversification de ses activités. Elle met ainsi de l'avant une gestion des risques qui s'harmonise avec sa stratégie d'expansion des affaires. L'objectif de la gestion des risques de la société est de générer une valeur maximale durable pour ses clients, ses actionnaires, ses employés et pour la collectivité auprès de laquelle elle demeure activement présente. Plus précisément, la société est soucieuse de procéder à une gestion saine et prudente des risques en promouvant une approche visant l'équilibre entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risque, approche caractérisée par la considération des risques dans la prise de décisions, l'alignement sur les orientations stratégiques et le respect de l'appétit et de la tolérance aux risques. La gestion des risques permet également de veiller à ce que la société réponde à ses engagements envers les titulaires de polices, ses créanciers et les autorités réglementaires.

La gestion des risques de la société repose sur un code de conduite et une culture solides ainsi que sur un encadrement efficace. Dans la mise en œuvre de ses stratégies et de ses décisions d'affaires, la société maintient une vision d'ensemble et fait constamment preuve de prudence afin de protéger sa réputation et la valeur de la société. La société porte aussi une attention particulière à la suffisance de son capital en maintenant un ratio de solvabilité supérieur à celui exigé par les autorités réglementaires.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

La société définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui aura un impact sur la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace repose sur l'identification, la mesure et l'évaluation, la compréhension et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités.

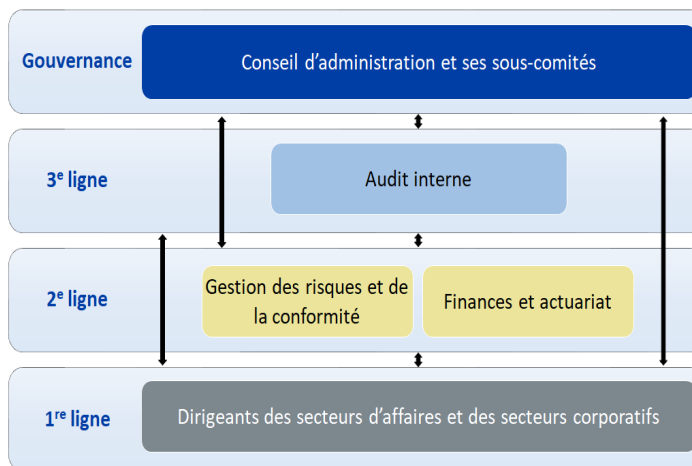
Conformément à ce principe, la société a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et qui est pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités.

Le cadre de gestion intégrée des risques a pour but d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de comprendre, de gérer et de surveiller les risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. Le cadre a également pour objectif de définir l'appétit et la tolérance au risque que la société accepte d'assumer afin de réaliser sa stratégie d'affaires en vue d'atteindre ses objectifs. Enfin, le respect du cadre permet d'assurer que les informations pertinentes relatives aux risques sont communiquées et partagées entre les différents intervenants impliqués dans la gestion des risques au moment opportun et sur une base régulière.

Le cadre de gestion intégrée des risques fournit ainsi au conseil d'administration une assurance raisonnable que tous les éléments requis sont en place au sein de l'entreprise pour assurer une gestion efficace des risques. Le respect et l'application du cadre permettent de préserver et de faire rayonner au sein de la société une saine culture de gestion des risques.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique globale dont le but est de classer et de définir les risques auxquels la société est exposée, de préciser la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques, et de repérer les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, de mesure, d'évaluation, de communication et de surveillance.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». L'approche distingue les responsabilités entre ceux qui prennent le risque, ceux qui le surveillent et ceux qui fournissent une évaluation indépendante sur la démarche globale.

En première ligne de défense se retrouvent le président et chef de la direction de même que les dirigeants des secteurs d'affaires et des secteurs corporatifs. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de sélectionner et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la société, tout en veillant à un bon équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'assurer la mise en application des politiques et des procédures, d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs champs de responsabilités respectifs.

En deuxième ligne se retrouvent les secteurs des Finances et de l'Actuariat, dirigés par le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, ainsi que les fonctions Gestion des risques et Conformité, chapeautées par le vice-président exécutif et chef de la gestion des risques et par le chef de la conformité. Les fonctions Gestion des risques et Conformité comprennent également la Surveillance des risques d'investissement, la Gouvernance des données et la Sécurité de l'information. Cette deuxième ligne est chargée de coordonner l'application et le respect du cadre de gestion intégrée des risques au sein de la société et de veiller à ce que les politiques et procédures appropriées soient établies et mises en œuvre efficacement par la première ligne de défense. À cette fin, elle coordonne, encadre et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques significatifs auxquels la société est exposée. Elle travaille conjointement avec la première ligne pour assurer une gestion prudente et disciplinée en préservant la réputation et la pérennité de la société. Les deux premières lignes de défense ont également la responsabilité de tenir le conseil d'administration régulièrement informé au sujet des principaux risques auxquels la société est exposée et des mesures qui sont prises pour gérer ces risques.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les autres fonctions de deuxième ligne ainsi qu'avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, il communique les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

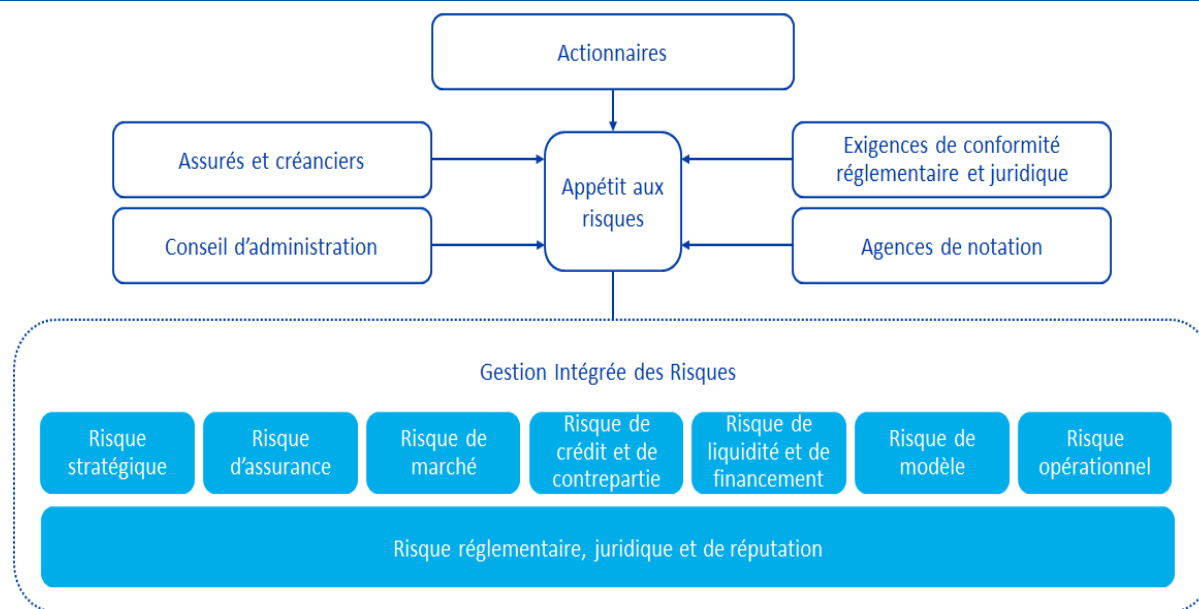
En troisième ligne de défense, l'audit interne évalue l'efficacité du cadre de gestion intégrée des risques, recommande des améliorations aux intervenants impliqués dans le processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration vérifie et approuve la politique globale qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les seuils de tolérance que la société est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et de croissance.

Le cadre de gestion intégrée des risques est également appliqué dans les filiales de la société. Des liens fonctionnels sont établis entre les fonctions de gestion des risques et de conformité et les responsables de gestion des risques et de conformité dans les filiales.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la supervision de la gestion des risques.

Cadre de gestion intégrée des risques



Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent.

Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques avérés ou de risques émergents. La gestion de ces risques à travers l'organisation est donc modulée en conséquence.

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Chacune de ces catégories de risques fait l'objet de stratégies de gestion qui lui sont propres. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la société.

Risque stratégique

La haute direction détermine les stratégies et supervise leur exécution. Différents processus clés viennent étayer ces travaux.

- Planification stratégique en conformité avec les niveaux de tolérance au risque définis et les exigences en matière de suffisance du capital
- Examen des stratégies et des risques qui s'appliquent aux principales activités de la société

Le risque stratégique peut découler de mauvais choix stratégiques ou d'une adaptation inadéquate aux changements qui surviennent dans l'environnement commercial, normatif, politique, économique ou technologique.

Risque lié au contexte commercial – Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine sont hautement concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et nuisent à la rentabilité globale de la société. Des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients pourraient également avoir un impact défavorable sur les résultats de la société si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte normatif – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

Risque lié au contexte économique – Un changement à l'environnement économique, telle une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité ou une hausse du risque de crédit, pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

Risque lié aux changements climatiques – Les changements climatiques pourraient avoir des impacts défavorables sur les risques d'assurance, de marché et de crédit en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré la lutte contre les changements climatiques à son énoncé de l'appétit pour le risque et utilise les risques liés au climat définis par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques comme fondement de ses évaluations du risque lié au changement climatique. Elle s'est livrée, à l'échelle de l'entité, à une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. Les critères d'incidence et de probabilité utilisés ont été harmonisés avec la méthodologie interne d'évaluation des risques organisationnels de IA Société financière, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. Dans la foulée de son engagement à l'égard des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société a publié sa Politique d'investissement responsable, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux décisions en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Principaux risques stratégiques et émergents

En plus d'assurer une surveillance continue, la haute direction réévalue annuellement, voire plus fréquemment encore, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques connus et émergents. Lors des exercices de planification stratégique organisationnelle et sectorielle menés dans l'ensemble de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer les répercussions sur la stratégie de la société et, à l'inverse, déterminer si d'autres stratégies sont nécessaires pour la gestion ou l'atténuation des risques.

Lors de la révision des risques stratégiques et émergents pour l'exercice 2021, les risques identifiés ont été revalidés et les stratégies mises en œuvre pour les gérer poursuivies.

Changements technologiques et dans la relation avec le client – L'arrivée de nouvelles technologies numériques et applicatives, jumelée à l'évolution démographique et aux préférences de nos clients, a mené la société à effectuer des choix stratégiques. À cet égard, l'organisation poursuit sa stratégie numérique de pointe, positionnant l'expérience client et l'expérience des partenaires au cœur de celle-ci.

Risque lié aux changements des conditions économiques – Œuvrant dans le secteur financier, la société dépend en partie des conditions économiques et financières des marchés sur lesquels elle est présente. Dans le contexte complexe et globalisé qui caractérise ces marchés, les conditions économiques peuvent varier subitement et avec un niveau élevé d'amplitude. Pour se prémunir contre ces changements imprévus, la société s'appuie sur un modèle d'affaires équilibré en sélectionnant des stratégies qui lui permettent de se protéger tout en tirant avantage de différents contextes économiques. De par l'équilibre de sa stratégie, la société est donc en mesure de demeurer solvable et prospère et de poursuivre sa croissance à long terme, en dépit de la volatilité des conditions économiques.

■ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque lié à la pandémie de la COVID-19 – Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a des effets importants et sans précédent sur la société et l'économie. La durée de cette pandémie, l'émergence de nouveaux variants et l'efficacité des mesures gouvernementales déployées pour ralentir la contagion de même que leur incidence sur l'économie demeurent incertaines. Il est donc impossible d'évaluer de façon fiable la durée et la portée des effets que pourrait avoir la pandémie sur les résultats financiers futurs de la société, en raison des incertitudes qui demeurent.

Les effets de la pandémie sur les résultats de la période qui s'est terminée le 31 décembre 2021 sont néanmoins négligeables. Bien que nous ne prévoyions pas d'accroissement des risques liés à la pandémie de la COVID-19, nous demeurons vigilants et continuons de cerner et d'évaluer toute répercussion potentielle au moyen d'enquêtes sur le risque et d'exercices de simulation de crise.

Sécurité des données et cyberrisques – La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

Risque lié à la mise en application de nouvelles normes comptables – De nouvelles normes IFRS entreront en vigueur le 1er janvier 2023. Bien qu'un programme de transition et que des ressources soient en place pour gérer la mise en application des nouvelles normes, certains risques demeurent. La société surveille étroitement le risque opérationnel et le risque concernant les modèles qu'entraînent IFRS 9 et IFRS 17, considérant que les nouvelles normes exigent d'importantes transformations dans les processus et les systèmes financiers ainsi que dans les modèles actuariels. Des incertitudes demeurent aussi quant au traitement et aux exigences réglementaires en matière de capital, car les lignes directrices ne seront disponibles qu'en cours d'année 2022.

Risque lié aux ressources humaines – Étant donné les multiples initiatives commerciales et réglementaires intersectorielles rivalisant les unes avec les autres pour la même expertise, le risque de pénurie de talents pourrait s'accroître. La société prend des mesures proactives pour atténuer ce risque en améliorant les mesures ciblant les employés (journées mieux-être, initiatives favorisant le maintien en poste, formation, etc.) et en adoptant un modèle hybride souple combinant le travail à distance et en présentiel.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de déviation à la baisse (à la hausse) des taux de déchéance par rapport aux hypothèses des produits fondés sur les déchéances (autres produits);

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de déviation à la hausse (à la baisse) des taux de survenance (taux de cessation) des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Longévité – Risque de surestimation du taux de mortalité dans les hypothèses de conception et de tarification des produits;

Charges – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que les coûts indirects;

Assurance de dommages – Risque de perte découlant de montants de réclamations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits d'assurance de dommages;

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits – La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

Souscription et règlement des réclamations – La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui concerne chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement des provisions mathématiques – La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Sensibilité de la société à certains risques d'assurance – Le tableau qui suit donne un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues à l'égard de certains risques d'assurance.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables par rapport aux hypothèses prévues

(En millions de dollars)	2021	2020
Risque d'assurance : variation défavorable de 5 %		
Taux de mortalité ⁴⁵	180	179
Taux de déchéance ⁴⁶	205	181
Coûts unitaires ⁴⁷	86	64
Taux de morbidité ⁴⁸	59	65

Des variations favorables par rapport aux hypothèses prévues auraient des incidences de même amplitude, mais en sens inverse.

Pour plus d'information sur la gestion du risque d'assurance, consulter les notes 13 et 14 des états financiers consolidés audités de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie de risque comprend les facteurs de risque liés aux taux d'intérêt, aux marchés boursiers, aux taux de change et au rendement des actifs alternatifs à long terme.

La société a établi des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Ces politiques de placement font l'objet d'une révision annuelle et toute modification à ces politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion et le respect de ces politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Risque lié aux taux d'intérêt – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but d'éventuellement verser des prestations dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque lié aux taux d'intérêt représente le risque de perte liée à la variation des taux d'intérêt de référence et à la variation des écarts de taux. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport à ceux du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé pour appairer les flux monétaires du passif et qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Ce risque dépend de la répartition des actifs choisis, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ce risque, la société a élaboré un processus d'appariement rigoureux qui prend en considération les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans le processus d'appariement, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Certains passifs peuvent être immunisés dans une très large mesure contre les variations de taux d'intérêt parce qu'ils peuvent être adossés à des actifs offrant une structure de flux monétaires similaire.

Des stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des engagements financiers liés à chaque produit. Afin d'illustrer l'application de ces stratégies, les passifs sont divisés en trois grandes catégories, telles que présentées ci-dessous, en fonction de la structure des engagements financiers sous-jacents.

Passifs nets selon le type d'appariement

	Aux 31 décembre			
	2021		2020	
	M\$	%	M\$	%
Passifs immunisés				
Sur base des flux monétaires	9 263	26 %	8 866	25 %
Comptes de la police universelle	1 933	6 %	1 664	5 %
Total partiel	11 196	32 %	10 530	30 %
Passifs non immunisés	24 225	68 %	24 938	70 %
Total	35 421	100 %	35 468	100 %

⁴⁵ La variation défavorable s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

⁴⁶ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

⁴⁷ Ajustés pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

⁴⁸ La variation défavorable s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation prévus lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survenance prévus lorsque l'assuré est actif, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

1) Passifs immunisés sur base des flux monétaires

Cette catégorie représente 26 % des passifs relatifs aux polices et reflète principalement les engagements relatifs aux contrats de rentes et autres contrats d'assurance dont l'échéance est inférieure à trente ans.

L'objectif principal ici ciblé par la société est de minimiser son exposition à la sensibilité liée aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans cette optique, pour les passifs immunisés sur la base des flux monétaires, l'objectif poursuivi par la stratégie d'appariement est de maintenir au plus bas seuil possible la volatilité des écarts pouvant survenir entre les rendements réalisés sur les actifs et ceux prévus pour les passifs. Du côté des passifs, les rendements prévus comprennent les taux d'intérêt crédités aux contrats des clients et les marges pour fluctuations prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs relatifs aux polices. Pour assurer un suivi approprié de l'état de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et le tout est regroupé par secteurs d'activité. Un examen rigoureux de ces blocs d'appariement est effectué chaque mois et plusieurs techniques sont mises à profit afin d'évaluer la qualité de l'appariement et ainsi guider la sélection des placements.

Afin de mesurer la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, la société utilise des mesures reconnues par les spécialistes en matière d'immunisation, telles que la durée et la dispersion. Les politiques de placement imposent qu'un écart maximal soit respecté entre le résultat des mesures appliquées aux actifs et le résultat correspondant obtenu pour les passifs. Ces résultats sont communiqués trimestriellement au comité de placement.

La société procède en outre à des analyses de sensibilité pour évaluer les conséquences financières qui résulteraient de divers types de fluctuations de la courbe des taux d'intérêt. Ces analyses sont effectuées à partir de scénarios stochastiques qui permettent de quantifier les risques résiduels pouvant subsister dans les portefeuilles. Des simulations à partir de scénarios prédéfinis sont également analysées afin de mesurer l'incidence de fluctuations spécifiques. Les analyses de sensibilité permettent en outre d'évaluer le comportement des marges de fluctuations futures prévues dans l'évaluation actuarielle des passifs de polices.

De plus, afin de minimiser le risque de réinvestissement qui peut survenir lorsque l'échéance de l'actif ne concorde pas avec celle du passif correspondant, les politiques de placement imposent aussi que les flux monétaires de l'actif tendent à correspondre à ceux des engagements. À cet effet, les politiques fixent des limites relatives et absolues quant à l'importance des flux monétaires nets cumulatifs, et ce, autant pour l'ensemble des blocs d'appariement réunis que pour chacun de ces blocs.

Pour cette catégorie de passifs, l'utilisation d'une approche d'immunisation très stricte permet de conclure que l'incidence sur le résultat net d'une baisse, ou d'une hausse, des taux d'intérêt serait négligeable.

2) Passifs immunisés liés aux comptes de la police universelle

Cette catégorie représente 6 % des passifs relatifs aux polices et comprend tous les passifs liés aux comptes de la police universelle pour lesquels le rendement est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ces passifs, l'appariement est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des engagements, ou à celles de l'indice de référence, de manière à reproduire de façon stricte les rendements crédités aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes dont le rendement varie en fonction d'un indice, l'incidence sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

3) Passifs non immunisés

Cette catégorie correspond à 68 % des passifs relatifs aux polices de la société et englobe principalement des produits d'assurance individuelle dont les flux financiers ont une structure particulière et pour lesquels il n'est pas possible d'appliquer une stratégie d'immunisation classique. Pour cette raison, la société préconise pour cette catégorie une stratégie de gestion des placements qui vise à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en utilisant les différents leviers disponibles afin de limiter son exposition au risque de réinvestissement.

Pour cette catégorie de passifs, une baisse généralisée des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur le résultat net annuel aux actionnaires ordinaires, principalement en raison de la hausse des passifs relatifs aux polices qu'une telle baisse pourrait entraîner. En effet, à la suite d'une baisse des taux d'intérêt, les flux financiers réinvestis généreraient des revenus de placements plus faibles pour la durée totale des placements. Une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une révision à la baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement initial (*Initial Reinvestment Rate*, ou *IRR*) alors qu'une baisse soutenue pourrait entraîner une baisse de l'hypothèse de taux de réinvestissement ultime (*Ultimate Reinvestment Rate*, ou *URR*) utilisées pour l'établissement des passifs relatifs aux polices.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance, de titres de participation (actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement) et d'immeubles. La répartition par classes d'actifs vise à obtenir un rendement optimal à l'échéance, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par les politiques de placement, notamment en ce qui a trait à la diversification du portefeuille.

La société utilise également différents leviers. Parmi ces leviers, mentionnons la mise en place d'un programme de billets de cession interne qui permet l'échange de flux monétaires entre les secteurs d'activité et le recours à divers instruments financiers dérivés permettant de réduire le risque de réinvestissement (*IRR*).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. Il est à noter que pour atténuer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ces actifs non adossés à des passifs et sur ses activités de titrisation hypothécaire, la société a utilisé une comptabilité de couverture par l'entremise d'instruments dérivés d'une valeur nominale de 712 millions de dollars en 2021 (860 millions de dollars en 2020). Pour plus d'information à ce sujet, se référer aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2021.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Les tableaux qui suivent donnent un aperçu de l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires et sur les autres éléments du résultat global du risque d'appariement et de taux d'intérêt.

Baisse du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pouvant résulter de variations défavorables

(En millions de dollars)	2021	2020
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux du taux de réinvestissement initial (<i>IRR</i>) ⁴⁹	(61)	(10)
Baisse de 10 points centésimaux du taux de réinvestissement ultime (<i>JRR</i>)	68	68

Baisse des autres éléments du résultat global pouvant résulter d'une variation des taux d'intérêt

(En millions de dollars)	2021	2020
Risque de taux d'intérêt		
Baisse de 25 points centésimaux des taux de réinvestissement initiaux (<i>IRR</i>) ⁵⁰	(7)	11

Des hausses similaires de l'IRR, de l'JRR et des taux d'intérêt auraient une incidence similaire à une baisse de même amplitude, mais en sens inverse. La société utilise une variation des taux d'intérêt pour sa sensibilité aux marchés de 25 points centésimaux pour l'IRR et de 10 points centésimaux pour l'JRR parce qu'elle est d'avis que ces variations de taux d'intérêt sont raisonnables compte tenu de la situation des marchés au 31 décembre 2021.

L'impact de cette variation des taux d'intérêt ne tient pas compte de la protection à l'égard de l'IRR dans les provisions mathématiques de la société.

Risque lié aux marchés boursiers – Le risque lié aux marchés boursiers représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières par l'entremise : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés sur les fonds des polices universelles; 3) d'un renforcement des provisions mathématiques et 4) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société. Pour ces éléments, la société estime qu'une baisse soudaine des marchés de 10 % au 31 décembre 2021 aurait entraîné une diminution de 44 millions de dollars du résultat net et une diminution de 53 millions de dollars des autres éléments du résultat global sur une période de douze mois. Par ailleurs, une baisse de 25 % des marchés boursiers au 31 décembre 2021 aurait diminué le résultat net d'environ 109 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 131 millions de dollars sur une période de douze mois.

Mentionnons qu'à la suite d'une baisse de plus de 35 % des marchés boursiers par rapport à leurs niveaux du 31 décembre 2021, et toutes autres choses étant égales par ailleurs, la société n'aurait plus de marge de manœuvre pour absorber, sans incidence importante sur ses provisions mathématiques relatives aux affaires d'assurance individuelle, une baisse additionnelle des marchés boursiers.

En plus de l'effet sur le bénéfice, une baisse des marchés boursiers peut également avoir un effet sur le ratio de solvabilité de la société.

Sensibilité du ratio de solvabilité aux variations de l'indice S&P/TSX (ESCAP)

	2021	2020
Ratio de solvabilité au 31 décembre [‡]	134 %	130 %
Indice S&P/TSX au 31 décembre	21 223	17 433
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 110 %	n. d.	2 900
Niveau de l'indice S&P/TSX pour que le ratio de solvabilité se situe à 100 %	n. d.	n. d.

Il est à noter que pour mesurer sa sensibilité aux marchés boursiers, la société a examiné l'incidence d'une variation de 10 % de ceux-ci à la fin de 2021, estimant qu'une variation de cet ordre était raisonnable dans le contexte actuel des marchés. Toutefois, afin de tenir compte de la possibilité qu'une variation des marchés boursiers supérieure à 10 % puisse donner lieu à des effets qui ne soient pas linéairement proportionnels, la société a aussi mesuré l'incidence d'une variation de 25 % des marchés.

Les fonds distincts représentent pour la société une exposition importante au risque de baisse des marchés boursiers. Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique dont la description est donnée un peu plus loin dans cette section.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société détermine le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui se retrouvent dans cette situation à un moment donné dans le temps. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, car, en réalité, les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

⁴⁹ Ces estimations ne considèrent aucune mesure compensatoire qui aurait pour effet d'atténuer l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. La société pourrait notamment reconsidérer la répartition investie dans chacune des classes d'actifs qui appartiennent les engagements à très long terme.

⁵⁰ Exclut toute révision à la baisse de l'IRR ou de l'JRR

[‡] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans le secteur de la Gestion de patrimoine individuel.

Gestion de patrimoine individuel
Actif des fonds distincts sous gestion

(En millions de dollars)	2021	2020
Actif sous gestion ⁵¹	24 722	19 240
Valeur minimale garantie	18 916	15 709
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁵¹	7 366	7 140
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁵²	17 356	12 100

La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales est limité et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers. Ainsi, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 86 % et 96 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 93 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Afin d'assurer une saine gestion du risque de baisse des marchés boursiers, des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des titres de participation sont définies dans les politiques de placement de la société. La composition cible de l'actif sous forme de titres de participation vise à maximiser les rendements de la société et à réduire le risque potentiel lié aux rendements minimaux garantis en vertu des engagements à long terme.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces derniers doit cependant respecter les limites de risques et les critères de prudence prévus dans les politiques de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre des stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet de maintenir une exposition aux marchés boursiers pour les actifs supportant les passifs non immunisés, tout en limitant la perte potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des garanties de fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices universelles.

Risque de change – Le risque de change correspond au risque pour la société de devoir assumer des pertes découlant des taux de change reliés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important face aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux devises. Au 31 décembre 2021, la société n'était pas exposée à un risque de change important.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme représente le risque de perte liée à la variation de la valeur des actions privées, des immeubles, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables ainsi que des terres agricoles.

⁵¹ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁵² Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Afin d'atténuer ce risque, les politiques de placement de la société autorisent des investissements prudents dans le marché immobilier, les actions privées et l'infrastructure à l'intérieur de limites clairement définies, tant globalement que par régions géographiques. Les investissements immobiliers permettent notamment de supporter les engagements à long terme de certains secteurs d'activité, tel celui de l'Assurance individuelle, tout en contribuant à une saine diversification des placements de la société.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit correspond au risque de perte liée à la détérioration de la qualité du crédit (décote) ou au défaut de contreparties. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts, de placements privés et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent nos engagements envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des produits dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Ces contrats ne sont pas utilisés à des fins spéculatives, mais à des fins d'appariement et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les produits dérivés utilisés dans le cadre du programme de couverture du risque lié aux garanties de capital des fonds distincts exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées dans ce programme. Comme indiqué précédemment, les institutions financières utilisées en contrepartie des produits dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut par ailleurs survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires, ou exerçant des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Elles imposent notamment des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de crédit spécifique aux placements privés, aux prêts commerciaux et prêts aux particuliers, qui prévoit l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La politique et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales. Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Ce risque est géré par l'entremise d'un appariement des éléments d'actif avec les engagements financiers et d'une gestion rigoureuse de la trésorerie. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

En plus des besoins mentionnés précédemment, la société doit prévoir des liquidités supplémentaires en raison des possibilités de résiliation et de rachat des contrats et de pandémie. Plusieurs scénarios sont analysés afin de s'assurer que la société sera en mesure d'honorer ses engagements dans diverses situations de tension jugées très défavorables pour la société.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque concernant les modèles

Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la société et présente des occasions importantes, dans le futur, avec l'intelligence économique et l'intelligence artificielle, elle pose aussi le risque qu'une perte survienne ou que des décisions inappropriées soient prises en raison de faiblesses ou de limites de la modélisation, d'une mise en œuvre ou d'une utilisation inadéquate, de données inexacts ou inappropriés ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, un guide de conception des modèles a été mis à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide vise à appuyer les propriétaires de modèles dans la détermination des risques concernant les modèles et à permettre la normalisation de l'approche à l'échelle de la société.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société. Il peut être lié à l'information financière, aux ressources humaines, à la fraude, à la protection des données, aux technologies et à la sécurité de l'information, à l'exécution des processus, aux relations d'affaires avec les clients, à des événements externes ou, encore, aux ententes contractuelles avec des fournisseurs. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières, de perte de position concurrentielle ou d'une atteinte à la réputation. En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

De plus, par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

Information financière – La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – La compétence des ressources humaines est un facteur essentiel dans la mise en œuvre des stratégies commerciales et de la gestion des risques opérationnels. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Protection des renseignements personnels – L'utilisation des technologies émergentes rend plus complexe la protection des renseignements personnels. Si l'analytique des données permet d'assurer un meilleur service auprès des clients, la croissance de données disponibles et les risques qui les entourent sont pris en charge par l'ensemble des acteurs au sein de la société. Les risques liés aux renseignements personnels sont multiples et peuvent aller de l'utilisation non éthique des données recueillies au vol d'identité, que ce soit par divulgation accidentelle ou par piratage. Tous ces différents risques sont mitigés par une saine gouvernance entourant le cycle de vie de toute donnée sensible. Une sensibilisation continue de tous les employés et partenaires permet, en outre, de maintenir un haut niveau d'engagement à cet égard. Le tout est appuyé par une attention accrue portée à la sécurité des dispositifs. La société met en œuvre des politiques et directives encadrant la gouvernance et l'utilisation des données. Elle s'efforce de respecter des normes éthiques et morales élevées, en plus de satisfaire à toute exigence légale à ce sujet. Elle continue d'innover au chapitre des outils ou des pratiques pour mieux protéger l'ensemble de ses partenaires et clients.

Technologies de l'information et de la communication et cybersécurité – Des technologies de l'information et de la communication (TIC) fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet vise à contrôler le risque de défaillance des TIC et permet de diminuer les risques. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de l'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services, en passant par l'accès non autorisé à des renseignements personnels ou à de l'information sensible, jusqu'au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société a établi et maintient en permanence un bilan de ses risques de sécurité, au fil de l'évolution des cybermenaces, des contremesures et des exigences réglementaires. La société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Elle poursuit le déploiement d'un programme d'investissement dans la sécurité de l'information, y compris la mise en place d'un cadre normatif, d'un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société. Finalement, la société souscrit une assurance contre le cyberrisque.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Continuité des activités – Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre de vastes plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

Situations spécialement à risque, incidents et gestion de crise – La société et chacune de ses unités d'exploitation disposent d'une structure et de processus visant à faire en sorte que les événements qui pourraient perturber leurs activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue. Un rapport concernant cette vigie est produit annuellement et un registre des plaintes sur les réseaux sociaux est maintenu.

Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans les différents secteurs d'activité.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque peut résulter de la réalisation d'un ou de plusieurs des risques appartenant aux différentes catégories. Il pourrait notamment se manifester à la suite d'une négligence ou d'un geste non autorisé posé par un employé ou une autre personne liée à la société, d'un comportement inapproprié d'un de ses représentants ou d'un autre événement pouvant avoir une incidence défavorable, à tort ou à raison, sur la perception du public vis-à-vis de la société et entraîner éventuellement une diminution de la clientèle, des pertes de revenus ou des frais de litiges importants.

▫ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS

États financiers consolidés

70	Responsabilité en matière d'information financière
71	Rapport de l'auditeur indépendant
73	États des résultats consolidés
74	États du résultat global consolidés
75	États de la situation financière consolidés
76	États des variations des capitaux propres consolidés
77	États des flux de trésorerie consolidés
78	Notes complémentaires aux états financiers consolidés
78	Note 1 Information générale
78	Note 2 Principales méthodes comptables
87	Note 3 Modifications de méthodes comptables
90	Note 4 Acquisitions et cessions d'entreprises
91	Note 5 Placements et produits de placement
95	Note 6 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
102	Note 7 Gestion des risques associés aux instruments financiers
110	Note 8 Instruments financiers dérivés
113	Note 9 Autres éléments d'actif
113	Note 10 Immobilisations corporelles
114	Note 11 Immobilisations incorporelles et goodwill
116	Note 12 Actif net des fonds distincts
117	Note 13 Gestion du risque d'assurance
117	Note 14 Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement
124	Note 15 Autres éléments de passif
124	Note 16 Débentures
125	Note 17 Capital social
125	Note 18 Actions privilégiées émises par une filiale
126	Note 19 Cumul des autres éléments du résultat global
127	Note 20 Gestion du capital
128	Note 21 Frais généraux
128	Note 22 Charges financières
128	Note 23 Impôts sur le résultat
130	Note 24 Information sectorielle
134	Note 25 Résultat par action ordinaire
134	Note 26 Paiements fondés sur des actions
136	Note 27 Avantages postérieurs à l'emploi
139	Note 28 Transactions entre parties liées
140	Note 29 Garanties, engagements et éventualités
141	Note 30 Filiales
142	Note 31 Événement postérieur à la date de clôture
142	Note 32 Données comparatives

Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers consolidés de **iA Société financière inc.**, qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs. La direction estime que les principales méthodes comptables utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien sauvegardés et que des registres adéquats sont tenus. Ces systèmes de contrôle interne prévoient la communication des principes et des règles de conduite professionnelle, grâce au *Code de conduite professionnelle* adopté par la société, à tous les membres de l'organisation. Ces systèmes de contrôle sont renforcés par le travail d'une équipe d'auditeurs internes qui effectuent une revue périodique de tous les secteurs d'activité importants de la société.

Le comité d'audit du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers.

Les rôles du comité d'audit sont de :

- Examiner les états financiers et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- Examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- Recommander la nomination et les ententes d'honoraires de l'auditeur indépendant au conseil d'administration;
- Examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

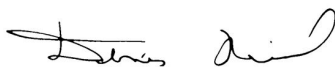
Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, est nommé par le conseil d'administration de cette filiale en vertu de la Loi sur les assureurs (Québec) et est responsable de s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour évaluer le passif relatif aux contrats d'assurance sont conformes aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA). L'actuaire désigné doit donner son avis sur la suffisance du passif relatif aux contrats d'assurance net de l'actif de réassurance, à la date de clôture de l'exercice, eu égard à toutes les obligations de la société envers les titulaires de contrats d'assurance. L'examen des données justificatives visant à faire une analyse juste et exhaustive de la suffisance de l'actif de la société eu égard au total du passif relatif aux contrats d'assurance net de l'actif de réassurance représente un élément important du travail de l'actuaire pour que ce dernier puisse formuler cet avis.

L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assureurs, de la préservation des intérêts des titulaires de polices et du maintien d'une saine capitalisation et d'une bonne solvabilité.

Au nom de la direction,



Denis Ricard
Président et chef de la direction
Québec, le 16 février 2022



Jacques Potvin
Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef
Québec, le 16 février 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
iA Société financière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **iA Société financière inc.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Passif relatif aux contrats d'assurance – se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société a un important passif relatif aux contrats d'assurance qui représente la majorité du total de ses passifs. Le passif relatif aux contrats d'assurance est établi sur la base de pratiques actuarielles généralement reconnues qui satisfont aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits.

Bien que la direction pose plusieurs hypothèses, les hypothèses comportant le plus haut niveau d'incertitude portent sur les taux de déchéance et les taux de mortalité. La direction a posé un jugement important afin de déterminer l'incidence, le cas échéant, de la pandémie de COVID-19 sur ces hypothèses. Les hypothèses de déchéance et de mortalité nécessitent un degré important de jugement de la part de l'auditeur dans certaines circonstances, y compris lorsque i) les résultats historiques de la Société et du secteur sont limités, ii) les résultats historiques pourraient ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir, et iii) les comportements des titulaires de contrat pourraient être irrationnels. L'audit de certains modèles actuariels, des taux de déchéance et des taux de mortalité a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un effort d'audit accru, y compris la nécessité d'impliquer nos spécialistes en actuariat.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit portant sur les modèles actuariels et les hypothèses sur les taux de déchéance et les taux de mortalité incluaient notamment :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses portant sur le taux de déchéance et les taux de mortalité :
 - En évaluant les méthodes et hypothèses de la direction conformément aux principes et pratiques actuariels prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes;
 - En effectuant des tests sur les études d'expérience et d'autres données servant à établir les hypothèses portant sur les taux de déchéance et les taux de mortalité;
 - En analysant l'interprétation de la direction des résultats de ses études d'expérience, en évaluant les éléments déclencheurs et les facteurs ayant entraîné des révisions des hypothèses, en évaluant d'autres hypothèses raisonnablement possibles et en tenant compte des données du secteur et d'autres sources externes de données, le cas échéant.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié des modèles actuariels utilisés lors du processus d'estimation :
 - En calculant une évaluation indépendante du passif relatif aux contrats d'assurance pour un échantillon de contrats d'assurance et en comparant les résultats avec ceux de la Société;
 - En validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sophie Fortin.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Québec, Québec
Le 16 février 2022

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A124208

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2021	2020
Produits		
Primes		
Primes brutes	14 199 \$	12 132 \$
Primes cédées	(1 035)	(936)
Primes nettes (note 24)	13 164	11 196
Produits de placement (note 5)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 624	1 439
Variation de la juste valeur des placements	(1 418)	3 229
	206	4 668
Autres produits	2 116	1 775
	15 486	17 639
Prestations sur contrats et charges		
Prestations et règlements bruts sur contrats	7 731	5 871
Prestations et règlements cédés sur contrats	(740)	(581)
Transferts nets aux fonds distincts	3 278	2 872
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	(45)	5 760
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement (note 14)	(1)	34
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance (note 14)	(76)	(737)
	10 147	13 219
Commissions	2 180	1 788
Frais généraux (note 21)	1 823	1 668
Taxes sur primes et autres taxes	141	129
Charges financières (note 22)	77	73
	14 368	16 877
Résultat avant impôts	1 118	762
Impôts sur le résultat (note 23)	259	130
Résultat net	859 \$	632 \$
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires	852 \$	633 \$
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	22	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	830 \$	611 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 25)		
De base	7,73 \$	5,71 \$
Dilué	7,70	5,70
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 25)		
De base	107	107
Dilué	108	107
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	2,08	1,94

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Résultat net	859 \$	632 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(67)	99
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(26)	(22)
	(93)	77
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(17)	(103)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	13	32
	(4)	(71)
Couverture de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	21
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	196	(54)
Total des autres éléments du résultat global	99	(27)
Résultat global	958 \$	605 \$
Résultat global attribué aux contrats avec participation	7	(1)
Résultat global attribué aux actionnaires	951 \$	606 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

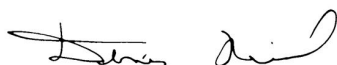
Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente		
	20 \$	(34)\$
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	9	8
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(2)	(5)
Pertes (profits) latents sur la couverture de flux de trésorerie	—	(5)
	27	(36)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(70)	19
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(43)\$	(17)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Actif		
Placements (note 5)		
Trésorerie et placements à court terme	1 546 \$	1 949 \$
Obligations	32 893	32 099
Actions	3 906	3 286
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 922	2 801
Instruments financiers dérivés (note 8)	917	1 652
Avances sur contrats	1 040	881
Autres placements	557	563
Immeubles de placement	1 870	1 916
	45 651	45 147
Autres éléments d'actif (note 9)	3 850	3 261
Actif de réassurance (note 14)	2 210	1 981
Immobilisations corporelles (note 10)	369	390
Actif d'impôts différés (note 23)	27	38
Immobilisations incorporelles (note 11)	1 708	1 621
Goodwill (note 11)	1 267	1 224
Actif total du fonds général	55 082	53 662
Actif net des fonds distincts (note 12)	39 577	32 804
Actif total	94 659 \$	86 466 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance (note 14)	36 540 \$	36 527 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement (note 14)	577	575
Instruments financiers dérivés (note 8)	526	569
Autres éléments de passif (note 15)	8 303	7 647
Passif d'impôts différés (note 23)	441	382
Débiteures (note 16)	1 450	1 449
Passif total du fonds général	47 837	47 149
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 12)	39 577	32 804
Passif total	87 414 \$	79 953 \$
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 723 \$	1 694 \$
Actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 949	4 253
Comptes des contrats avec participation	48	41
	7 245	6 513
Passif et capitaux propres totaux	94 659 \$	86 466 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Danielle G. Morin
Présidente du comité d'audit

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 17)	Actions privilégiées émises par une filiale (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 19)	Total
Solde au 31 décembre 2019	42 \$	1 666 \$	525 \$	18 \$	3 823 \$	56 \$	6 130 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	633	—	633
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(27)	(27)
Résultat global de l'exercice	(1)	—	—	—	633	(27)	605
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 27)	—	—	—	—	(54)	54	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 26)	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Émissions d'actions ordinaires	—	9	—	—	—	—	9
Rachat d'actions ordinaires	—	(1)	—	—	(3)	—	(4)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(208)	—	(208)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	8	—	2	(286)	54	(222)
Solde au 31 décembre 2020	41	1 674	525	20	4 170	83	6 513
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	852	—	852
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	99	99
Résultat global de l'exercice	7	—	—	—	852	99	958
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 27)	—	—	—	—	196	(196)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 26)	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(6)	—	—	(6)
Émissions d'actions ordinaires	—	34	—	—	—	—	34
Rachat d'actions ordinaires	—	(2)	—	—	(6)	—	(8)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(224)	—	(224)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	(3)	—	(3)
	—	32	—	(3)	(59)	(196)	(226)
Solde au 31 décembre 2021	48 \$	1 706 \$	525 \$	17 \$	4 963 \$	(14)\$	7 245 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	1 118 \$	762 \$
Charges financières	77	73
Impôts payés, nets des remboursements	(215)	(165)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	19	5 899
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	2	(55)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(203)	(837)
Pertes (profits) latents sur les placements	1 418	(3 225)
Provisions pour pertes	28	58
Amortissement des primes et des escomptes	26	23
Autres amortissements	415	287
Dépréciation du goodwill (note 21)	—	24
Gain sur cessions d'entreprises (note 4)	(12)	(16)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	89	(400)
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	26 344	16 472
Achats liés aux placements	(28 931)	(16 805)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(32)	(49)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	42	(186)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	185	1 860
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	(61)	(1 042)
Cessions d'entreprises, nettes de trésorerie	15	79
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(248)	(177)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(294)	(1 140)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires	28	7
Rachat d'actions ordinaires (note 17)	(8)	(4)
Émission de débentures (note 16)	—	398
Remboursement d'obligations locatives ¹	(22)	(19)
Dividendes sur actions ordinaires	(224)	(208)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(22)	(22)
Intérêts payés sur débentures	(42)	(37)
Intérêts payés sur obligations locatives	(4)	(4)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(294)	111
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	—	10
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	(403)	841
Trésorerie et placements à court terme au début	1 949	1 108
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 546 \$	1 949 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	1 334 \$	1 690 \$
Placements à court terme	212	259
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 546 \$	1 949 \$

¹ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 5 \$ (23 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, des fonds communs de placement, des valeurs mobilières, des prêts hypothécaires ainsi que des produits d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

La publication des présents états financiers consolidés (les états financiers) a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 16 février 2022.

2 › Principales méthodes comptables

a) Principes de présentation

Les états financiers de la société sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2021. Les IFRS sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont fondées sur les International Financial Reporting Standards, les International Accounting Standards (IAS) et les interprétations formulées par l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC).

Les IFRS ne comportent actuellement pas de normes d'évaluation des contrats d'assurance. Conséquemment, comme permis par IFRS 4 *Contrats d'assurance*, le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé conformément aux normes actuarielles reconnues du Canada selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB).

Les états financiers sont présentés en millions de dollars canadiens. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation de la société. Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et des soldes non courants, s'il y a lieu.

b) Estimations, hypothèses, jugements importants et impacts de la pandémie liée à la COVID-19

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi les hypothèses décrites dans les notes ci-dessous.

Détermination du contrôle aux fins de la consolidation	Note 2, section c) « Principes et méthode de consolidation » Note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers », section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit – Intérêts dans des entités structurées non consolidées »
Juste valeur et dépréciation des instruments financiers et juste valeur des immeubles de placement	Note 2, section d) « Placements et produits de placement » Note 5 « Placements et produits de placement » Note 6 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » Note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers »
Classification des contrats, détermination du passif relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et détermination de l'actif de réassurance	Note 2, section j) « Actif de réassurance » Note 2, section k) « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement » Note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement »
Goodwill et immobilisations incorporelles	Note 2, section g) « Immobilisations incorporelles » Note 2, section h) « Goodwill » Note 4 « Acquisitions et cession d'entreprises » Note 11 « Immobilisations incorporelles et goodwill »
Impôts sur le résultat	Note 2, section m) « Impôts sur le résultat » Note 23 « Impôts sur le résultat »
Avantages postérieurs à l'emploi	Note 2, section s) « Avantages postérieurs à l'emploi » Note 27 « Avantages postérieurs à l'emploi »
Détermination des secteurs et méthodologie d'allocation dans la présentation de l'information sectorielle	Note 24 « Information sectorielle »

Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par cette révision. Les principales méthodes comptables, estimations et hypothèses utilisées sont détaillées dans les notes ci-après lorsque cela s'avère significatif et pertinent.

Impacts de la pandémie liée à la COVID-19

Depuis le début de l'année 2020, la propagation du virus de la COVID-19, élevée au rang de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020, a provoqué des turbulences dans les marchés financiers, a entraîné de l'incertitude sur le plan économique, en plus de perturber les activités de la communauté des affaires et des citoyens. La pandémie liée à la COVID-19 a forcé les gouvernements à mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour freiner la progression de la crise. Les gouvernements et les banques centrales ont mis en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. Le programme de gestion des risques de la société a permis de mitiger les effets négatifs de la crise sur ses résultats depuis le début de la pandémie. Les initiatives déployées par la société contribuent à assurer la continuité de l'ensemble de ses activités, tout en protégeant la santé et la sécurité de ses employés.

Les estimations, hypothèses et jugements importants faits par la direction utilisés dans la préparation de ces états financiers prennent en compte ces incertitudes.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, les modifications des méthodes et des hypothèses ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change entrant dans le calcul des provisions mathématiques et autres passifs relatifs aux contrats d'assurance, de même que les hypothèses financières utilisées dans le calcul du passif relatif aux contrats d'investissement, prennent en compte les incertitudes économiques liées à la COVID-19, telles que l'impact sur la hausse temporaire de mortalité et les hypothèses d'abandon de certaines polices. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les hypothèses utilisées dans le calcul des provisions mathématiques reflètent les plus récentes tendances de réclamations additionnelles liées à la mortalité en raison des répercussions directes et indirectes de la pandémie. À l'inverse, le passif relatif aux contrats d'assurance a été réduit pour tenir compte de l'amélioration des hypothèses d'abandon de certaines polices visées par une provision spécifique pour la COVID-19 en 2020. Se référer à la note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement ».

En 2020, la pandémie de COVID-19 et la conjoncture économique en découlant ont également engendré une incertitude dans les hypothèses importantes utilisées dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement ainsi que dans l'établissement du passif net découlant de l'obligation au titre des prestations définies.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la société a réduit la valeur comptable du goodwill d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) en raison des effets de la pandémie. Se référer à la note 11 « Immobilisations incorporelles et goodwill » et à la note 21 « Frais généraux ».

Les résultats réels peuvent différer des estimations, comme mentionné ci-dessus.

c) Principes et méthode de consolidation

Les entités au sein desquelles la société exerce un contrôle sont consolidées. Le contrôle est défini comme étant l'exposition ou le droit à des rendements variables en raison de liens avec une entité émettrice et en raison de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir détenu sur celle-ci. La société détient le pouvoir lorsqu'il existe des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. La direction utilise son jugement pour déterminer si elle exerce un contrôle, particulièrement dans l'évaluation de sa capacité à exercer son pouvoir afin de générer des rendements variables. Les entités sont consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle et sont exclues de la consolidation à compter de la date de cessation de contrôle. L'acquisition d'une filiale est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale constitue le goodwill. Les méthodes comptables utilisées dans les états financiers sont uniformes pour des transactions et des événements semblables. Les soldes intersociétés, ainsi que les produits et les charges liés aux transactions intersociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

La société comptabilise par mise en équivalence les partenariats en coentreprise et les entités sur lesquelles elle a une influence notable. L'influence notable est définie comme étant le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles d'une entité sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Une influence notable est présumée exister lorsque la société détient 20 % ou plus des droits de vote de l'entité. Une coentreprise existe lorsque la société exerce un contrôle conjoint dans un partenariat et a des droits sur l'actif net de ce partenariat. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle en vertu d'une entente contractuelle et n'existe que lorsque les décisions à l'égard des activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. La société comptabilise sa quote-part de l'actif net et sa quote-part des résultats de l'entreprise détenue en utilisant des politiques comptables uniformes pour des transactions et des événements similaires.

d) Placements et produits de placement

Les placements comprennent les actifs financiers, soit la trésorerie et les placements à court terme, les obligations, les actions, les prêts hypothécaires et autres prêts, les instruments financiers dérivés, les avances sur contrats, les autres placements ainsi que les immeubles de placement.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les actifs détenus à des fins de transaction et les actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs disponibles à la vente, inscrits à la juste valeur avec variation de juste valeur comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance, comptabilisés au coût amorti;
- prêts et créances, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le classement des actifs financiers est déterminé lors de la comptabilisation initiale en fonction de leur nature et de leur utilisation par la société. L'option de juste valeur, qui consiste à désigner les actifs financiers dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, est utilisée par la société pour les actifs appariant le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement, à l'exception des prêts hypothécaires et autres prêts et des obligations qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ainsi, le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement sont ajustés en fonction de la variation de la juste valeur des actifs qui les appariant. Les variations de la juste valeur des actifs appariant les passifs et les variations correspondantes du passif relatif à ces contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement sont donc imputées directement à l'état des résultats, évitant ainsi une disparité de traitement en matière de comptabilisation.

Les obligations et les actions ne servant pas à appairer le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les prêts hypothécaires et autres prêts ainsi que les obligations qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont classés comme étant prêts et créances. Les obligations cotées sur un marché actif liées aux passifs de titrisation sont classées comme des actifs détenus jusqu'à l'échéance.

La société applique la méthode de comptabilisation à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs disponibles à la vente sont incorporés au coût de l'actif et, dans le cas des obligations, ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances ainsi qu'aux actifs détenus jusqu'à l'échéance sont capitalisés au coût de l'actif et amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements sont comptabilisés selon les méthodes décrites ci-dessous.

i) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme correspondent à l'encaisse, aux paiements en circulation et aux titres à revenu fixe détenus afin de respecter des engagements à court terme. L'encaisse et les paiements en circulation sont classés comme étant prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres à revenu fixe sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

ii) Obligations

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Disponibles à la vente

Les obligations classées comme étant disponibles à la vente sont présentées à la juste valeur. Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*, à l'exception de la portion relative aux variations de change, qui est comptabilisée à l'état des résultats. Les profits ou pertes réalisés lors de la disposition sont reclassés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les intérêts ainsi que les primes et escomptes sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, le cumul des pertes de valeur antérieurement inscrit dans *Cumul des autres éléments du résultat global* est reclassé comme une perte de valeur à l'état des résultats dans *Produits de placement*. Les obligations dépréciées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur. Les baisses de valeur subséquentes sont comptabilisées à l'état des résultats et font l'objet d'évaluations à chaque date des états financiers pour déterminer s'il y a reprise de valeur. S'il y a reprise de valeur, les pertes de valeur inscrites à l'état des résultats peuvent être renversées si l'augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Détenues jusqu'à l'échéance

Les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée, et les changements relatifs à la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

Prêts et créances

Les obligations qui proviennent d'émissions privées et qui ne sont pas cotées sur un marché actif sont classées comme étant prêts et créances. Ces obligations sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, les obligations classées comme étant prêts et créances font l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'obligation en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée, et les changements relatifs à la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

iii) Actions

Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actions désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

Disponibles à la vente

Les actions classées comme étant disponibles à la vente sont présentées à la juste valeur. Les profits et pertes latents et les variations de change sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global*. Les profits ou pertes réalisés lors de la disposition sont reclassés à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

À chaque date des états financiers, les actions classées comme étant disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation. La société comptabilise une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation telle que toute donnée observable indiquant des difficultés financières importantes de l'émetteur ou des changements survenus dans l'environnement économique, juridique ou technologique et ayant des effets négatifs sur l'émetteur. Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'action en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Pour les actions ayant des caractéristiques et un comportement semblables à un instrument de dette, la société tient compte d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation et qu'elle juge qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes investies.

Lorsqu'il y a dépréciation, le cumul des pertes de valeur antérieurement inscrit dans *Cumul des autres éléments du résultat global* est reclassé comme une perte de valeur à l'état des résultats dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*. Les actions dépréciées continuent d'être comptabilisées à la juste valeur. Toute baisse de valeur subséquente à la dépréciation est comptabilisée à l'état des résultats, alors que toute hausse de valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Les reprises de valeur sur les titres dépréciés ne sont comptabilisées à l'état des résultats qu'à partir du moment où le titre est vendu ou décomptabilisé.

iv) Prêts hypothécaires et autres prêts

Prêts et créances

Les autres prêts sont constitués de prêts personnels. Les prêts hypothécaires et autres prêts classés comme étant prêts et créances sont présentés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes, le cas échéant. Les intérêts ainsi que les profits et les pertes réalisés à la disposition de ces titres sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

À chaque date des états financiers, la société soumet individuellement les prêts à un test de dépréciation. Un test collectif est par la suite réalisé avec des groupes d'actifs ayant des risques similaires, y compris les prêts évalués individuellement qui ne présentaient aucune indication de dépréciation. Sur base collective, la société tient compte des caractéristiques de risque similaires comme le type de prêt, le secteur d'activité, la situation géographique, d'éventuels retards de paiement observés et d'autres facteurs pertinents. Sur base individuelle, la société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance en raison d'une indication objective de dépréciation telle que les difficultés financières de l'emprunteur, une faillite ou un défaut de paiement du capital ou des intérêts. Lorsqu'il y a dépréciation, une provision pour pertes est constituée, laquelle correspond à l'écart entre la valeur comptable du prêt et le montant recouvrable évalué en fonction des flux de trésorerie futurs estimés actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie futurs estimés tiennent compte de la juste valeur de toute garantie sous-jacente au prêt, déduction faite des coûts y étant relatifs. Lorsque les effets de ce qui a causé la dépréciation commencent à s'estomper et que les paiements futurs sont raisonnablement assurés, la provision est réduite ou renversée. Lorsqu'il n'y a plus de probabilité réaliste de recouvrement ou lorsque l'actif est décomptabilisé à la suite de l'exercice de la garantie ou de la vente de l'actif, la provision inscrite est radiée et diminuée de tout recouvrement. Tous les changements touchant la provision pour pertes sont imputés à l'état des résultats.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur un prêt, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de juste valeur. Lorsque des paiements contractuels présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts, les intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés. Les intérêts contractuels sont comptabilisés de nouveau lorsque les paiements contractuels n'ont plus de retard et sont considérés comme des paiements courants.

Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts hypothécaires et autres prêts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés à la vente ainsi que les profits et pertes latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Titrisation de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires résidentiels

La société a transféré les risques et les avantages liés aux prêts titrisés. Les critères de décomptabilisation de l'actif sont satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et, par conséquent, la société a décomptabilisé ces prêts. Le passif relatif au montant de la contrepartie reçue lors de l'opération initiale de titrisation demeure inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les charges d'intérêts sur le passif sont inscrites dans *Charges financières* à l'état des résultats.

Prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Puisque la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés, les critères de décomptabilisation de l'actif ne sont pas satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. La société continue de comptabiliser les prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels à l'état de la situation financière, et un passif relatif au montant de la contrepartie reçue est inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les revenus d'intérêts sur les prêts titrisés continuent à être comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts sur le passif sont inscrites dans *Charges financières* à l'état des résultats.

v) Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de gérer les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et d'autres risques de marché auxquels l'exposent des actifs et des passifs spécifiques. Les instruments financiers dérivés, classés comme étant détenus à des fins de transaction, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et sont réévalués à leur juste valeur par la suite. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs alors que les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats sauf si les instruments financiers dérivés font partie d'une relation de couverture qualifiée comme décrit ci-après.

Comptabilité de couverture

Lorsque la société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée dès son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture, qui permet de comptabiliser les effets de sens inverse des instruments de couverture et des éléments couverts de la même façon, ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments de couverture ainsi que les variations de juste valeur de l'actif découlant du risque couvert sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Couverture de flux de trésorerie

La part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Lorsque les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* relativement à l'élément couvert ont une incidence sur les résultats au cours de la période, ils sont reclassés à l'état des résultats et, lorsqu'ils ont une incidence sur l'état de la situation financière, ils sont reclassés à l'état de la situation financière.

Couverture d'investissement net

La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur devises comme éléments de couverture du risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. La part efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la part inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* sont reclassés à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

vi) Instruments financiers dérivés incorporés

Les instruments financiers dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et comptabilisés distinctement à la juste valeur si les caractéristiques économiques et les risques liés à l'instrument financier dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, si les modalités de l'instrument financier dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un instrument financier dérivé autonome et si l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés sont présentées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats.

vii) Avances sur contrats

Les avances sur contrats, classées comme étant prêts et créances, correspondent au solde de capital non remboursé et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

viii) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, des obligations et des unités de fonds de placement qui sont des placements restreints ainsi que les billets à recevoir. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite dans la présente note, à la section c) intitulée « Principes et méthode de consolidation ». Les obligations et les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont classées comme étant disponibles à la vente.

ix) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles qui sont détenus pour en tirer des revenus de location ou pour valoriser le capital et que la société n'occupe pas pour son propre usage. Les immeubles de placement sont comptabilisés au prix de la transaction majoré des coûts de transaction lors de l'acquisition. Par la suite, ces immeubles sont évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des immeubles en construction, dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces derniers sont comptabilisés au coût non amorti jusqu'à ce que la juste valeur puisse être évaluée de façon fiable. La juste valeur exclut la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*. La variation de la juste valeur est inscrite dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de location sont reconnus à l'état des résultats linéairement selon le terme du bail, et les frais d'opération des immeubles sont inscrits dans les frais généraux.

x) Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier) est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si la société transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, la société comptabilise la part qu'elle a conservée dans l'actif et comptabilise un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

e) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif incluent principalement les produits de placement échus et à recevoir, les primes à recevoir, les comptes à recevoir des réassureurs, les sommes à recevoir des représentants, les comptes à recevoir, les commissions différées, les impôts à recevoir et les fonds déposés en fiducie. Les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* sont classés comme étant prêts et créances et comptabilisés au coût amorti. Les immeubles détenus à des fins de revente (propriétés reprises) sont comptabilisés au moindre de la juste valeur moins les frais de vente et de la valeur comptable des prêts sous-jacents à la date de reprise. Les fonds déposés en fiducie représentent des sommes détenues pour le compte de clients.

La société effectue des achats de titres et, simultanément, s'engage à les revendre à court terme, à un prix et à une date déterminés. Ces conventions de revente sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la contrepartie payée additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont classés comme étant prêts et créances. Les intérêts relatifs aux opérations de revente sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats.

La société est partie prenante à un accord de service de type public-privé qui doit être comptabilisé selon IFRIC 12 *Accords de concession de services*. Le service de concession à recevoir augmente en fonction de la juste valeur des services d'opération et de maintenance, des coûts de recouvrement, des coûts administratifs ainsi que des coûts de financement et diminue en fonction des paiements reçus. Le compte à recevoir de concession, inclus dans *Comptes à recevoir*, est classé comme étant prêts et créances et comptabilisé au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont constituées d'immeubles à usage propre, d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'autres éléments classés à titre d'immobilisations corporelles. Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des immobilisations corporelles, telles que des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location, comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société.

La société calcule les amortissements suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée, selon les périodes suivantes :

Composantes des immeubles à usage propre	10 à 60 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	2 à 30 ans
Autres	3 à 15 ans

À la fin de chaque exercice, la société doit revoir la valeur résiduelle ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Tout changement donne lieu à une modification des estimations comptables et doit être comptabilisé de manière prospective.

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'actifs à durée d'utilité déterminée ainsi que d'actifs à durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent principalement des logiciels capitalisés, des réseaux de distribution ainsi que des relations clients. Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative qui varie entre 4 et 30 ans. La durée d'utilité est réévaluée chaque année, et la charge d'amortissement est ajustée de manière prospective, s'il y a lieu. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation s'il y a un indice de dépréciation, et les pertes de valeur sont calculées et comptabilisées sur une base individuelle pour chaque actif.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée incluent principalement des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution. Ces actifs ne font pas l'objet d'un amortissement et ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée dans *Frais généraux* à l'état des résultats lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la société.

h) Goodwill

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs pris en charge et des passifs éventuels des entreprises acquises à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué subséquemment au coût diminué des pertes de valeur. Le goodwill qui résulte d'un regroupement d'entreprises est présumé avoir une durée de vie indéfinie et n'est pas amorti.

La société alloue le goodwill acquis à une UGT ou à un groupe d'UGT (ci-dessous appelés collectivement « UGT »), laquelle représente le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en ce qui a trait à l'UGT annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Pour déterminer s'il y a une dépréciation, la société effectue une comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'une UGT correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découlent de cette UGT. Lorsque les actifs et les passifs de l'UGT n'ont pas varié de façon importante, que la valeur recouvrable excède substantiellement la valeur comptable de l'UGT et qu'une dépréciation est très peu probable en fonction des circonstances actuelles, le calcul détaillé le plus récent de la valeur recouvrable de l'UGT effectué lors d'une période antérieure est utilisé dans le test de dépréciation de la période prise en considération. Les dépréciations relatives au goodwill sont constatées dans *Frais généraux* à l'état des résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

i) Fonds distincts

La société établit des contrats de rentes collectives ou individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts, conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom de la société, et les titulaires de polices n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. La société perçoit des revenus d'honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont inscrits dans *Autres produits* à l'état des résultats. Les produits de placement et les variations de la juste valeur des actifs des fonds distincts ne sont pas présentés séparément dans l'état des résultats et sont compensés par une variation correspondante dans le passif relatif à l'actif net des fonds distincts.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci est déterminée d'après les cours du marché ou, si les cours ne sont pas disponibles, d'après les justes valeurs estimatives que la société a établies. Les passifs inclus dans l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés au coût amorti.

Passif relatif à l'actif net des fonds distincts

Le passif relatif aux contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est assumé par les assurés est présenté séparément du total du passif du fonds général à l'état de la situation financière et est comptabilisé à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts.

Les passifs liés aux garanties qui sont consenties par la société relativement aux fonds distincts sont inclus dans *Passif relatif aux contrats d'assurance* à l'état de la situation financière.

j) Actif de réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance signifie le transfert d'un risque d'assurance et de la prime qui y correspond à un ou à plusieurs réassureurs qui répartiront ce risque entre eux. L'actif de réassurance représente les montants dus à la société concernant le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement et les primes non acquises cédées. Ces montants sont calculés de la même façon que le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement et les primes non acquises sous-jacentes, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. S'il advenait que les réassureurs concernés soient incapables de respecter leurs obligations, la société demeurerait redevable envers ses assurés quant à la portion réassurée.

Les profits et les pertes qui peuvent survenir lors d'une cession en réassurance sont immédiatement constatés aux résultats et ne sont pas amortis. Les montants bruts de l'actif et des passifs liés à la réassurance sont présentés séparément à l'état de la situation financière. Les montants dus aux réassureurs ou par ceux-ci relativement aux primes reçues ou aux règlements effectués sont inclus dans *Autres éléments d'actif* et dans *Autres éléments de passif* à l'état de la situation financière. Les primes liées aux cessions en réassurance sont présentées dans *Primes cédées* à l'état des résultats. Le poste *Prestations et règlements cédés sur contrats* à l'état des résultats présente les recouvrements de charge liés aux contrats de réassurance.

L'actif de réassurance fait l'objet de tests de dépréciation. La société tient compte d'une perte de valeur si elle juge qu'elle ne sera probablement pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles de l'entente de réassurance en raison d'une indication objective de dépréciation, telle que les difficultés financières de la contrepartie, une faillite ou un défaut de paiement des sommes exigibles. Cette provision est reconnue immédiatement à l'état des résultats dans *Frais généraux*.

k) Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

i) Classification des contrats

La société émet des contrats qui comportent un risque d'assurance, un risque financier ou encore les deux. Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance, sont des contrats qui comprennent un risque d'assurance significatif. Un tel risque existe lorsque la société s'engage à indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus. L'examen de portefeuilles de contrats d'assurance qui présentent des caractéristiques de risque similaires permet d'évaluer ce risque.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comprennent un risque financier, mais qui ne comportent pas de risque d'assurance significatif. Le risque financier représente le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs éléments comme le taux d'intérêt spécifié, le prix d'un instrument financier, le taux de change, l'indice de prix ou de taux, la cote de crédit ou l'indice de crédit ou d'une autre variable, à condition, que dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Les contrats de service sont des contrats qui ne comportent aucun risque d'assurance significatif et aucun risque financier et pour lesquels la société offre des services administratifs seulement. Les contrats de service incluent également les composantes de service liées à des contrats d'investissement. La méthode comptable qui traite des honoraires tirés de ces contrats est décrite à la section q) intitulée « Autres produits » de la présente note.

La direction utilise son jugement pour déterminer la classification des contrats afin d'établir si ceux-ci doivent être comptabilisés en tant que contrats d'assurance, contrats d'investissement ou contrats de service.

À moins que tous les droits et toutes les obligations touchant un contrat ne cessent ou n'expirent, un contrat d'assurance, lorsqu'il a été classé comme tel, demeure un contrat d'assurance jusqu'à la fin de son terme, même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période. Un contrat d'investissement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Les contrats d'assurance sont comptabilisés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance*, les contrats d'investissement, conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et les contrats de service, conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

ii) Passif relatif aux contrats d'assurance

L'actuaire désigné détermine le montant du passif relatif aux contrats d'assurance selon la MCAB, conformément aux normes de l'ICA et comme permis par IFRS 4 *Contrats d'assurance*. En vertu de la MCAB, le passif relatif aux contrats d'assurance correspond au montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placement futurs, suffira à payer les prestations futures estimatives, les participations et les bonifications des titulaires de contrats, les impôts (autres que les impôts sur le résultat), les commissions et les frais afférents à l'administration des contrats en vigueur. La variation du passif relatif aux contrats d'assurance est inscrite à l'état des résultats dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*.

iii) Passif relatif aux contrats d'investissement

Le passif relatif aux contrats d'investissement correspond aux sommes que la société doit à ses clients puisque ces contrats ne comportent aucun risque d'assurance important. Ces contrats sont initialement constatés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables à l'établissement du contrat et sont, par la suite, évalués au coût amorti. Ce passif est décomptabilisé lorsque toutes les obligations sont remplies, cessent ou expirent.

l) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent principalement des primes non acquises, des avantages postérieurs à l'emploi, des sommes en dépôt liées à des contrats autres que des contrats d'assurance, des crédettes, des sommes dues aux réassureurs, des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des passifs de titrisation.

Les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* sont classés comme des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert correspondent à l'obligation de la société de livrer les titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente. Les engagements afférents à des titres vendus à découvert sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif financier est éteinte, annulée ou qu'elle arrive à expiration.

La société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminée. Ces conventions de rachat sont comptabilisées à l'état de la situation financière à la contrepartie reçue additionnée des intérêts courus. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Charges financières* à l'état des résultats.

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date de début du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Subséquemment, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Frais généraux*.

Les portefeuilles acquis de contrats d'assurance sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Si leur valeur est négative, cette juste valeur est inscrite dans *Autres éléments de passif* pour un montant correspondant à la valeur actualisée, à la date d'acquisition, des profits ou des pertes futurs estimés liés aux portefeuilles de contrats d'assurance acquis. La valeur actualisée des profits ou des pertes futurs tient compte du coût du capital et est estimée en utilisant des hypothèses actuarielles similaires à celles utilisées pour établir le passif relatif aux contrats d'assurance acquis et en utilisant un taux d'escompte qui comporte une prime de risque. La juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance comptabilisée lors d'un regroupement d'entreprises est amortie sur la durée de vie du portefeuille de contrats.

m) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Le calcul de la charge d'impôts est basé sur le revenu imposable de l'année. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période en cours et les périodes précédentes sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des administrations fiscales en utilisant des taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés découlent des différences temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale calculées en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que pour les crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs pourront être imputés. La société évalue tous les éléments probants, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sous réserve de certaines exceptions, dont celles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de les compenser pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les impôts exigibles et différés sont présentés à l'état des résultats sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont présentés dans *Autres éléments du résultat global* ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, ils sont alors présentés respectivement à l'état du résultat global et à l'état de la situation financière.

Pour déterminer l'incidence de l'impôt, la société doit se conformer aux IFRS ainsi qu'aux normes de pratique actuarielle. Conséquemment, selon la MCAB, la détermination du passif relatif aux contrats d'assurance doit tenir compte de tous les flux de trésorerie associés au passif relatif aux contrats d'assurance prévus, y compris les impôts sur le résultat. Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé en tenant compte de tous les effets des impôts liés à ces contrats sur une base actualisée, ajustés en fonction de tout actif et de tout passif d'impôts différés connexes. Le résultat net de cet ajustement permet de laisser l'effet d'actualisation des impôts différés liés aux différences temporaires sur les éléments fiscaux liés aux contrats d'assurance dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

La société est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu du Canada et des États-Unis. Ces lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par la société et par les administrations fiscales. La provision pour impôts sur le résultat et les impôts différés représentent l'interprétation de la société concernant ces lois fiscales et l'estimation des incidences fiscales présentes et futures relativement aux transactions et aux événements survenus au cours de l'exercice. De plus, des événements futurs, comme des modifications aux lois fiscales, aux règlements sur les impôts ou aux interprétations de ces lois ou de ces règlements, peuvent avoir une incidence importante sur les montants de la charge d'impôts, sur les soldes d'impôts différés et sur le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice où ils surviennent.

n) Débentures

La société a choisi de classer ses débentures comme des passifs financiers au coût amorti. La juste valeur, nette des coûts de transaction y afférents, est utilisée pour reconnaître initialement les débentures. Subséquemment, les débentures sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débentures sont reconnus à l'état des résultats et présentés dans *Charges financières*.

o) Conversion des devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change de fin de période, alors que les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les profits et les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les états financiers de certaines entités du groupe dont la devise fonctionnelle (la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités) est différente de la devise fonctionnelle de la société mère sont convertis dans la devise de présentation. La conversion des opérations étrangères en devise canadienne est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif. La conversion des produits et des charges est effectuée au taux de change moyen. Les profits et les pertes de change ainsi que les résultats de la couverture de certains de ces investissements sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global, nets d'impôts*.

p) Primes et charges

Les primes d'assurance et de rentes, y compris celles investies dans le fonds général et dans les fonds distincts, sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, y compris les primes assumées, déduction faite de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges soient rattachées aux produits.

Les primes d'assurance de dommages sont comptabilisées lorsque souscrites. Celles-ci sont reconnues comme des primes gagnées sur la période de la police. La portion non acquise est comptabilisée en tant que primes non acquises dans *Autres éléments de passif* à l'état de la situation financière.

Les prestations et règlements sur contrats se composent principalement de montants versés concernant les décès, les rentes, les rachats et la santé.

Les prestations et règlements ainsi que les charges sont comptabilisés lorsqu'ils sont engagés.

q) Autres produits

Les autres produits proviennent principalement de contrats qui satisfont à la définition de contrat de service et comprennent notamment les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société, les commissions liées aux activités des intermédiaires et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA). Les revenus sont comptabilisés en fonction des considérations spécifiées dans le contrat avec le client et excluent tout montant reçu au nom de tiers. La nature des activités incluses dans les autres produits représente une seule obligation de prestation (service) qui consiste en une série de services similaires fournis au même client. La société comptabilise les revenus à l'état des résultats lorsque le service est rendu et lorsqu'il est peu probable qu'il soit renversé.

r) Transfert net aux fonds distincts

Le transfert net aux fonds distincts représente la somme totale des transferts du fonds général dans les fonds distincts moins le montant total transféré des fonds distincts dans le fonds général à la demande des titulaires de polices.

s) Avantages postérieurs à l'emploi

La société a établi des régimes à prestations définies et procure d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles. Dans certains cas, les retraités admissibles doivent payer une portion des primes pour ces avantages complémentaires. Le coût des régimes de retraite est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, la mortalité et les coûts prévus des soins de santé. Le coût des prestations définies est divisé en quatre composantes : le coût des services, les intérêts nets et les frais administratifs qui sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Frais généraux* et les réévaluations qui sont inscrites dans *Autres éléments du résultat global*.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies) et la variation de l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant, et sont comptabilisées immédiatement dans *Autres éléments de passif (Autres éléments d'actif)* à l'état de la situation financière et, en contrepartie, dans *Autres éléments du résultat global*. La société a choisi de transférer les montants comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global* aux *Résultats non distribués*. Le coût des services passés est reconnu dans *Résultat net* au cours de la période où il y a eu une modification, une réduction ou une liquidation du régime de retraite. L'intérêt net est calculé en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies du début de la période par le taux d'actualisation. La différence entre l'actif des régimes à prestations définies et l'obligation au titre des régimes à prestations définies est constatée à titre d'actif ou de passif dans l'état de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies est établi en fonction des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour des titres d'emprunt de qualité élevée dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations.

t) Paiements fondés sur des actions

i) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'option d'achat d'actions est comptabilisé comme des transactions dont le règlement s'effectue en instruments de capitaux propres. Le coût des options accordées est calculé en utilisant la méthode de la juste valeur. Cette dernière est estimée aux dates d'octroi en tenant compte d'un taux de renonciation ainsi qu'en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle. La dépense de rémunération est comptabilisée à l'état des résultats dans *Frais généraux*, et un montant correspondant est inscrit à titre de surplus d'apport à l'état de la situation financière. Pour les options d'achat d'actions annulées avant la date d'acquisition, la dépense de rémunération reconnue précédemment est renversée. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le surplus d'apport est renversé et les actions émises sont créditées au capital social. La rémunération à base d'actions est reconnue à la date d'octroi lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui sont admissibles à la retraite à la date d'octroi et sur une période allant de la date d'octroi à la date d'admissibilité à la retraite lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition.

ii) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La contribution en espèces de la société est inscrite à l'état des résultats dans *Frais généraux* au moment où les actions ordinaires sont achetées.

iii) Régime d'unités d'actions fictives

Le régime d'unités d'actions fictives est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. Lors d'une attribution, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif équivalant à la juste valeur des actions ordinaires de la société à l'état de la situation financière. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la valeur des actions ordinaires de la société, et cette variation est comptabilisée dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

iv) Régime d'unités d'intéressement à moyen terme

Le régime d'unités d'intéressement à moyen terme est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. À chaque date de présentation de l'information financière, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif à l'état de la situation financière qui équivaut à la juste valeur moyenne des actions ordinaires de la société pour la période de référence. Cette charge est amortie de façon linéaire en fonction du nombre estimatif des droits dont l'acquisition est attendue à la fin de la période d'acquisition des droits. La variation de la juste valeur du passif est comptabilisée dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

v) Régime d'unités d'actions restreintes

Le régime d'unités d'actions restreintes est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions dont le règlement s'effectue sous forme de trésorerie. Son évaluation est basée sur la valeur des actions ordinaires d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales du groupe qui ne sont pas sous son contrôle. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions restreintes dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Frais généraux* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la filiale et la variation est inscrite dans *Frais généraux* à l'état des résultats.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit à la section « Information relativement au report de l'application de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> » ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i> intitulé <i>Allègements de loyer liés à la COVID-19</i>. Cet amendement exempte les preneurs d'avoir à considérer individuellement les contrats de location pour déterminer si les allègements de loyers liés à la COVID-19 constituent des modifications au contrat de location et permet de comptabiliser ces allègements de loyers comme s'ils ne constituaient pas des modifications au contrat de location. Il s'applique aux allègements de loyers qui réduisent les paiements de location dus au 30 juin 2021 ou antérieurement. Les dispositions s'appliquent rétrospectivement.</p> <p>Le 31 mars 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. Cet amendement, intitulé <i>Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021</i>, prolonge la mesure de simplification concernant les allègements de loyer liés à la COVID-19 jusqu'au 30 juin 2022.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 39 <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 27 août 2020, l'IASB a publié un amendement aux normes IAS 39 <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>, IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2</i>, clarifie les exigences liées aux actifs financiers, aux passifs financiers et aux obligations locatives, ainsi qu'aux dispositions particulières en matière de comptabilité de couverture et aux obligations en matière de présentation de l'information des instruments financiers lors d'un remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant. Les dispositions s'appliquent de manière rétrospective modifiée.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application d'IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.</p> <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p>Le 27 août 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2</i>, clarifie, entre autres, les exigences liées aux actifs financiers, aux passifs financiers ainsi qu'aux dispositions particulières en matière de comptabilité de couverture lors du remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>

IFRS 17 Contrats d'assurance	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> qui vient préciser certains points et qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Le 9 décembre 2021, l'IASB a publié un amendement à portée limitée aux dispositions transitoires pour une entité qui applique pour la première fois IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> et IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> simultanément afin d'améliorer l'utilité des informations comparatives au moment de l'application initiale.</p> <p>L'adoption de IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance, le moment de la constatation des revenus et la présentation de sa performance financière à l'état des résultats. Les primes ainsi que les prestations et les règlements sur contrats ne seront plus présentés à l'état des résultats. De nouveaux éléments seront présentés tels que <i>Produits d'assurance</i>, <i>Dépenses d'assurance</i> ainsi que <i>Produits (charges) financiers d'assurance</i>. Le produit d'assurance reflétera les services rendus durant la période. La présentation actuelle de l'état de la situation financière, selon laquelle les postes <i>Primes à recevoir</i>, <i>Comptes à recevoir des réassureurs</i> et <i>Commissions différées</i> sont inclus dans <i>Autres éléments d'actif</i>, et les postes <i>Primes non acquises</i>, <i>Sommes dues aux réassureurs</i> et <i>Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance</i> sont présentés dans <i>Autres éléments de passif</i>, sera modifiée. Ces éléments seront désormais inclus, pour chaque portefeuille, dans <i>Actif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Passif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Actif de réassurance</i> ou <i>Passif de réassurance</i>.</p> <p>IFRS 17 introduit trois méthodes d'évaluation des contrats d'assurance : la méthode de la répartition des primes, la méthode des honoraires variables et la méthode du modèle général.</p> <p>La méthode du modèle général, qui sera majoritairement utilisée par la société, évalue les contrats d'assurance en se basant sur les estimations de la société des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les flux de trésorerie d'exécution qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs attendus, un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers associés (taux d'actualisation), plus un ajustement au titre du risque non financier; • la marge sur services contractuels (MSC) qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera au fur et à mesure qu'elle fournira les services dans le futur. <p>Le taux d'actualisation utilisé pour ajuster les flux de trésorerie d'exécution doit être cohérent avec le cours du marché observé sur des marchés actifs et refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance. Cette méthode d'évaluation est différente de la MCAB utilisée en vertu de l'IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, qui reposait sur les actifs investis détenus par la société ainsi que sur sa stratégie de placement.</p> <p>La MSC est mesurée à la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et est ensuite reconnue dans l'état des résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par la société. Si un groupe de contrats est ou devient déficitaire, la société comptabilisera immédiatement la perte. IFRS 17 exige également que la société divulgue séparément les montants résultant de groupes de contrats qui devraient être déficitaires de ceux qui devraient être rentables, en fonction de leurs portefeuilles respectifs. Les flux de trésorerie d'exécution seront mesurés à chaque date de clôture en utilisant les estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation actuels et les estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier.</p> <p><i>Statut</i> : La société continue d'évaluer les incidences que cette norme aura sur ses états financiers relativement à l'évaluation, la présentation et à la divulgation des contrats d'assurance. La société surveille également activement tous les autres impacts potentiels grâce à sa gouvernance et à la structure mise en place pour l'implantation de la norme IFRS 17.</p>
IAS 1 Présentation des états financiers	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p>Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> qui reporte la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 16 Immobilisations corporelles	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>

IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au <i>Cadre conceptuel</i> et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au <i>Cadre conceptuel</i> pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifie que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquent à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; • IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> relativement au fait que seuls les frais payés ou reçus entre l'entité et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'entité ou le prêteur au nom de l'autre partie, sont inclus dans le test des 10 pour cent pour déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé; • IFRS 16 <i>Contrats de location</i> relativement à l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16 qui retire de l'exemple illustratif le remboursement des améliorations locatives par le bailleur pour éliminer toute confusion potentielle; • IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions d'IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. <p>Les dispositions de IFRS 1, IFRS 9 et IAS 41 s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Considérant que la société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report de IFRS 9, la société appliquera l'amélioration annuelle à IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. L'amélioration annuelle à IFRS 16 concerne seulement un exemple illustratif, par conséquent, elle est applicable depuis sa publication.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé ces améliorations et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>, exige que les entités divulguent les informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que sur les principales méthodes comptables. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition d'estimations comptables</i>, introduit une définition des estimations comptables et clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique</i>, clarifie la comptabilisation des impôts différés pour des transactions qui donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles identiques lors de la comptabilisation initiale, comme dans le cas de contrats de location et des obligations relatives au démantèlement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux est supérieur à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente au 31 décembre 2021, un montant de 906 \$ (948 \$ au 31 décembre 2020) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

4 › Acquisitions et cessions d'entreprises

Acquisitions d'entreprises

Le 2 novembre 2021, la société a annoncé l'acquisition, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 70 % des actions de deux entreprises canadiennes spécialisées dans les technologies de l'assurance : Surexdirect.com Ltd et Surexdirect.com (Ontario) Ltd (collectivement appelées Surex) pour une contrepartie en espèces totale de 63 \$. En tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada, Surex réunit des fonctions libre-service et des conseillers expérimentés.

Le processus de répartition du prix d'acquisition sera achevé aussitôt que toute l'information disponible, pertinente et jugée nécessaire aura été colligée au cours d'une période ne dépassant pas 12 mois suivant la date d'acquisition. Au terme de l'analyse finale, la répartition préliminaire du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements afin de refléter de nouveaux renseignements obtenus à l'égard de faits et de circonstances existant à la date d'acquisition.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition se résume comme suit :

	2021
(en millions de dollars)	Surex
Juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis	1 \$
Juste valeur des immobilisations incorporelles	27
Juste valeur des passifs d'impôts différés sur les immobilisations incorporelles	(4)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	24
Passif financier	(30)
Goodwill	69
	63 \$

Le goodwill reflète l'intention de la société de poursuivre sa stratégie de croissance. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Les actifs intangibles sont composés principalement des relations clients et de la technologie développée par Surex. Au 31 décembre 2021, les produits et les résultats générés par Surex n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats de la société.

Dans le cadre de la transaction, les actionnaires minoritaires disposent d'une option de vente de leurs actions à la société à compter de 2026. La société dispose également d'une option d'achat lui permettant d'acquérir les actions des actionnaires minoritaires à compter de 2027. La participation ne donnant pas le contrôle de 30 % est comptabilisée à titre de passif financier, comptabilisé initialement à la juste valeur et évalué au coût amorti subséquemment. Toute variation de la valeur comptable du passif financier sera comptabilisée à l'état des résultats.

Le 10 janvier 2020, la société a annoncé qu'elle avait procédé à l'acquisition de 100 % des actions de trois entreprises canadiennes spécialisées dans les garanties automobiles : WGI Service Plan Division Inc. et WGI Manufacturing Inc. (collectivement appelées WGI) ainsi que Lubrico Warranty Inc. WGI fabrique en gros et gère des produits de protection chimique pour l'industrie automobile par le biais d'un réseau de concessionnaires indépendants au Canada. Lubrico Warranty Inc. vend des garanties automobiles par l'entremise d'un réseau de concessionnaires de véhicules d'occasion situés partout au Canada (excepté au Québec). Au 31 décembre 2020, le processus de répartition du prix d'acquisition était complété pour ces acquisitions.

Le 22 mai 2020, la société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de IAS Parent Holdings, Inc. et de ses filiales (collectivement appelées IAS). IAS est un des plus importants fournisseurs indépendants de solutions dans le marché américain des garanties automobiles. IAS propose un très vaste portefeuille de garanties automobiles et de services et logiciels connexes vendus par l'entremise d'un des réseaux de distribution les plus larges et les plus diversifiés de l'industrie américaine. Au 31 mars 2021, le processus de répartition du prix d'acquisition était complété pour cette acquisition, et les ajustements apportés lors de la répartition finale n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Cessions d'entreprises

Le 1^{er} octobre 2021, PPI Management Inc., une filiale de la société, a vendu sa filiale PPI Benefits Inc., détenue en propriété exclusive, à AGA Assurances collectives. Un gain de 12 \$ avant impôts (10 \$ après impôts) a été inscrit à l'état des résultats dans *Autres revenus*. Cette vente reflète la décision de PPI Management Inc. de concentrer ses efforts sur ses activités principales en assurance individuelle ainsi qu'au soutien des conseillers indépendants.

Le 1^{er} juin 2020, la société a vendu une filiale, iA Conseil en placement inc., à CWB Financial Group. Cette transaction a donné lieu à la disposition d'un goodwill de 26 \$ et d'immobilisations incorporelles de 41 \$. Un gain de 16 \$ avant impôts (8 \$ après impôts) a été inscrit à l'état des résultats dans *Autres revenus*. Cette vente reflète la décision de la société de concentrer ses efforts en gestion de patrimoine dans le marché des Canadiens fortunés par le biais exclusif de son réseau en pleine expansion de cabinets indépendants en services-conseils de placement.

5 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

	2021						
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	216 \$	— \$	— \$	1 330 \$	— \$	1 546 \$	1 546 \$
Obligations							
Gouvernements	10 763	2 105	255	106	—	13 229	
Municipalités	1 129	240	—	39	—	1 408	
Sociétés et autres	13 037	2 450	—	2 769	—	18 256	
	24 929	4 795	255	2 914	—	32 893	33 157
Actions							
Ordinaires	2 118	54	—	—	—	2 172	
Privilégiées	236	479	—	—	—	715	
Indices boursiers	169	10	—	—	—	179	
Unités de fonds de placement	834	6	—	—	—	840	
	3 357	549	—	—	—	3 906	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 326	—	1 326	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 329	—	1 329	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	51	—	—	184	—	235	
Non résidentiels	38	—	—	264	—	302	
	89	—	—	448	—	537	
Autres prêts	—	—	—	1 056	—	1 056	
	89	—	—	2 833	—	2 922	2 991
Instrument financiers dérivés	917	—	—	—	—	917	917
Avances sur contrats	—	—	—	1 040	—	1 040	1 040
Autres placements	—	92	—	6	459	557	557
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 901
Total des placements	29 508 \$	5 436 \$	255 \$	8 123 \$	2 329 \$	45 651 \$	46 015 \$

2020

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	831 \$	— \$	— \$	1 118 \$	— \$	1 949 \$	1 949 \$
Obligations							
Gouvernements	12 729	1 855	494	117	—	15 195	
Municipalités	1 306	205	—	40	—	1 551	
Sociétés et autres	10 923	1 952	—	2 478	—	15 353	
	24 958	4 012	494	2 635	—	32 099	32 501
Actions							
Ordinaires	1 774	50	—	—	—	1 824	
Privilégiées	233	506	—	—	—	739	
Indices boursiers	61	7	—	—	—	68	
Unités de fonds de placement	623	32	—	—	—	655	
	2 691	595	—	—	—	3 286	3 286
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 379	—	1 379	
Non résidentiels	—	—	—	5	—	5	
	—	—	—	1 384	—	1 384	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	48	—	—	200	—	248	
Non résidentiels	33	—	—	226	—	259	
	81	—	—	426	—	507	
Autres prêts	—	—	—	910	—	910	
	81	—	—	2 720	—	2 801	2 935
Instruments financiers dérivés	1 652	—	—	—	—	1 652	1 652
Avances sur contrats	—	—	—	881	—	881	881
Autres placements	—	123	—	4	436	563	563
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 916	1 916	1 943
Total des placements	30 213 \$	4 730 \$	494 \$	7 358 \$	2 352 \$	45 147 \$	45 710 \$

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués d'obligations et d'unités de fonds de placement qui représentent des placements restreints, de billets à recevoir ainsi que des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations et les unités de fonds de placement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*. Les frais de placement sont présentés à la note 21 « Frais généraux ».

La juste valeur des immeubles de placement est de 1 901 \$ (1 943 \$ en 2020) et est constituée des immeubles de placement de 1 870 \$ (1 916 \$ en 2020) et de la linéarisation des loyers de 31 \$ (27 \$ en 2020). La linéarisation des loyers représente le revenu locatif total prévu par le bail, réparti uniformément sur la durée de ce dernier, en utilisant un taux moyen qui tient compte des loyers à titre gratuit et des autres avantages octroyés aux locataires. Les montants relatifs à la linéarisation des loyers sont présentés à la note 9 « Autres éléments d'actif ». Les revenus locatifs sont présentés dans le tableau des produits de placement à la section c) de la présente note, et les frais d'opération des immeubles de placement sont présentés à la note 21 « Frais généraux ».

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % aux 31 décembre 2021 et 2020. La valeur comptable de ces placements au 31 décembre 2021 est de 459 \$ (436 \$ au 31 décembre 2020). La quote-part du résultat net et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 est de 34 \$ (20 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

c) Produits de placement

	2021					
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme						
Intérêts	— \$	— \$	— \$	18 \$	— \$	18 \$
Obligations						
Intérêts	622	99	9	111	—	841
Variation de la juste valeur	(1 423)	—	—	—	—	(1 423)
Profits (pertes) réalisés	—	34	(1)	(4)	—	29
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(3)	—	(3)
Actions						
Dividendes	272	32	—	—	—	304
Variation de la juste valeur	312	—	—	—	—	312
Profits (pertes) réalisés	—	1	—	—	—	1
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Intérêts	3	—	—	185	—	188
Variation de la juste valeur	(2)	—	—	—	—	(2)
Profits (pertes) réalisés	—	—	—	2	—	2
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(25)	—	(25)
Instruments financiers dérivés						
Intérêts	11	—	—	—	—	11
Variation de la juste valeur	(279)	—	—	—	—	(279)
Avances sur contrats						
Intérêts	—	—	—	40	—	40
Autres placements						
	(3)	—	—	7	26	30
Immeubles de placement						
Revenus locatifs	—	—	—	—	186	186
Variation de la juste valeur	—	—	—	—	(24)	(24)
Total des produits de placement	(487)\$	166 \$	8 \$	331 \$	188 \$	206 \$
Intérêts	625	99	9	354	—	1 087
Dividendes	272	32	—	—	—	304
Instruments financiers dérivés	11	—	—	—	—	11
Revenus locatifs	—	—	—	—	186	186
Profits (pertes) réalisés	—	35	(1)	(2)	—	32
Variation des provisions pour perte	—	—	—	(28)	—	(28)
Autres	(1)	—	—	7	26	32
Intérêts et autres produits tirés des placements	907	166	8	331	212	1 624
Obligations	(1 423)	—	—	—	—	(1 423)
Actions	312	—	—	—	—	312
Prêts hypothécaires et autres prêts	(2)	—	—	—	—	(2)
Instruments financiers dérivés	(279)	—	—	—	—	(279)
Immeubles de placement	—	—	—	—	(24)	(24)
Autres	(2)	—	—	—	—	(2)
Variation de la juste valeur des placements	(1 394)	—	—	—	(24)	(1 418)
Total des produits de placement	(487)\$	166 \$	8 \$	331 \$	188 \$	206 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme						
Intérêts	— \$	— \$	— \$	22 \$	— \$	22 \$
Variation de la juste valeur	4	—	—	—	—	4
Obligations						
Intérêts	587	91	1	127	—	806
Variation de la juste valeur	2 125	—	—	—	—	2 125
Profits (pertes) réalisés	—	32	—	(2)	—	30
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(12)	—	(12)
Actions						
Dividendes	131	22	—	—	—	153
Variation de la juste valeur	96	—	—	—	—	96
Profits (pertes) réalisés	—	(2)	—	—	—	(2)
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Intérêts	3	—	—	194	—	197
Variation de la juste valeur	1	—	—	—	—	1
Profits (pertes) réalisés	—	—	—	21	—	21
Variation des provisions pour pertes	—	—	—	(46)	—	(46)
Instruments financiers dérivés						
Intérêts	3	—	—	—	—	3
Variation de la juste valeur	1 133	—	—	—	—	1 133
Avances sur contrats						
Intérêts	—	—	—	41	—	41
Autres placements						
	(2)	3	—	8	3	12
Immeubles de placement						
Revenus locatifs	—	—	—	—	213	213
Variation de la juste valeur	—	—	—	—	(129)	(129)
Total des produits de placement	4 081 \$	146 \$	1 \$	353 \$	87 \$	4 668 \$
Intérêts	590	91	1	384	—	1 066
Dividendes	131	22	—	—	—	153
Instruments financiers dérivés	3	—	—	—	—	3
Revenus locatifs	—	—	—	—	213	213
Profits (pertes) réalisés	—	30	—	19	—	49
Variation des provisions pour perte	—	—	—	(58)	—	(58)
Autres	(1)	3	—	8	3	13
Intérêts et autres produits tirés des placements	723	146	1	353	216	1 439
Trésorerie et placements à court terme	4	—	—	—	—	4
Obligations	2 125	—	—	—	—	2 125
Actions	96	—	—	—	—	96
Prêts hypothécaires et autres prêts	1	—	—	—	—	1
Instruments financiers dérivés	1 133	—	—	—	—	1 133
Immeubles de placement	—	—	—	—	(129)	(129)
Autres	(1)	—	—	—	—	(1)
Variation de la juste valeur des placements	3 358	—	—	—	(129)	3 229
Total des produits de placement	4 081 \$	146 \$	1 \$	353 \$	87 \$	4 668 \$

6 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations qui sont des placements restreints sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont, quant à elles, évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des attentes de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement. Au cours de l'année, 100 % du portefeuille des immeubles de placement a été évalué par des évaluateurs indépendants (100 % en 2020).

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée dans la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. La juste valeur des passifs de titrisation est présentée à la note 7 « Gestion des risques associés aux instruments financiers » à la section b) iii).

La juste valeur de la dette hypothécaire est de 71 \$ (76 \$ au 31 décembre 2020). La dette hypothécaire est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 169 \$ (174 \$ au 31 décembre 2020), porte un intérêt de 3,143 % et vient à échéance le 1^{er} mai 2022. La dépense d'intérêts hypothécaires s'élève à 2 \$ (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). La valeur comptable de la dette hypothécaire est présentée à la note 15 « Autres éléments de passif ».

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments. La juste valeur des débetures est présentée à la note 16 « Débetures ».

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.

Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

(en millions de dollars)	2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	216 \$	— \$	216 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	348	10 415	—	10 763
Municipalités	—	1 129	—	1 129
Sociétés et autres	—	12 879	158	13 037
	348	24 423	158	24 929
Disponibles à la vente				
Gouvernements	182	1 923	—	2 105
Municipalités	—	240	—	240
Sociétés et autres	—	2 450	—	2 450
	182	4 613	—	4 795
	530	29 036	158	29 724
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 499	70	1 788	3 357
Disponibles à la vente	28	479	42	549
	1 527	549	1 830	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	196	718	3	917
Autres placements				
Disponibles à la vente	22	70	—	92
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 275	30 678	3 861	36 814
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	30 710	8 054	508	39 272
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	32 985 \$	38 732 \$	4 369 \$	76 086 \$

(en millions de dollars)	2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	831 \$	— \$	831 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	420	12 309	—	12 729
Municipalités	—	1 306	—	1 306
Sociétés et autres	—	10 783	140	10 923
	420	24 398	140	24 958
Disponibles à la vente				
Gouvernements	248	1 607	—	1 855
Municipalités	—	205	—	205
Sociétés et autres	—	1 952	—	1 952
	248	3 764	—	4 012
	668	28 162	140	28 970
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 178	69	1 444	2 691
Disponibles à la vente	46	506	43	595
	1 224	575	1 487	3 286
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	81	—	81
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	433	1 216	3	1 652
Autres placements				
Disponibles à la vente	76	47	—	123
Immeubles de placement				
	—	—	1 916	1 916
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	2 401	30 912	3 546	36 859
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	25 065	7 365	264	32 694
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	27 466 \$	38 277 \$	3 810 \$	69 553 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (564 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Les transferts de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 provenaient des instruments financiers des fonds distincts et résultaient de l'application d'un ajustement à la juste valeur pour des événements qui ont eu lieu après la clôture des marchés, mais avant la date d'évaluation. Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (564 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Les transferts de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 provenaient des instruments financiers des fonds distincts.

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'élèvent à 28 \$ (10 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour certaines de ces obligations, la juste valeur est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Toutefois, le prix de ces obligations est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert. Les obligations restantes sont maintenant évaluées en utilisant des données non observables sur le marché.

Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 s'élèvent à 2 \$ (7 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la valeur de ces obligations provient d'un prix obtenu depuis moins de 30 jours.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (7 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Les transferts de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 provenaient des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur des instruments financiers était auparavant établie à l'aide des modèles d'évaluation internes nécessitant l'utilisation des hypothèses dont l'une, parmi les principales, n'était pas observable sur le marché.

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,06 % et 2,72 % au 31 décembre 2021 (1,30 % et 2,43 % au 31 décembre 2020). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2021 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,25 % et 8,00 % (5,25 % et 8,00 % en 2020), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,00 % (4,25 % et 7,25 % en 2020). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur parce que les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent le passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2021								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140 \$	(8)\$	— \$	3 \$	(3)\$	26 \$	158 \$	(9)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 444	204	—	365	(225)	—	1 788	189
Disponibles à la vente	43	—	(1)	5	(5)	—	42	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	1	—	—	(1)	—	3	2
Immeubles de placement								
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 916	(24)	—	22	(44)	—	1 870	(24)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	3 546	173	(1)	395	(278)	26	3 861	158
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
Total	264	32	—	228	(16)	—	508	31
Total	3 810 \$	205 \$	(1)\$	623 \$	(294)\$	26 \$	4 369 \$	189 \$

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2019	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2020	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	129 \$	11 \$	— \$	26 \$	(29)\$	3 \$	140 \$	11 \$
Disponibles à la vente	11	—	—	—	(11)	—	—	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 291	48	—	199	(94)	—	1 444	49
Disponibles à la vente	31	—	2	11	(1)	—	43	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	—	3	—	—	—	—	3	3
Immeubles de placement	2 077	(129)	—	28	(60)	—	1 916	(129)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	3 539	(67)	2	264	(195)	3	3 546	(66)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	90	10	—	181	(10)	(7)	264	10
Total	3 629 \$	(57)\$	2 \$	445 \$	(205)\$	(4)\$	3 810 \$	(56)\$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, un montant de 18 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et un montant de 4 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) correspond à un transfert d'immobilisations corporelles aux *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 12 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 19 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant détenus jusqu'à l'échéance ou comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

(en millions de dollars)	2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	255 \$	— \$	255 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	255	—	255
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	7	130	137
Municipalités	—	50	—	50
Sociétés et autres	—	198	2 793	2 991
	—	255	2 923	3 178
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 902	—	2 902
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 157	2 923	6 080
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 412 \$	2 923 \$	6 335 \$

(en millions de dollars)	2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	497 \$	— \$	497 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	497	—	497
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	148	156
Municipalités	—	54	—	54
Sociétés et autres	—	187	2 637	2 824
	—	249	2 785	3 034
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 854	—	2 854
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 103	2 785	5 888
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 600 \$	2 785 \$	6 385 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

(en millions de dollars)	2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	94 \$	168 \$	— \$	262 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	79	418	29	526
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	173	586	29	788
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	780	—	780
Dette hypothécaire	—	71	—	71
Déventures	—	1 484	—	1 484
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 335 \$	— \$	2 335 \$

(en millions de dollars)	2020			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	65 \$	208 \$	— \$	273 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	220	310	39	569
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	285	518	39	842
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 009	—	1 009
Dette hypothécaire	—	76	—	76
Déventures	—	1 528	—	1 528
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 613 \$	— \$	2 613 \$

Le tableau suivant présente les passifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2021

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les passifs financiers
Instruments financiers dérivés	39 \$	1 \$	— \$	3 \$	(14)\$	— \$	29 \$	— \$

2020

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2019	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2020	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les passifs financiers
Instruments financiers dérivés	36 \$	5 \$	— \$	1 \$	(3)\$	— \$	39 \$	— \$

7 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, la compréhension et la communication de tous les risques auxquels la société est exposée dans le cadre de ses activités. La gestion des risques est constituée d'un ensemble d'objectifs, de politiques et de procédures qui sont approuvés par le conseil d'administration et mis en application par les dirigeants de la société. Les principales politiques et pratiques de gestion des risques font l'objet de révisions annuelles. De l'information plus détaillée concernant les principes, les responsabilités ainsi que les principales mesures et pratiques de gestion de la société en matière de gestion des risques est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* aux pages 57 à 67. L'information présentée en ombragé dans ces mêmes pages est considérée comme partie intégrante des présents états financiers. Les risques les plus importants que doit gérer la société concernant les instruments financiers sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur d'un instrument financier qui pourrait entraîner une perte en raison des variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, le cours des actions et les taux de change.

Risque lié aux taux d'intérêt

Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Pour bien gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et à la disponibilité de fonds, la société utilise un système d'appariement de ses éléments d'actif à son passif relatif aux contrats d'assurance et aux dettes à long terme qui apparie ses passifs jusqu'à leur expiration et qui utilise des instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Ainsi, les éléments d'actif sont choisis selon les caractéristiques de leur montant, de leur flux monétaire et de leur rendement, de façon à correspondre aux caractéristiques du passif apparié. Les méthodes comptables utilisées pour les instruments financiers dérivés détenus à titre d'appariement correspondent à celles utilisées pour les éléments appariés sous-jacents. Ainsi, toute variation de la juste valeur des éléments d'actif maintenus à titre d'appariement n'aura que peu d'effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité de faire face à ses obligations. Une des stratégies utilisées dans le cadre de l'appariement est l'immunisation. Celle-ci consiste à utiliser des titres à revenu fixe pour immuniser un passif contre les variations de taux d'intérêt. Enfin, dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance, comme il est décrit à la note 14 « Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement », la société tient compte de l'appariement de l'actif au passif.

Risque de baisse des marchés

Le risque de baisse des marchés représente le risque de perte liée à la variation des marchés boursiers ou liée à la variation de la valeur des capitaux propres privés. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : 1) des revenus d'honoraires perçus sur les fonds de placement gérés par la société, lesquels sont calculés en fonction de l'actif sous gestion; 2) des revenus futurs escomptés des fonds de placement des polices universelles; 3) du revenu sur le capital généré par les actifs adossés au capital de la société; et 4) des prestations sur les garanties de fonds distincts.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des risques, la société a mis en place un programme de couverture dynamique pour l'ensemble des garanties de retrait minimum et pour une grande proportion des garanties à l'échéance offertes par le secteur de la Gestion de patrimoine individuel. La valeur des actifs sous-jacents des garanties couvertes représente 7 366 \$ au 31 décembre 2021 (7 140 \$ en 2020). De l'information plus détaillée sur le programme de couverture dynamique est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* à la page 64.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque, pour la société, de devoir assumer des pertes découlant des taux de change liés aux devises étrangères auxquelles la société est exposée. La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié aux devises. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés à des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon des instruments financiers dérivés sont utilisés. Afin de se protéger contre le risque de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

(en millions de dollars)	2021			2020		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
Obligations						
Gouvernements	2 105 \$	(19)\$	55 \$	1 855 \$	(1)\$	81 \$
Municipalités	240	(2)	3	205	—	10
Sociétés et autres	2 450	(24)	31	1 952	—	88
	4 795	(45)	89	4 012	(1)	179
Actions	549	(2)	29	595	(10)	18
Autres placements	92	(1)	1	123	—	4
Total	5 436 \$	(48)\$	119 \$	4 730 \$	(11)\$	201 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements. Il s'agit d'un risque important auquel la société est exposée et il provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts hypothécaires et autres prêts ainsi que de placements privés, de l'exposition liée aux différents portefeuilles de placements, aux opérations sur des instruments financiers dérivés et aux activités de réassurance. Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités qui présentent des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Il s'agit du risque de concentration.

Les politiques de la société en matière de gestion du risque de crédit comprennent l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts dépréciés ainsi que l'attribution d'un niveau d'autorisation selon la cote de risque et le montant de l'instrument financier. La société établit des politiques de placement qui sont revues, mises à jour régulièrement et approuvées par le conseil d'administration. Conséquemment, la société gère le risque de crédit en se conformant à ces politiques de placement. Ces politiques définissent des limites quant aux risques de crédit selon les caractéristiques des contreparties. La société exige une diversification prudente des portefeuilles de crédit, l'utilisation d'un mécanisme de suivi reposant sur des procédures de tarification et d'octroi de crédit et une revue régulière de son évaluation des risques après l'octroi initial du crédit. De plus, la société exige une révision et une vérification indépendantes de son programme de gestion du risque de crédit et communique au conseil d'administration les résultats du programme de suivi, de la révision et de la vérification. Le risque de crédit relatif aux instruments financiers dérivés est présenté à la note 8 « Instruments financiers dérivés ».

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

(en millions de dollars)	2021	2020
AAA	1 623 \$	1 916 \$
AA	13 588	15 176
A	11 073	9 459
BBB	6 300	5 231
BB et moins	309	317
Total	32 893 \$	32 099 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 133 \$ au 31 décembre 2021 (2 116 \$ au 31 décembre 2020).

Prêts hypothécaires et autres prêts

(en millions de dollars)	2021	2020
Prêts hypothécaires assurés	1 329 \$	1 384 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	537	507
Autres prêts	1 056	910
Total	2 922 \$	2 801 \$

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Le risque de crédit auquel des instruments financiers dérivés exposent la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats. La société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements dans des titres obligataires. Au 31 décembre 2021, toutes les contreparties des contrats d'instruments financiers dérivés ont une cote de crédit de niveau AA- ou supérieur (AA- ou supérieur au 31 décembre 2020).

Actif de réassurance

La société conclut des ententes de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Elle peut avoir recours à des lettres de crédit et au dépôt de sommes d'argent dans des comptes en fiducie pour éliminer certains risques. Les ententes de réassurance pour lesquelles aucune garantie n'a été donnée sont conclues avec plusieurs réassureurs bien établis et bien cotés. Les actifs de réassurance de la société sont conclus avec des réassureurs ayant une cote de crédit minimale de A- dans une proportion de 99 % (99 % en 2020).

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Afin de gérer son risque, la société évalue, entre autres, la capacité de l'émetteur à effectuer les paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts. Mensuellement, la société effectue un suivi afin de s'assurer que les flux de trésorerie stipulés au contrat sont recouverts en temps opportun et prend les mesures nécessaires pour recouvrer les montants en souffrance. De plus, la société inscrit les émetteurs dont la situation financière semble instable et classe chaque actif détenu par ces émetteurs dans l'une des listes suivantes selon sa qualité :

Liste de suivi : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur nécessitent un suivi. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée à l'égard des actifs de ces émetteurs.

Liste des titres sous surveillance : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur nécessitent un suivi accru. Un actif est déplacé de la liste de suivi à la liste des titres sous surveillance lorsque des changements dans les faits et les circonstances propres à l'émetteur ont pour effet d'accroître la probabilité qu'un titre subisse un événement générateur de pertes dans un avenir rapproché. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée à l'égard des actifs de ces émetteurs.

Liste des actifs dépréciés : Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts n'est plus assuré. En ce qui a trait aux placements classés comme étant disponibles à la vente ou comptabilisés au coût amorti, une perte de valeur est comptabilisée aux résultats.

La société maintient des provisions pour se prémunir contre les risques de pertes de crédit éventuelles, y compris les pertes de capital et d'intérêts sur les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts et les immeubles détenus à des fins de revente. Ces provisions se composent de montants individuels spécifiques liés aux prêts et aux titres de créance considérés comme étant en défaut ainsi que de montants liés aux actifs financiers qui présentent des risques de crédit similaires et qui sont soumis au test de dépréciation collectif.

Les provisions spécifiques visent à ramener la valeur des prêts et des titres de créance considérés comme étant en défaut à la valeur de réalisation estimée. Un prêt est considéré comme étant en défaut lorsque, à la suite d'une détérioration de sa qualité de crédit, l'assurance raisonnable de recouvrement intégral de son capital et de ses intérêts est remise en cause. Tout prêt dont les termes d'encassement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié. Quand un actif est en défaut, une provision pour pertes est établie afin d'ajuster la valeur comptable de l'actif en fonction de la valeur de réalisation estimée. Pour déterminer ce montant, plusieurs facteurs sont pris en compte dont, notamment, les conditions de marché, les évaluations obtenues de tierces parties et/ou la valeur escomptée des flux monétaires anticipés. Une provision pour pertes sur les actifs de réassurance est établie lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure de respecter ses obligations contractuelles envers la société. En outre, une provision, incluse dans le passif relatif aux contrats d'assurance, vise à prémunir la société contre toute autre perte éventuelle sur les prêts et sur les titres de créance appariant ce passif, conformément aux normes actuarielles.

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle.

2021					
(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	255 \$	2 897 \$	1 777 \$	1 040 \$	5 969 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	37	37
90 – 119 jours de retard	—	—	—	5	5
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	23	—	—	23
Total des valeurs brutes	255 \$	2 920 \$	1 777 \$	1 084 \$	6 036 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	6	—	—	6
	255	2 914	1 777	1 084	6 030
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	28	28
Total des valeurs nettes	255 \$	2 914 \$	1 777 \$	1 056 \$	6 002 \$
2020					
(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	494 \$	2 604 \$	1 786 \$	903 \$	5 787 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	24	29	53
90 – 119 jours de retard	—	—	—	4	4
120 jours et plus de retard	—	—	—	1	1
Dépréciés	—	45	—	—	45
Total des valeurs brutes	494 \$	2 649 \$	1 810 \$	937 \$	5 890 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	14	—	—	14
	494	2 635	1 810	937	5 876
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	27	27
Total des valeurs nettes	494 \$	2 635 \$	1 810 \$	910 \$	5 849 \$

Biens saisis

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (valeur inférieure à 1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin d'exercice sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente à la note 9 « Autres éléments d'actif ».

Provisions spécifiques pour pertes

(en millions de dollars)	2021	2020
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Obligations classées comme étant prêts et créances
Solde au début	14 \$	10 \$
Variation des provisions spécifiques pour pertes	(8)	4
Solde à la fin	6 \$	14 \$

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, les provisions spécifiques pour pertes n'ont subi aucune variation pour les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance, les prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances et les autres prêts.

b) iii) Autre information sur le risque de crédit

Immeubles de placement

Les paiements minimums à recevoir au titre de la location des immeubles de placement au cours des exercices à venir sont les suivants :

(en millions de dollars)	2021	2020
Échéance de 1 an et moins	83 \$	84 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	281	297
Échéance de plus de 5 ans	389	435
Total	753 \$	816 \$

Ces paiements sont reçus dans le cadre de contrats de location simples et ne sont donc pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la société.

Titrisation de prêts hypothécaires

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la société a décomptabilisé les prêts hypothécaires résidentiels et a comptabilisé des obligations gouvernementales à son actif. Le passif de titrisation relatif à ce portefeuille, présenté dans *Autres éléments de passif*, n'a pas été décomptabilisé puisque la société est partie à un contrat de swap de rendement total et elle demeure responsable des passifs y afférents. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des obligations gouvernementales est de 255 \$ (494 \$ en 2020) et la juste valeur de celles-ci est de 255 \$ (497 \$ en 2020).

Titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la société a transféré des prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels assurés à une contrepartie non liée. Dans le cadre de cette cession, la société a conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés. En effet, pour ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels, la société est exposée au risque de crédit advenant un retard de paiement de l'emprunteur. Dans cette situation, la contrepartie non liée n'a aucune obligation d'indemniser la société. De plus, advenant un remboursement par anticipation, toute différence entre le rendement généré par le réinvestissement et les obligations de la société envers la contrepartie serait assumée par la société. Par conséquent, la société continue de comptabiliser la pleine valeur comptable de ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des prêts hypothécaires cédés est de 485 \$ (437 \$ en 2020) et la juste valeur de ceux-ci est de 491 \$ (457 \$ en 2020).

La valeur comptable du passif de titrisation pour les prêts hypothécaires résidentiels, multirésidentiels et non résidentiels est de 770 \$ (977 \$ en 2020). La juste valeur de celui-ci est de 780 \$ (1 009 \$ en 2020).

Prêts de titres

La société effectue des prêts de titres pour produire des revenus additionnels. Certains titres de son portefeuille sont prêtés à d'autres établissements pour de courtes périodes. Une garantie, qui représente entre 102 % et 105 % (entre 102 % et 107 % en 2020) de la juste valeur des titres prêtés selon leur nature, est déposée par l'emprunteur auprès d'un agent de prêts, généralement un dépositaire de titres, et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres prêtés aient été rendus à la société. La juste valeur des titres prêtés est vérifiée quotidiennement, et une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise au fur et à mesure que les cours fluctuent. La société a pour pratique d'obtenir de l'agent de prêts une garantie en cas de défaut de la contrepartie et en cas d'insuffisance de la garantie. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des titres prêtés par la société qui sont pris en compte dans les placements s'établit à environ 254 \$ (73 \$ en 2020).

Droit compensatoire, garanties détenues et cédées

La société négocie des instruments financiers conformément à l'annexe de soutien de crédit de l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et conformément à l'annexe des conditions supplémentaires du Global Master Repurchase Agreement (GMRA). Ces accords exigent des garanties de la contrepartie ou de la société. Le montant des actifs à donner en garantie est fonction de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. Cette juste valeur est surveillée quotidiennement. Les actifs mis en garantie sont composés, entre autres, de trésorerie, de bons du Trésor ainsi que d'obligations du gouvernement du Canada. La société peut recevoir des actifs en garantie de la contrepartie. Selon les conditions stipulées à l'annexe de soutien de crédit, la société peut être autorisée à vendre ou à redonner en garantie les actifs qu'elle reçoit. De plus, en vertu de l'accord-cadre de l'ISDA et du GMRA, la société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autres résiliations par anticipation. Le tableau qui suit présente l'incidence de la compensation conditionnelle sur la situation financière ainsi que celle des autres accords similaires, soit le GMRA et l'annexe de soutien de crédit (CSA).

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	917 \$	430 \$	279 \$	208 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	526 \$	430 \$	75 \$	21 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 15)	74	—	74	—
	600 \$	430 \$	149 \$	21 \$

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
		Instruments financiers	Garanties financières reçues/affectées	
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	1 652 \$	307 \$	872 \$	473 \$
Titres acquis en vertu de conventions de revente (note 9)	20	—	20	—
	1 672 \$	307 \$	892 \$	473 \$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés (note 8)	569 \$	307 \$	— \$	262 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 15)	13	—	13	—
	582 \$	307 \$	13 \$	262 \$

Étant donné que la société ne compense pas les instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, le montant net des instruments financiers est identique au montant brut des instruments financiers.

Les garanties financières reçues/affectées présentées dans les tableaux ci-dessus excluent la marge initiale sur les instruments financiers dérivés négociés à la bourse et sur les contrats de change à terme de gré à gré, les montants relatifs aux actifs des fonds distincts, le surdimensionnement ainsi que des garanties plus que suffisantes sur les instruments financiers dérivés. La valeur totale des garanties reçues est de 327 \$ au 31 décembre 2021 sur les actifs d'instruments financiers dérivés (782 \$ au 31 décembre 2020), et aucune garantie n'a été reçue sur les titres acquis en vertu de conventions de revente (20 \$ au 31 décembre 2020). Au 31 décembre 2021, la société a affecté 148 \$ en garantie sur les passifs d'instruments financiers dérivés (aucun au 31 décembre 2020) et 74 \$ sur les titres vendus en vertu de conventions de rachat (13 \$ au 31 décembre 2020).

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

La société a déterminé que ses investissements dans des titres adossés à des créances ainsi que ses investissements dans les unités de fonds de placement et les actions privées représentent des intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées.

Les titres adossés à des créances mobilières et les titres hypothécaires sont gérés par des entités qui regroupent des actifs semblables et qui vendent ceux-ci à des investisseurs qui reçoivent totalement ou partiellement les flux de trésorerie ainsi générés. Ces entités sont gérées par des gestionnaires qui ne sont pas liés à la société.

Les unités de fonds de placement dans lesquelles la société investit ont pour but de générer une croissance du capital. Ces unités de fonds de placement sont gérées par des gestionnaires externes à la société ou par des gestionnaires internes, par l'intermédiaire de filiales de la société. Les gestionnaires appliquent diverses stratégies de placement afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. La société investit aussi dans les unités de fonds par l'intermédiaire de ses fonds distincts.

Le tableau ci-dessous présente les entités structurées non consolidées selon leur nature dans l'état de la situation financière.

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Valeur comptable	Risque maximal	Valeur comptable	Risque maximal
Obligations – gouvernementales				
Titres hypothécaires garantis	295 \$	295 \$	555 \$	555 \$
Obligations – sociétés et autres				
Titres hypothécaires non garantis	14	14	—	—
Titres adossés à des créances mobilières	3	3	4	4
	312	312	559	559
Actions				
Unités de fonds de placement gérés à l'interne	430	430	331	331
Unités de fonds de placement gérés à l'externe	410	410	324	324
Actions privées	1 830	1 830	1 487	1 487
	2 670	2 670	2 142	2 142
Total	2 982 \$	2 982 \$	2 701 \$	2 701 \$

Le risque maximal représente le risque de perte totale que la société pourrait subir relativement aux placements dans des entités structurées non consolidées. Ce risque équivaut, dans le tableau ci-dessus, à la valeur comptable des investissements de la société.

La société développe et agit à titre de promoteur de fonds commun de placement en mettant en œuvre des stratégies d'investissement pour le compte des investisseurs. La société reçoit des honoraires de gestion pour les services fournis. La société ne contrôle pas les fonds communs de placement. La participation de la société dans les fonds communs de placement se limite au capital investi, s'il y a lieu, et aux honoraires de gestion perçus. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement de la société s'élèvent à 13 955 \$ au 31 décembre 2021 (11 393 \$ au 31 décembre 2020).

b) iv) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués dans plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des placements.

Obligations par secteurs d'activité

2021				
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Obligations (sociétés et autres)				
Finance	2 187 \$	1 390 \$	568 \$	4 145 \$
Services aux collectivités	4 660	270	779	5 709
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	2 439	162	385	2 986
Énergie	1 108	196	515	1 819
Industrie	979	105	183	1 267
Communications	1 110	250	1	1 361
Autres	554	77	338	969
Total	13 037 \$	2 450 \$	2 769 \$	18 256 \$

2020				
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Obligations (sociétés et autres)				
Finance	1 832 \$	1 246 \$	413 \$	3 491 \$
Services aux collectivités	3 616	126	779	4 521
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	2 337	167	332	2 836
Énergie	955	192	404	1 551
Industrie	876	32	237	1 145
Communications	896	151	—	1 047
Autres	411	38	313	762
Total	10 923 \$	1 952 \$	2 478 \$	15 353 \$

Prêts hypothécaires et autres prêts par régions et par types

2021						
(en millions de dollars)	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	Total
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	19 \$	837 \$	139 \$	331 \$	— \$	1 326 \$
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3
	19	837	139	334	—	1 329
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	39	49	22	125	235
Non résidentiels	20	38	79	83	82	302
	20	77	128	105	207	537
Autres prêts	133	285	319	319	—	1 056
Total	172 \$	1 199 \$	586 \$	758 \$	207 \$	2 922 \$

(en millions de dollars)	2020					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	28 \$	839 \$	166 \$	346 \$	— \$	1 379 \$
Non résidentiels	—	—	1	4	—	5
	28	839	167	350	—	1 384
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	45	48	40	115	248
Non résidentiels	20	35	55	71	78	259
	20	80	103	111	193	507
Autres prêts	113	255	273	269	—	910
Total	161 \$	1 174 \$	543 \$	730 \$	193 \$	2 801 \$

Immeubles de placement par types

(en millions de dollars)	2021	2020
Bureaux	1 622 \$	1 646 \$
Commerces de détail	110	111
Industriels	52	78
Terrains	86	81
Total	1 870 \$	1 916 \$

c) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est présent, entre autres, en raison de l'incertitude des taux d'intérêt futurs auxquels les placements échus seront réinvestis. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les dates d'échéance des placements de la société assujettis au risque lié aux taux d'intérêt. Les avances sur contrats n'ont pas d'échéance.

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts
Échéance de 1 an et moins	635 \$	212 \$	561 \$	360 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	3 254	1 639	3 794	1 331
Échéance de plus de 5 ans jusqu'à 10 ans	3 327	840	2 502	871
Échéance de plus de 10 ans	25 677	231	25 242	239
Total	32 893 \$	2 922 \$	32 099 \$	2 801 \$

Le taux effectif des obligations se situe entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 15,93 % en 2020), celui des prêts hypothécaires et autres prêts entre 0,49 % et 34,99 % (0,49 % et 34,99 % en 2020) et celui des avances sur contrats entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 12,00 % en 2020).

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'éventualité que la société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières.

Les tableaux suivants indiquent les échéances des passifs financiers et des obligations locatives :

(en millions de dollars)	2021				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Prestations payables	271 \$	— \$	— \$	— \$	271 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	54	10	3	—	67
Sommes en dépôt liées à des produits autres que des contrats d'assurance	1 817	—	—	—	1 817
Passif relatif aux contrats d'investissement	195	81	55	246	577
Instruments financiers dérivés	170	41	43	272	526
Autres passifs financiers	1 777	93	17	37	1 924
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	74	—	—	—	74
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	262	—	—	—	262
Passifs de titrisation	312	370	81	7	770
Dette hypothécaire	73	—	—	—	73
Obligations locatives	21	42	18	42	123
Déventures	250	—	—	1 200	1 450
Total	5 276 \$	637 \$	217 \$	1 804 \$	7 934 \$

(en millions de dollars)	2020				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Prestations payables	218 \$	— \$	— \$	— \$	218 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	39	8	2	—	49
Sommes en dépôt liées à des produits autres que des contrats d'assurance	1 770	8	4	—	1 782
Passif relatif aux contrats d'investissement	159	99	64	253	575
Instruments financiers dérivés	248	22	28	271	569
Autres passifs financiers	1 388	58	40	13	1 499
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	13	—	—	—	13
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	273	—	—	—	273
Passifs de titrisation	203	505	262	7	977
Dette hypothécaire	2	73	—	—	75
Obligations locatives	22	40	27	52	141
Déventures	—	—	—	1 449	1 449
Total	4 335 \$	813 \$	427 \$	2 045 \$	7 620 \$

Les versements annuels d'intérêts se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	2022	2023	2024	2025	2026
Passifs de titrisation	17 \$	11 \$	5 \$	2 \$	— \$
Obligations locatives	4	3	3	3	2
Déventures	42 \$	42 \$	42 \$	42 \$	42 \$

Le détail des engagements hors de l'état de la situation financière est présenté à la note 29 « Garanties, engagements et éventualités ».

8 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Les swaps de taux d'intérêt représentent des contrats dans lesquels deux contreparties s'échangent des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, basés sur le notionnel, selon une durée et une fréquence déterminées, et libellés dans la même monnaie. Les swaps de taux de change représentent des transactions en vertu desquelles deux contreparties s'échangent des flux de trésorerie de même nature libellés dans deux monnaies différentes. Les swaps de rendement total sont des contrats qui transfèrent les variations de valeur d'un actif de référence, y compris tout rendement tel que l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange d'un rendement de référence précisé dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des contrats hors cote négociés entre les contreparties, et les contrats à terme standardisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné.

Les options sont des contrats pour lesquels le titulaire obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix déterminé à l'avance pendant un temps donné ou à une date fixe.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2021 est de 914 \$ (1 648 \$ en 2020). À la date de clôture de chaque exercice, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars)	2021				Juste valeur	
	Montant nominal			Total	Positive	Négative
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans			
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	914 \$	243 \$	95 \$	1 252 \$	21 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	474	—	—	474	—	(8)
Options	4 756	—	—	4 756	231	(99)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	64	358	4 531	4 953	106	(209)
Contrats à terme de gré à gré	3 254	1 199	—	4 453	35	(38)
Options	38	—	—	38	—	—
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 430	4 079	5 044	10 553	309	(107)
Contrats à terme de gré à gré	2 449	1 407	—	3 856	212	(33)
Autres contrats dérivés	3	5	244	252	3	(29)
Total	13 382 \$	7 291 \$	9 914 \$	30 587 \$	917 \$	(526)\$

(en millions de dollars)	2020				Juste valeur	
	Montant nominal			Total	Positive	Négative
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans			
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	735 \$	460 \$	87 \$	1 282 \$	35 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	660	—	—	660	1	(8)
Options	7 632	—	—	7 632	439	(215)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	510	367	3 345	4 222	136	(137)
Contrats à terme de gré à gré	4 476	536	—	5 012	129	(18)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 093	3 169	4 845	9 107	538	(148)
Contrats à terme de gré à gré	1 597	2 456	—	4 053	371	(1)
Contrats de risque de crédit						
Contrats de swaps	—	2	—	2	—	—
Autres contrats dérivés	3	5	340	348	3	(39)
Total	16 706 \$	6 995 \$	8 617 \$	32 318 \$	1 652 \$	(569)\$

(en millions de dollars)	2021		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 018 \$	903 \$	(509)\$
Couverture d'un investissement net	1 715	5	(15)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	712	5	(1)
Risque de change	27	1	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	115	3	—
Total des instruments financiers dérivés	30 587 \$	917 \$	(526)\$

(en millions de dollars)	2020		
	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	29 733 \$	1 580 \$	(540)\$
Couverture d'un investissement net	1 555	56	—
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	860	10	(28)
Risque de change	30	1	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	140	5	(1)
Total des instruments financiers dérivés	32 318 \$	1 652 \$	(569)\$

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an à 3 ans au 31 décembre 2021 (moins de 1 an au 31 décembre 2020). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de moins de 1 an à 13 ans au 31 décembre 2021 (de 1 an à 14 ans au 31 décembre 2020).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 7 ans au 31 décembre 2021 (de moins de 1 an à 8 ans au 31 décembre 2020).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société a constaté un gain de 17 \$ sur l'instrument de couverture (perte de 20 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020) et une perte de 21 \$ sur l'élément couvert (gain de 19 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société a constaté une inefficacité de couverture de 4 \$ (1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an au 31 décembre 2021 (moins de 2 ans au 31 décembre 2020). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre moins de 1 an et 8 ans au 31 décembre 2021 (de 2 ans à 9 ans au 31 décembre 2020). Pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la société a mis fin à une relation de couverture de flux de trésorerie mise en place au cours de l'exercice 2019 afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change lors des transactions prévues. La société utilisait des contrats à terme de gré à gré qui avaient des échéances de moins de 1 an. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la société n'avait constaté aucune inefficacité de couverture.

9 › Autres éléments d'actif

(en millions de dollars)	2021	2020
Produits de placement échus et à recevoir	255 \$	203 \$
Primes à recevoir	109	105
Comptes à recevoir des réassureurs	194	134
Avantages postérieurs à l'emploi	82	—
Sommes à recevoir des représentants	155	107
Comptes à recevoir	1 183	1 161
Commissions différées	598	441
Frais payés d'avance	69	41
Immeubles détenus à des fins de revente	—	1
Linéarisation des loyers	31	27
Impôts à recevoir	165	137
Fonds déposés en fiducie	999	877
Titres acquis en vertu de conventions de revente	—	20
Divers	10	7
Total	3 850 \$	3 261 \$

Le montant des *Autres éléments d'actif* que la société s'attend à recouvrer au cours des 12 prochains mois s'élève à 2 061 \$ (1 847 \$ au 31 décembre 2020).

10 › Immobilisations corporelles

(en millions de dollars)	Immeubles à usage propre		Actifs au titre du droit d'utilisation			Total
	Terrains	Immeubles	Espaces locatifs	Autres	Autres immobilisations corporelles	
Coût						
Solde au 31 décembre 2019	49 \$	209 \$	137 \$	12 \$	239 \$	646 \$
Acquisitions	—	5	14	1	28	48
Acquisitions d'entreprises	—	—	13	—	17	30
Dispositions/radiations	(1)	(14)	(9)	(1)	(40)	(65)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	—	(1)	—	(2)	(3)
Solde au 31 décembre 2020	48	200	154	12	242	656
Acquisitions	—	5	4	1	37	47
Acquisitions d'entreprises	—	1	—	—	1	2
Dispositions/radiations	—	—	(7)	(1)	(31)	(39)
Transfert vers les immeubles de placement	—	(5)	—	—	—	(5)
Solde au 31 décembre 2021	48	201	151	12	249	661
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2019	—	70	15	3	164	252
Amortissement de l'exercice	—	10	18	3	23	54
Amortissement sur dispositions/radiations	—	(14)	(2)	—	(32)	(48)
Amortissement acquis par acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	8	8
Solde au 31 décembre 2020	—	66	31	6	163	266
Amortissement de l'exercice	—	10	18	3	26	57
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(4)	—	(26)	(30)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(1)	—	—	—	(1)
Solde au 31 décembre 2021	—	75	45	9	163	292
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	48 \$	126 \$	106 \$	3 \$	86 \$	369 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	48 \$	134 \$	123 \$	6 \$	79 \$	390 \$

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, aucun immeuble à usage propre n'a été transféré dans *Autres éléments d'actif* à titre d'immeuble détenu à des fins de revente.

11 > Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles (en millions de dollars)	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée	Total
	Logiciels	Autres		
Coût				
Solde au 31 décembre 2019	539 \$	547 \$	370 \$	1 456 \$
Acquisitions	122	45	—	167
Acquisitions d'entreprises	—	561	—	561
Dispositions/radiations	(27)	(1)	—	(28)
Cession d'entreprise	(4)	(40)	(22)	(66)
Incidence des fluctuations des taux de change	(2)	(47)	—	(49)
Solde au 31 décembre 2020	628	1 065	348	2 041
Acquisitions	174	46	—	220
Acquisitions d'entreprises	11	16	—	27
Transfert ¹	—	26	(26)	—
Dispositions/radiations	(20)	—	—	(20)
Cession d'entreprise	—	(5)	(2)	(7)
Reclassement après répartition du prix d'achat	6	(1)	—	5
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(4)	—	(4)
Solde au 31 décembre 2021	799	1 143	320	2 262
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2019	193	153	—	346
Amortissement de l'exercice	46	63	—	109
Amortissement sur dispositions/radiations	(7)	—	—	(7)
Cession d'entreprise	(4)	(21)	—	(25)
Incidence des fluctuations des taux de change	(2)	(1)	—	(3)
Solde au 31 décembre 2020	226	194	—	420
Amortissement de l'exercice	66	76	—	142
Amortissement sur dispositions/radiations	(8)	—	—	(8)
Solde au 31 décembre 2021	284	270	—	554
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	515 \$	873 \$	320 \$	1 708 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	402 \$	871 \$	348 \$	1 621 \$
¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société a modifié son appréciation de la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle de 26 \$, la faisant passer d'indéterminée à déterminée en raison de la situation décrite ci-dessous à la section « Regroupement d'unités génératrices de trésorerie ».				
Goodwill (en millions de dollars)				
Solde au 31 décembre 2019				606 \$
Acquisitions d'entreprises				734
Cession d'entreprise				(26)
Dépréciation				(24)
Incidence des fluctuations des taux de change				(66)
Solde au 31 décembre 2020				1 224
Acquisitions d'entreprises				69
Cession d'entreprise				(6)
Reclassement après répartition du prix d'achat				(16)
Incidence des fluctuations des taux de change				(4)
Solde au 31 décembre 2021				1 267 \$

Dépréciation du goodwill

Au 31 mars 2020, en raison des effets de la pandémie de la COVID-19 décrits à la note 2, la société a procédé à une révision des projections financières de PPI Management Inc. À la suite de cette révision, un test de dépréciation a été réalisé à l'égard des activités de PPI Management Inc. comprises dans les UGT du secteur de l'Assurance individuelle. Cela a amené la société à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 24 \$. Ce montant a été reconnu à l'état des résultats dans *Frais généraux*. La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée par le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente qui, au 31 mars 2020, était la valeur d'utilité, déterminée à l'aide de projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des projections financières futures approuvées par la direction et qui couvrent une période de 5 ans.

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill
Unités génératrices de trésorerie				
Gestion de patrimoine individuel	308 \$	280 \$	310 \$	283 \$
Assurance individuelle	6	143	6	123
Assurance collective	1	144	1	144
Assurance de dommages	2	80	2	11
Affaires américaines	3	620	3	643
Autres activités	—	—	26	20
Total	320 \$	1 267 \$	348 \$	1 224 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée en utilisant une méthodologie de multiples de valorisation. Conformément à cette méthodologie, la juste valeur est déterminée en utilisant un multiple ou un ratio basé sur des transactions d'entreprises comparables ou d'acquisitions d'entreprises précédentes de la société. La valeur d'utilité repose sur les meilleures estimations des résultats futurs ainsi que sur le niveau et sur le coût du capital futur estimé sur la durée des contrats. La valeur attribuée aux nouvelles affaires est fondée sur les plans d'affaires, sur des hypothèses raisonnables quant à la croissance ainsi que sur les niveaux de rentabilité des nouvelles affaires. Les taux d'actualisation tiennent compte de la nature et de l'environnement de l'UGT.

Au moment de l'estimation de la valeur recouvrable de l'UGT ou d'un groupe d'UGT, la société utilise son jugement et diverses hypothèses et estimations qui pourraient donner lieu à des ajustements significatifs de la valeur recouvrable. Toute modification importante d'une hypothèse clé, telle que le taux d'actualisation, les taux de croissance, la valeur des nouvelles affaires, ainsi que toute modification importante des projections de flux de trésorerie, pourraient donner lieu à des variations substantielles des valeurs recouvrables. Au 31 décembre 2021, la direction a évalué qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses utilisées ne mènerait à une valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT inférieure à sa valeur comptable.

Gestion de patrimoine individuel, assurance de dommages et autres activités

La valeur recouvrable des UGT pour le secteur de la Gestion de patrimoine individuel a été déterminée en fonction des calculs de la valeur d'utilité ou en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur recouvrable des UGT dans les secteurs de l'assurance de dommages et des autres activités a été déterminée en fonction des calculs de la valeur d'utilité qui étaient plus élevés que la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Les calculs de la valeur recouvrable des UGT font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction et qui couvrent une période de 5 ans. Les flux de trésorerie qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés. Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles que le ratio cours/actif sous gestion ou le ratio cours/actif sous administration. Les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

La société utilise plusieurs hypothèses clés dans l'établissement de la valeur recouvrable. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 13 % et 15 % avant impôts (entre 12 % et 14 % avant impôts en 2020). Les hypothèses utilisées pour le calcul se situent, pour le taux de croissance à moyen terme, entre 4 % et 6 % (entre 2 % et 5 % en 2020) et, pour le taux de croissance à long terme, entre 1 % et 4 % (entre 1 % et 4 % en 2020).

La direction a déterminé la marge brute prévisionnelle en fonction des rendements passés et de ses attentes en ce qui a trait aux développements du marché. Le taux de croissance utilisé est conforme aux prévisions des rapports publiés au sein de l'industrie. Les taux de croissance à long terme correspondent au taux de croissance prévu pour l'industrie. Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt ayant servi à établir la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs, et les taux utilisés sont des taux avant impôts qui prennent en compte des risques particuliers touchant les secteurs d'activité pertinents.

Regroupement d'unités génératrices de trésorerie

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société a procédé au regroupement de la totalité de l'UGT *Autres activités* avec l'UGT *Assurance individuelle*, afin de refléter la manière dont la direction gère dorénavant ces activités.

Assurance individuelle, Assurance collective et Affaires américaines

La valeur recouvrable des UGT pour les secteurs de l'Assurance individuelle, de l'Assurance collective et des Affaires américaines a été établie en fonction des calculs de la valeur d'utilité ou en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles qu'un multiple basé sur les résultats. Les calculs de la valeur recouvrable s'appuient sur des projections de flux de trésorerie actualisés et constituent des valeurs estimatives déterminées de façon actuarielle qui tiennent compte de la valeur actuelle de l'actif net des actionnaires, de la rentabilité future des affaires en vigueur ainsi que de la rentabilité des nouvelles affaires lorsqu'il s'agit de compagnies d'assurance. Des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des budgets financiers approuvés par la direction, et qui couvrent une période de 5 ans, sont utilisés pour les autres sociétés. Les flux qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés.

La société utilise plusieurs hypothèses clés dans l'établissement de la valeur recouvrable. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 11 % et 13 % avant impôts (entre 11 % et 12 % avant impôts en 2020).

Les hypothèses clés de l'évaluation tiennent compte du taux d'actualisation, de la croissance prévue des affaires, du rendement anticipé des marchés financiers, des frais et lorsqu'applicable, de la mortalité et de l'amélioration de celle-ci ainsi que des déchéances.

12 › Actif net des fonds distincts

Les titulaires de contrats peuvent choisir parmi divers fonds distincts. Bien que les actifs sous-jacents à ces fonds distincts soient inscrits au nom de la société et que les titulaires de contrats n'aient pas directement accès aux actifs spécifiques, les dispositions des contrats font en sorte que les titulaires assument les risques et les bénéfices des avantages associés aux rendements des fonds. Toutefois, la société offre des garanties pour certains contrats. Conséquemment, elle est exposée au risque de marché des actions et au risque de taux d'intérêt en raison de ces garanties. L'exposition de la société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties, dont les passifs sont comptabilisés dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

(en millions de dollars)	2021	2020
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 448 \$	1 077 \$
Obligations	6 794	6 481
Actions et fonds de placement	31 235	25 207
Prêts hypothécaires	42	27
Immeubles de placement	15	16
Instruments financiers dérivés	12	26
Autres éléments d'actif	450	155
	39 996	32 989
Passif		
Créditeurs et frais courus	419	185
Actif net	39 577 \$	32 804 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2021	2020
Solde au début	32 804 \$	27 868 \$
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	8 004	5 875
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	1 416	913
Profits nets réalisés	1 464	791
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	1 419	920
	45 107	36 367
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	4 864	3 039
Frais d'exploitation	666	524
	5 530	3 563
Solde à la fin	39 577 \$	32 804 \$
	2021	2020
Type de fonds		
Actions	48 %	45 %
Équilibré	34 %	34 %
Revenu fixe	17 %	20 %
Marché monétaire	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les fonds du marché monétaire sont constitués de placements assortis d'échéances de moins de 1 an. Les fonds de titres à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et, pour certains fonds, d'une faible proportion d'obligations à rendement élevé. Les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une portion importante de placements dans des actions. Les fonds d'actions, qui comprennent tant des fonds à faible volatilité que des fonds dynamiques, sont investis dans un éventail diversifié d'actions canadiennes, américaines ou mondiales.

13 › Gestion du risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Il peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit, comme mentionné, lors de la conception et de la tarification des produits, ou lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement des provisions mathématiques.

Lors de la conception et la tarification des produits, le risque d'assurance peut découler d'une tarification inappropriée ce qui entraîne ainsi un rendement insuffisant par rapport aux objectifs de rentabilité visés par la société. Ce risque peut découler d'une mauvaise estimation des résultats futurs qui se rattachent à plusieurs facteurs, tels que la mortalité, la morbidité, la déchéance, les frais et les taxes. Le risque d'assurance peut également se manifester lorsque la sélection des risques à assurer ou le règlement des réclamations n'est pas cohérent avec ce qui était prévu lors de la conception et de la tarification du produit. Lors de l'établissement des provisions mathématiques, une perte financière pourrait survenir dans l'éventualité d'une utilisation inadéquate des résultats d'expérience pour établir les hypothèses.

La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes qui visent à s'assurer d'une gestion adéquate de ces risques.

Conception et tarification des produits

Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé ou transféré aux titulaires de polices par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de gestion de conception et de tarification des produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré au moyen d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations

La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration par rapport à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement des provisions mathématiques

Dans une société d'assurance, l'établissement des provisions mathématiques est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions des provisions mathématiques.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les normes d'évaluation actuarielle de l'ICA (ou celles de tout autre organisme pertinent), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné s'assure que l'évaluation des provisions mathématiques est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que la sélection des hypothèses et des méthodes d'évaluation est appropriée.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon les secteurs d'activité, sont établis en assurance vie et maladie.

Bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer, auprès des réassureurs, la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque lié aux montants cédés aux réassureurs dans l'éventualité que ces derniers ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations.

14 › Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement

A) Passif relatif aux contrats d'assurance

Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé selon la MCAB décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables », à la section k) ii) « Passif relatif aux contrats d'assurance ». Le passif relatif aux contrats d'assurance est établi sur la base de pratiques actuarielles généralement reconnues qui satisfont aux normes établies par l'ICA. Une projection explicite des flux de trésorerie effectuée à l'aide des hypothèses les plus probables pour chaque composante des flux de trésorerie et chaque éventualité importante permet de calculer les provisions mathématiques.

a) Composition

(en millions de dollars)	2021	2020
Provisions mathématiques	35 679 \$	35 729 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance		
Prestations payables et provisions pour sinistres non déclarés	414	350
Sommes des contrats en dépôt	424	384
Provisions pour participation aux bénéfices et bonifications	23	64
	861	798
Total	36 540 \$	36 527 \$

(en millions de dollars)	2021						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Passif relatif aux contrats d'assurance (brut)							
Canada	25 759 \$	1 924 \$	1 691 \$	5 392 \$	— \$	— \$	34 766 \$
États-Unis	—	—	—	—	1 878	(106)	1 772
Autres pays	2	—	—	—	—	—	2
	25 761	1 924	1 691	5 392	1 878	(106)	36 540
Actif de réassurance							
Canada	144	—	122	116	—	—	382
États-Unis	—	—	—	—	828	(91)	737
	144	—	122	116	828	(91)	1 119
Passif net relatif aux contrats d'assurance	25 617 \$	1 924 \$	1 569 \$	5 276 \$	1 050 \$	(15)\$	35 421 \$

(en millions de dollars)	2020						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Passif relatif aux contrats d'assurance (brut)							
Canada	25 659 \$	2 246 \$	1 697 \$	5 030 \$	— \$	— \$	34 632 \$
États-Unis	—	—	—	—	2 003	(110)	1 893
Autres pays	2	—	—	—	—	—	2
	25 661	2 246	1 697	5 030	2 003	(110)	36 527
Actif de réassurance							
Canada	(36)	—	139	130	—	—	233
États-Unis	—	—	—	—	923	(97)	826
	(36)	—	139	130	923	(97)	1 059
Passif net relatif aux contrats d'assurance	25 697 \$	2 246 \$	1 558 \$	4 900 \$	1 080 \$	(13)\$	35 468 \$

b) Variations du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance

2021				
(en millions de dollars)	Provisions mathématiques	Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	Passif relatif aux contrats d'assurance	Actif de réassurance
Solde au début	35 729 \$	798 \$	36 527 \$	1 059 \$
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance				
Variation normale – provisions mathématiques				
Sur l'en-vigueur	(707)	—	(707)	232
Sur les nouvelles polices	673	—	673	(148)
Modifications des méthodes et des hypothèses	(11)	—	(11)	(7)
	(45)	—	(45)	77
Modifications des méthodes et des hypothèses	—	(2)	(2)	(1)
Incidence des fluctuations des taux de change	(16)	(1)	(17)	(7)
Autres	11	66	77	(9)
	(5)	63	58	(17)
Solde à la fin	35 679 \$	861 \$	36 540 \$	1 119 \$
2020				
(en millions de dollars)	Provisions mathématiques	Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	Passif relatif aux contrats d'assurance	Actif de réassurance
Solde au début	30 002 \$	663 \$	30 665 \$	338 \$
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance				
Variation normale – provisions mathématiques				
Sur l'en-vigueur	4 240	—	4 240	313
Sur les nouvelles polices	928	—	928	(43)
Modifications des méthodes et des hypothèses	592	—	592	464
	5 760	—	5 760	734
Modifications des méthodes et des hypothèses	—	(3)	(3)	(2)
Incidence des fluctuations des taux de change	(40)	(3)	(43)	(17)
Autres	7	141	148	6
	(33)	135	102	(13)
Solde à la fin	35 729 \$	798 \$	36 527 \$	1 059 \$

Les variations du passif relatif aux contrats d'assurance et de l'actif de réassurance incluent les montants relatifs aux contrats avec participation.

Profits et pertes relativement à de nouveaux traités de réassurance

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société n'a conclu aucune nouvelle entente de réassurance pour laquelle elle aurait inscrit un profit ou une perte à l'état des résultats. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la société a conclu de nouvelles ententes de réassurance pour lesquelles un gain de 126 \$ a été inscrit à l'état des résultats.

c) Gestion des risques et hypothèses relatives à l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance

Les hypothèses les plus probables représentent des estimations actuelles et objectives du résultat attendu. Le choix de ces hypothèses tient compte du contexte actuel, des données historiques de la société, de l'industrie ou du secteur, du lien entre les données historiques et les résultats futurs prévus ainsi que d'autres facteurs pertinents. Le recours à des hypothèses actuarielles dans l'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance nécessite une utilisation significative du jugement. Les hypothèses relatives aux marges pour écarts défavorables et les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses les plus importantes sont décrites ci-après.

Mortalité et morbidité

La mortalité représente la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses de mortalité s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. Celle-ci utilise également les résultats techniques de l'industrie si les siens ne sont pas suffisamment représentatifs. Pour le secteur de l'Assurance individuelle, les résultats techniques de mortalité de la société indiquent une tendance graduelle à la baisse. Le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance de ce secteur d'activité tient compte d'une amélioration future des taux de mortalité. Pour le secteur de la Gestion de patrimoine individuel et le secteur de l'Épargne et retraite collectives, les projections de la société prévoient que les taux de mortalité des rentiers s'amélioreront au cours des années à venir. Finalement, pour le secteur de l'Assurance collective, les projections incluses dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance tiennent compte des taux de mortalité prévus au cours des années à venir, mais ne tiennent compte d'aucune amélioration future des taux de mortalité.

La morbidité représente la survenance d'accidents ou de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses relatives à la morbidité s'appuient sur les récents résultats techniques de la société. La société utilise également les résultats techniques de l'industrie si ceux de la société ne sont pas suffisamment représentatifs.

Afin de gérer le risque de mortalité et de morbidité, la société utilise des procédures de souscription détaillées et uniformes qui permettent d'évaluer l'assurabilité des candidats et de contrôler l'exposition aux demandes de règlement importantes. Elle effectue un suivi mensuel des résultats techniques relatifs aux sinistres et fixe des limites de rétention qui varient selon les marchés et les régions. Une fois les limites de rétention atteintes, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Au 31 décembre 2021, la société estime qu'une détérioration jugée permanente de 5 % des taux de mortalité entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 180 \$ en raison du renforcement du passif relatif aux contrats d'assurance (réduction de 179 \$ au 31 décembre 2020). La détérioration de 5 % s'exprime en supposant 105 % des taux de mortalité prévus, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Au 31 décembre 2021, la société estime qu'une détérioration de 5 % des taux de morbidité entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 59 \$ (réduction de 65 \$ au 31 décembre 2020). La détérioration de 5 % s'exprime en supposant 95 % des taux de cessation de l'invalidité lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % des taux de survenance lorsque l'assuré n'est pas invalide. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Rendement des placements et risque de taux d'intérêt

La société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteurs et par marchés géographiques et établit des stratégies de placement appropriées pour chaque élément du passif.

La MCAB constitue la norme établie par l'ICA en vue d'estimer l'actif requis pour supporter le passif relatif aux contrats d'assurance auquel il est apparié. En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs à ceux des passifs correspondants, la société réduit sa sensibilité aux variations futures. Ces flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs sont estimés en fonction de divers scénarios, dont certains sont prescrits par l'ICA. Les désinvestissements ou les réinvestissements s'effectuent en fonction des spécifications de chacun des scénarios, et le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé à l'aide de l'ensemble des résultats possibles. De plus, les variations de la juste valeur des actifs appariant les passifs et les variations du passif relatif aux contrats d'assurance sont imputées directement à l'état des résultats, évitant ainsi une disparité de traitement en matière de comptabilisation. La description de la MCAB se trouve à la note 2 « Principales méthodes comptables », à la section k) ii) « Passif relatif aux contrats d'assurance ».

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations futures des taux d'intérêt. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. L'incertitude liée à la fluctuation des taux d'intérêt tient au fait que des profits ou des pertes économiques peuvent survenir à la suite du désinvestissement ou du réinvestissement des flux monétaires prévus. La société gère le risque de taux d'intérêt au moyen d'une politique d'appariement mise à jour périodiquement. L'objectif premier de cette politique est de minimiser la volatilité des marges bénéficiaires causée par les écarts entre les rendements réalisés et les rendements crédités aux contrats existants. Pour assurer le suivi de l'appariement, les placements sont segmentés par blocs d'appariement, établis selon la structure des flux monétaires des engagements, et sont regroupés par secteurs d'activité. Pour les passifs non immunisés, soit principalement les produits d'assurance individuelle dont les engagements sont à très long terme, la société préconise une stratégie de gestion des placements qui tend à obtenir un juste équilibre entre l'optimisation du rendement après impôts et la protection du capital, puisqu'il est impossible d'appliquer une stratégie d'immunisation complète en raison du manque de disponibilité de titres à revenu fixe pour de telles échéances. La société utilise différentes stratégies pour améliorer les flux de courte échéance des passifs non immunisés.

Au 31 décembre 2021, la société estime qu'une baisse de 0,1 % du taux de réinvestissement initial entraînerait une baisse du passif relatif aux contrats d'assurance d'environ 25 \$ après impôts (baisse de 4 \$ après impôts au 31 décembre 2020). De plus, une baisse de 0,1 % du taux de réinvestissement ultime entraînerait une hausse du passif relatif aux contrats d'assurance d'environ 68 \$ après impôts (hausse de 68 \$ après impôts au 31 décembre 2020). La société estime qu'une hausse de 0,1 % du taux de réinvestissement initial ainsi que du taux de réinvestissement ultime aurait une incidence similaire à la baisse, mais en sens inverse.

De plus, la société estime que si les marchés boursiers devaient subir une baisse soudaine de 10 % au 31 décembre 2021, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires serait environ de 44 \$ inférieur au résultat attendu pour ses activités régulières (34 \$ au 31 décembre 2020). La société estime qu'une hausse subite de 10 % des marchés en début de période suivie d'une évolution des marchés conforme aux prévisions aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Frais

Les frais d'administration incluent les coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur ainsi que les coûts indirects qui y sont associés. Les frais d'administration des contrats ont été calculés en fonction des études internes de répartition des frais de la société. Ces études considèrent des investissements dans des projets d'amélioration pour lesquels des gains de productivité sont prévus. Ces gains ne sont reconnus qu'à hauteur des coûts du projet qui les génère. Les facteurs de frais unitaires projetés pour les années à venir varient en fonction des investissements prévus en projets d'amélioration, des gains de productivité que ceux-ci généreront ainsi que de l'hypothèse d'inflation, qui est établie de façon cohérente avec l'hypothèse de taux d'intérêt.

Le risque lié aux frais correspond au risque que les charges futures soient plus importantes que les charges estimées dans l'évaluation des passifs ou utilisées lors de la conception et de la tarification des produits. Un processus budgétaire rigoureux est mis en place annuellement. Ce budget est suivi de façon continue tout au long de l'année afin d'évaluer les écarts entre les frais budgétisés et les frais réels. Afin de gérer le risque, la société tarifie ses produits de façon à couvrir les coûts prévus.

Au 31 décembre 2021, la société estime qu'une augmentation de 5 % des frais unitaires entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 86 \$ (64 \$ au 31 décembre 2020). Une diminution d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Déchéance

Les résiliations de contrats comprennent les déchéances et les rachats. Une déchéance signifie que le titulaire de contrat a cessé de payer les primes. Un rachat signifie que le titulaire de contrat a volontairement résilié le contrat. Les hypothèses de taux de déchéance à long terme tiennent compte de la tendance selon laquelle le taux de résiliation de contrats des produits fondés sur les déchéances est généralement moins élevé que celui des autres produits. Dans l'ensemble, les hypothèses relatives aux taux de déchéance s'appuient sur les récents résultats techniques de la société et elles sont ajustées pour tenir compte des résultats techniques de l'industrie si ceux de la société ne sont pas suffisamment représentatifs.

La société conçoit ses produits de façon à s'exposer le moins possible au risque de déchéance et de rachat. Les contrats sont assortis de modalités ayant un impact positif sur le taux de déchéance. Ces modalités peuvent se traduire par des frais au rachat, par des limitations quant aux montants rachetés ou par des limitations quant au moment où les rachats peuvent être effectués. Finalement, la société a établi un mécanisme de suivi mensuel des déchéances et des rachats.

Au 31 décembre 2021, la société estime qu'une détérioration de 5 % des taux de déchéance prévus entraînerait une réduction du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 205 \$ (181 \$ au 31 décembre 2020). La détérioration de 5 % s'exprime en supposant 95 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur les déchéances et 105 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits, le tout ajusté pour refléter le caractère ajustable de certains produits. Une amélioration d'un même pourcentage aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Modèles de paiement des primes

Pour les contrats d'assurance vie universelle, des hypothèses doivent être établies au sujet des modèles de paiement des primes. L'expérience de versement des primes par les titulaires de contrats d'assurance vie universelle de la société a été étudiée. Cette expérience est ajustée pour tenir compte de l'expérience de l'industrie lorsque celle de la société n'est pas suffisamment représentative. Les modèles de versement des primes peuvent varier selon la fréquence du paiement, le niveau de la prime cible par rapport à la prime minimale, le type de coût d'assurance de la police (nivelé ou croissant annuellement), le type de produit ainsi que l'année d'émission.

Risque de change

Le risque de change découle d'un écart entre la devise des passifs et celle des actifs auxquels les passifs sont appariés. De façon générale, la stratégie de la société pour gérer l'exposition au risque de change consiste à appairier l'actif dans la même devise que le passif correspondant. Lorsque le passif est apparié à un actif de devise différente, la société met en place une stratégie de couverture.

Garanties liées aux fonds distincts

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. En raison de la volatilité inhérente aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doive alors compenser l'épargnant pour la différence sous la forme d'une prestation. La société a mis en place un programme de couverture dynamique. Dans le cadre de ce programme, les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus. Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats.

Un passif est maintenu dans le fonds général relativement aux garanties consenties par la société à l'égard des fonds distincts. Le montant de ce passif est au moins aussi élevé que le montant déterminé en utilisant la méthodologie définie par l'ICA.

Marges pour écarts défavorables

Des hypothèses qui reposent sur les meilleures estimations sont utilisées pour le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance. Selon les normes de l'ICA, l'actuaire désigné est tenu d'ajuster ces hypothèses afin d'inclure des marges pour écarts défavorables et de tenir compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration des résultats techniques prévus. Ces marges font augmenter le passif relatif aux contrats d'assurance et garantissent, de façon raisonnable, que le montant des éléments d'actif auxquels le passif relatif aux contrats d'assurance est apparié suffit à couvrir une éventuelle détérioration des résultats techniques.

La fourchette relative aux marges pour les écarts défavorables est prescrite par les normes de l'ICA. Les facteurs pris en considération au moment d'établir la fourchette cible appropriée incluent le degré d'incertitude à l'égard des résultats techniques prévus et la volatilité relative d'éventuelles pertes pour la durée restante des polices. Les provisions pour écarts défavorables qui ne serviront pas à compenser les résultats défavorables à venir se traduiront en une augmentation du résultat net.

d) Incidence des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses sur le passif net relatif aux contrats d'assurance

Une révision annuelle des méthodes et des hypothèses est effectuée afin de refléter l'évolution de l'expérience et de réduire ainsi le risque d'incertitude relativement au passif relatif aux contrats d'assurance et aux actifs supportant ce passif.

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses et fournit, pour chacune de ces modifications, une explication :

(en millions de dollars)	2021	2020	
Mortalité et morbidité	39 \$	222 \$	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des études de mortalité et de morbidité 2021 : incluant une hausse de 13 \$ pour refléter les plus récentes tendances de mortalité additionnelle pour les impacts directs et indirects de la pandémie liée à la COVID-19 2020 : incluant la révision des hypothèses pour considérer la hausse temporaire de mortalité engendrée par la pandémie pour un montant de 58 \$
Comportement des titulaires de polices	10	390	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des études de taux de déchéance 2021 : incluant une diminution de 49 \$ pour refléter l'évolution du portefeuille des polices pour lesquelles une provision spécifique en lien avec la pandémie de COVID-19 a été mise en place en 2020 2020 : incluant la révision des hypothèses d'abandon de certaines polices pour considérer l'incertitude temporaire engendrée par la pandémie pour un montant de 69 \$
Rendements des placements	(47)	(396)	S'explique principalement par la mise à jour annuelle des hypothèses de rendement 2020 : s'expliquant également par des gains liés à des transactions améliorant l'appariement, atténués par le renforcement lié à la baisse du taux d'intérêt utilisé pour les projections à long terme (taux de réinvestissement ultime)
Dépenses, modèles et autres	(4)	(96)	S'explique principalement par la révision de l'hypothèse des dépenses et des raffinements de modèles
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance sans participation	(2)	120	
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance avec participation	(3)	7	
Effet sur le passif net relatif aux contrats d'assurance	(5)\$	127 \$	

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, les variations totales du passif net relatif aux contrats d'assurance autres que les modifications des méthodes et hypothèses incluaient un gain de 126 \$ présenté dans les variations normales des provisions mathématiques sur l'en-vigueur. Ce gain provenait de la signature de nouveaux traités de réassurance considérant les occasions découlant de la concurrence sur ce marché. Une situation similaire n'existe pas au 31 décembre 2021.

B) Passif relatif aux contrats d'investissement

a) Composition

Les contrats d'assurance collective sans participation de type « entente de remboursement de déficit » ont été classés à titre de contrats d'investissement. Dans le cadre des ententes de remboursement de déficit, le titulaire du contrat rembourse à la société tout montant déficitaire à la fin du contrat.

La juste valeur du passif relatif aux contrats d'investissement est déterminée en utilisant les paramètres de l'entente convenue entre la société et le titulaire du contrat pour ce type de contrat. Le passif relatif aux contrats d'investissement représente le solde qui est dû au titulaire du contrat. Les transactions relatives aux dépôts, aux retraits et aux intérêts gagnés correspondent à la variation du passif relatif aux contrats d'investissement.

Assurance collective

(en millions de dollars)	2021	2020
Passif relatif aux contrats d'investissement (brut)		
Canada	577 \$	575 \$
Actif de réassurance		
Canada	49	83
Passif net relatif aux contrats d'investissement	528 \$	492 \$

b) Variations du passif net relatif aux contrats d'investissement

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Passif relatif aux contrats d'investissement	Actif de réassurance	Passif relatif aux contrats d'investissement	Actif de réassurance
Solde au début	575 \$	83 \$	630 \$	79 \$
Dépôts	180	15	109	17
Retraits	(159)	(49)	(185)	(15)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement et de l'actif de réassurance	(1)	1	34	3
Autres	(18)	(1)	(13)	(1)
Solde à la fin	577 \$	49 \$	575 \$	83 \$

C) Actifs supportant le passif et les capitaux propres

La valeur comptable des actifs supportant le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, les autres passifs et les capitaux propres s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2021										
	Individuel			Collectif				Passif relatif aux contrats d'assurance total	Passif relatif aux contrats d'investissement	Autres passifs et capitaux propres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres					
Trésorerie et placements à court terme	(103)\$	(1)\$	7 \$	(22)\$	— \$	— \$	(119)\$	11 \$	1 654 \$	1 546 \$	
Obligations	18 756	1 741	1 430	4 778	970	(16)	27 659	449	4 785	32 893	
Prêts hypothécaires et autres prêts	97	59	128	422	25	—	731	65	2 126	2 922	
Actions	3 201	2	4	70	—	—	3 277	2	627	3 906	
Avances sur contrats	897	88	—	—	55	—	1 040	—	—	1 040	
Autres placements	456	—	—	—	—	—	456	—	101	557	
Instruments financiers dérivés ¹	358	35	—	29	—	—	422	—	(31)	391	
Immeubles de placement	1 863	—	—	—	—	—	1 863	—	7	1 870	
Actif de réassurance	144	—	122	116	828	(91)	1 119	49	1 042	2 210	
Autres	92	—	—	(1)	—	1	92	1	7 128	7 221	
Total	25 761 \$	1 924 \$	1 691 \$	5 392 \$	1 878 \$	(106)\$	36 540 \$	577 \$	17 439 \$	54 556 \$	

(en millions de dollars)	2020										
	Individuel			Collectif				Passif relatif aux contrats d'assurance total	Passif relatif aux contrats d'investissement	Autres passifs et capitaux propres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres					
Trésorerie et placements à court terme	484 \$	48 \$	23 \$	57 \$	— \$	— \$	612 \$	5 \$	1 332 \$	1 949 \$	
Obligations	18 503	1 868	1 414	4 341	989	(13)	27 102	430	4 567	32 099	
Prêts hypothécaires et autres prêts	116	72	117	411	28	—	744	57	2 000	2 801	
Actions	2 502	2	4	69	8	—	2 585	1	700	3 286	
Avances sur contrats	754	71	—	—	55	—	880	—	1	881	
Autres placements	432	—	—	—	—	—	432	—	131	563	
Instruments financiers dérivés ¹	896	185	—	22	—	—	1 103	(1)	(19)	1 083	
Immeubles de placement	1 909	—	—	—	—	—	1 909	—	7	1 916	
Actif de réassurance	(36)	—	139	130	923	(97)	1 059	83	839	1 981	
Autres	101	—	—	—	—	—	101	—	6 433	6 534	
Total	25 661 \$	2 246 \$	1 697 \$	5 030 \$	2 003 \$	(110)\$	36 527 \$	575 \$	15 991 \$	53 093 \$	

¹ Dans son processus d'appariement, la société prend en compte la valeur nette des instruments financiers dérivés, qui comprend aussi bien les actifs que les passifs. Des passifs d'instruments financiers dérivés d'un montant de 395 \$ (438 \$ en 2020) pour l'Assurance individuelle, de 44 \$ (47 \$ en 2020) pour la Gestion de patrimoine individuel, aucun pour l'Assurance collective (aucun en 2020) et de 33 \$ (8 \$ en 2020) pour l'Épargne et retraite collectives ont été pris en compte pour l'appariement.

La juste valeur de l'actif supportant le passif net relatif aux contrats d'assurance au 31 décembre 2021 représente environ 35 737 \$ (35 937 \$ au 31 décembre 2020). Le passif relatif aux contrats d'assurance est évalué à la juste valeur selon la MCAB, à l'exception des passifs qui sont supportés par des actifs qui sont évalués au coût amorti, tels les prêts hypothécaires et les obligations classées comme étant prêts et créances.

La juste valeur de l'actif supportant le passif net relatif aux contrats d'investissement au 31 décembre 2021 représente environ 536 \$ (504 \$ au 31 décembre 2020).

15 › Autres éléments de passif

(en millions de dollars)	2021	2020
Primes non acquises	2 690 \$	2 096 \$
Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance	109	91
Avantages postérieurs à l'emploi	228	380
Impôts à payer	126	96
Sommes en dépôt liées à des contrats autres que des contrats d'assurance	1 817	1 782
Créditeurs	1 669	1 316
Sommes dues aux réassureurs	293	204
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	74	13
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	262	273
Passifs de titrisation	770	977
Dette hypothécaire	73	75
Obligations locatives	123	141
Juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance	10	11
Divers	59	192
Total	8 303 \$	7 647 \$

16 › Débentures

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %	250 \$	251 \$	250 \$	255 \$
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %	399	411	399	423
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %	398	414	398	431
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %	399	404	398	415
Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %	4	4	4	4
Total	1 450 \$	1 484 \$	1 449 \$	1 528 \$

Les débentures subordonnées représentent les créances directes non garanties de la société qui viennent après celles des titulaires de polices et des autres créanciers de la société.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %

Débentures subordonnées échéant le 23 février 2027, portant un intérêt de 2,64 %, payable semestriellement du 23 août 2015 au 23 février 2022, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois (Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)), majoré de 1,08 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 23 mai 2022 jusqu'au 23 février 2027. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 23 février 2022, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total inférieur à 1 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %

Débentures subordonnées échéant le 15 septembre 2028, portant un intérêt de 3,30 %, payable semestriellement du 15 mars 2017 au 15 septembre 2023, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 2,14 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 15 décembre 2023 jusqu'au 15 septembre 2028. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 15 septembre 2023, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission amortis pour un total de 1 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %

Débentures subordonnées échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission pour un total de 2 \$.

Débetures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %

Débetures subordonnées échéant le 21 février 2030, portant un intérêt de 2,40 %, payable semestriellement du 21 août 2020 au 21 février 2025, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 21 mai 2025 jusqu'au 21 février 2030. Ces débetures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission pour un total de 1 \$.

Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %

Billets d'apport à l'excédent, portant un intérêt variable égal au taux LIBOR de 3 mois plus 4,25 %, payable trimestriellement, échéant en mai 2034.

17 > Capital social

Le capital social autorisé de la société s'établit comme suit :

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Actions privilégiées de catégorie A

Des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, dont le nombre pouvant être émises est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021		2020	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	107 064	1 674 \$	106 966	1 666 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	606	34	185	9
Actions rachetées	(113)	(2)	(87)	(1)
Solde à la fin	107 557	1 706 \$	107 064	1 674 \$

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le conseil d'administration a autorisé la société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 6 décembre 2021 et le 5 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 5 382 503 actions ordinaires, représentant approximativement 5% de ses 107 650 077 actions ordinaires émises et en circulation au 23 novembre 2021. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, 112 500 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 8 \$, dont 2 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social et 6 \$ à l'encontre des résultats non distribués.

En vertu de l'offre publique de rachat d'actions approuvée en 2019, qui a été en vigueur jusqu'au 13 mars 2020, date à laquelle les rachats ont été suspendus conformément aux instructions des autorités réglementaires, 86 872 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 4 \$, dont 1 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social et 3 \$ à l'encontre des résultats non distribués au 31 décembre 2020.

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021		2020	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	224 \$	2,08 \$	208 \$	1,94 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,625 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 16 février 2022. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 15 mars 2022 aux actionnaires inscrits le 4 mars 2022, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

18 > Actions privilégiées émises par une filiale

Les actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, s'établissent comme suit :

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série B, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe de 0,2875 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société pour une somme variant entre 26 dollars et 25 dollars, selon les années, à compter du 31 mars 2011, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur, après autorisation de l'AMF, en nouvelles actions privilégiées de catégorie A.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série G, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif ayant un taux annuel initial équivalent de 1,0750 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A - série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite. Le 30 juin 2017, la société a modifié le dividende trimestriel non cumulatif à un taux annuel équivalent de 0,94425 dollar en espèces par action.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série I, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel équivalent de 1,20 dollar en espèces par action pour une période de 5 ans commençant le 7 mars 2018 et se terminant le 31 mars 2023, à l'exclusion de cette date, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021		2020	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions privilégiées, catégorie A , émises par iA Assurance				
Solde au début et à la fin	21 000	525 \$	21 000	525 \$

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021		2020	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions privilégiées, émises par iA Assurance				
Catégorie A – série B	6 \$	1,15 \$	6 \$	1,15 \$
Catégorie A – série G	9	0,94	9	0,94
Catégorie A – série I	7	1,20	7	1,20
Total	22 \$		22 \$	

19 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Obligations	Actions	Autres placements	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2019	73 \$	(8)\$	— \$	73 \$	(82)\$	56 \$
Profits (pertes) latents	118	15	—	—	—	133
Impôts sur profits (pertes) latents	(31)	(3)	—	—	—	(34)
Autres	—	—	—	(103)	63	(40)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(10)	(10)
	87	12	—	(103)	53	49
Pertes (profits) réalisés	(32)	2	—	—	—	(30)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	8	—	—	—	—	8
	(24)	2	—	—	—	(22)
Solde au 31 décembre 2020	136	6	—	(30)	(29)	83
Profits (pertes) latents	(105)	21	(3)	—	—	(87)
Impôts sur profits (pertes) latents	24	(5)	1	—	—	20
Autres	—	—	—	(17)	15	(2)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(2)	(2)
	(81)	16	(2)	(17)	13	(71)
Pertes (profits) réalisés	(34)	(1)	—	—	—	(35)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	9	—	—	—	—	9
	(25)	(1)	—	—	—	(26)
Solde au 31 décembre 2021	30 \$	21 \$	(2)\$	(47)\$	(16)\$	(14)\$

20 > Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par l'organisme qui régit ses activités, l'AMF, de favoriser son développement et sa croissance, de bonifier le rendement des actionnaires et de conserver des cotes de crédit favorables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la société s'est dotée d'un programme de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à décrire le lien qui existe entre l'appétit, la tolérance au risque et les exigences liées aux fonds propres de la société. Ce programme intègre une politique de gestion du capital qui décrit les éléments clés du processus de gestion du capital, notamment le processus d'établissement du niveau d'opération du ratio de solvabilité. Le programme comprend également une reddition de compte sur le profil de risque de la société ainsi que la rédaction d'un rapport portant sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS). Ces moyens permettent l'identification des risques ainsi que l'évaluation du capital nécessaire pour les supporter et contiennent des propositions d'actions possibles pour la gestion des risques. Ces documents sont révisés annuellement et déposés auprès du conseil d'administration.

Compte tenu des divers éléments qui peuvent influencer sur le capital de la société, notamment l'apport du résultat net et les caractéristiques des actifs sous-jacents au capital, la société ajuste sa stratégie de gestion afin d'optimiser la structure et le coût de son capital en fonction de ses besoins et des exigences réglementaires. Par exemple, la société peut être amenée à émettre ou à racheter des titres de participation ou des titres d'emprunt subordonnés.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la société maintenait des ratios qui satisfaisaient aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020
Capitaux disponibles		
Capitaux de catégorie 1	2 985 \$	2 767 \$
Capitaux de catégorie 2	1 997	1 601
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	5 261	5 055
Total	10 243 \$	9 423 \$
Coussin de solvabilité global	7 640 \$	7 267 \$
Ratio total	134 %	130 %

21 › Frais généraux

(en millions de dollars)	2021	2020
Salaires, avantages sociaux et paiements fondés sur des actions	885 \$	786 \$
Honoraires professionnels	251	212
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	57	54
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	142	109
Dépréciation du goodwill (note 11)	—	24
Frais d'opération d'immeubles	94	117
Autres dépenses administratives	394	366
Total	1 823 \$	1 668 \$

Les frais généraux incluent des frais de placement pour un montant de 65 \$ (69 \$ en 2020). Ces frais de placement n'incluent pas les frais d'opération d'immeubles.

22 › Charges financières

(en millions de dollars)	2021	2020
Intérêts sur les débetures	43 \$	41 \$
Intérêts sur les passifs de titrisation	21	23
Intérêts sur les obligations locatives	4	5
Autres	9	4
Total	77 \$	73 \$

23 › Impôts sur le résultat

a) Charge (recouvrement) d'impôts de l'exercice

Impôts sur le résultat

(en millions de dollars)	2021	2020
Impôts exigibles		
Exercice en cours	202 \$	158 \$
Ajustements relatifs aux années précédentes	28	13
	230	171
Impôts différés		
Création et renversement des différences temporaires	42	(7)
Ajustements relatifs aux années précédentes	(14)	(33)
Variation des taux d'impôts	1	(1)
	29	(41)
Charge (recouvrement) d'impôts	259 \$	130 \$

Impôts comptabilisés directement dans les capitaux propres

(en millions de dollars)	2021	2020
Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	(7)\$	9 \$
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	50	8
Total	43 \$	17 \$

(en millions de dollars)	2021	2020
Comptabilisée dans le capital social et résultats non distribués		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	— \$	— \$

b) Rapprochement de la charge d'impôts

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021		2020	
Résultat avant impôts	1 118 \$		762 \$	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	295	26 %	202	26 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	(7)	(1)%	(3)	— %
Produits de placement exonérés	(49)	(4)%	(63)	(8)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	—	— %	6	1 %
Ajustements des années précédentes	14	2 %	(20)	(3)%
Variation des taux d'imposition	1	— %	(1)	— %
Autres	5	— %	9	1 %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	259 \$	23 %	130 \$	17 %

c) Impôts différés

i) Comptabilisation de l'actif et du passif d'impôts différés

(en millions de dollars)	2021	2020
Actif d'impôts différés	27 \$	38 \$
Passif d'impôts différés	(441)	(382)
Actif (passif) d'impôts différés net	(414)\$	(344)\$

L'actif et le passif d'impôts différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif d'impôts exigibles pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

ii) Les variations de l'actif (passif) d'impôts différés net pour l'exercice s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2021							Solde au 31 décembre 2021
	Solde au 31 décembre 2020	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Acquisitions et cessions d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Comptabilisés à titre de goodwill	Autres	
Obligations	(86)\$	19 \$	7 \$	— \$	1 \$	— \$	13 \$	(46)\$
Actions	(36)	(11)	—	—	—	—	(16)	(63)
Immeubles	(113)	(15)	—	—	—	—	(1)	(129)
Actif au titre du droit d'utilisation	(34)	6	—	—	—	—	(1)	(29)
Immobilisations incorporelles	(289)	(9)	—	(4)	—	9	9	(284)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(6)	(3)	14	—	—	—	1	6
Avantages postérieurs à l'emploi	102	(11)	(70)	—	—	—	—	21
Obligations locatives	37	(5)	—	—	—	—	—	32
Pertes pouvant être reportées	114	(5)	—	1	(1)	—	3	112
Autres	(33)	5	(1)	—	—	—	(5)	(34)
Total	(344)\$	(29)\$	(50)\$	(3)\$	— \$	9 \$	3 \$	(414)\$

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2019	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Acquisitions et cessions d'entreprises	Incidence des variations des taux de change	Comptabilisés à titre de goodwill	Autres	Solde au 31 décembre 2020
Obligations	(40)\$	(39)\$	(2)\$	(1)\$	2 \$	— \$	(6)\$	(86)\$
Actions	(33)	(3)	—	—	—	—	—	(36)
Immeubles	(144)	31	—	—	—	—	—	(113)
Actif au titre du droit d'utilisation	(33)	(1)	—	—	—	—	—	(34)
Immobilisations incorporelles	(167)	4	—	(141)	12	—	3	(289)
Passif relatif aux contrats d'assurance	9	(1)	(16)	2	(1)	—	1	(6)
Avantages postérieurs à l'emploi	77	7	19	—	—	—	(1)	102
Obligations locatives	35	2	—	—	—	—	—	37
Pertes pouvant être reportées	17	24	—	84	(8)	—	(3)	114
Autres	20	17	(9)	(77)	7	—	9	(33)
Total	(259)\$	41 \$	(8)\$	(133)\$	12 \$	— \$	3 \$	(344)\$

La société dispose de pertes autres qu'en capital non utilisées pour un montant de 7 \$ (7 \$ en 2020) et pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes fiscales viennent à échéance entre 2024 et 2041.

La société comptabilise un passif d'impôts différés sur toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise à moins que la société ne soit capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et qu'il soit probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2021, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à l'égard desquelles aucun passif d'impôts différés n'avait été comptabilisé par la société s'élevaient à 964 \$ (722 \$ en 2020).

24 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

(en millions de dollars)	2021						Total
	Individuel		Collectif				
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	1 758 \$	5 709 \$	1 728 \$	2 746 \$	828 \$	395 \$	13 164 \$
Produits de placement	56	(149)	114	29	(16)	172	206
Autres produits	142	1 780	77	118	351	(352)	2 116
	1 956	7 340	1 919	2 893	1 163	215	15 486
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	951	2 432	1 205	2 451	631	61	7 731
Prestations et règlements cédés sur contrats	(369)	—	(50)	(24)	(406)	109	(740)
Transferts nets aux fonds distincts	—	3 312	—	(34)	—	—	3 278
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	23	(319)	2	356	(113)	6	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(1)	—	—	—	(1)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(176)	—	3	14	89	(6)	(76)
Commissions, frais généraux et autres charges	1 040	1 618	622	140	832	(108)	4 144
Charges financières	9	2	33	—	2	31	77
	1 478	7 045	1 814	2 903	1 035	93	14 368
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	478	295	105	(10)	128	122	1 118
Répartition des autres activités	105	21	5	10	(19)	(122)	—
Résultat avant impôts	583	316	110	—	109	—	1 118
Impôts sur le résultat	122	86	31	—	20	—	259
Résultat net	461	230	79	—	89	—	859
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Résultat net attribué aux actionnaires	454 \$	230 \$	79 \$	— \$	89 \$	— \$	852 \$

2020

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	1 625 \$	3 916 \$	1 603 \$	3 018 \$	694 \$	340 \$	11 196 \$
Produits de placement	3 592	149	194	387	192	154	4 668
Autres produits	118	1 501	72	105	176	(197)	1 775
	5 335	5 566	1 869	3 510	1 062	297	17 639
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	813	1 887	1 146	1 397	589	39	5 871
Prestations et règlements cédés sur contrats	(251)	—	(63)	(26)	(351)	110	(581)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 779	—	1 093	—	—	2 872
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	4 168	392	62	889	265	(16)	5 760
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	34	—	—	—	34
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(664)	—	2	3	(94)	16	(737)
Commissions, frais généraux et autres charges	928	1 355	579	115	597	11	3 585
Charges financières	12	2	33	—	1	25	73
	5 006	5 415	1 793	3 471	1 007	185	16 877
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	329	151	76	39	55	112	762
Répartition des autres activités	88	15	1	5	3	(112)	—
Résultat avant impôts	417	166	77	44	58	—	762
Impôts sur le résultat	67	42	15	9	(3)	—	130
Résultat net	350	124	62	35	61	—	632
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(1)	—	—	—	—	—	(1)
Résultat net attribué aux actionnaires	351 \$	124 \$	62 \$	35 \$	61 \$	— \$	633 \$

Primes sectorielles

2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	2 199 \$	891 \$	1 842 \$	697 \$	1 552 \$	126 \$	7 307 \$
Investies dans les fonds distincts	—	4 818	—	2 074	—	—	6 892
	2 199	5 709	1 842	2 771	1 552	126	14 199
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(441)	—	(114)	(25)	(724)	269	(1 035)
Primes nettes	1 758 \$	5 709 \$	1 728 \$	2 746 \$	828 \$	395 \$	13 164 \$

(en millions de dollars)	2020						Total
	Individuel		Collectif			Autres	
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	2 035 \$	836 \$	1 734 \$	813 \$	1 302 \$	100 \$	6 820 \$
Investies dans les fonds distincts	—	3 080	—	2 232	—	—	5 312
	2 035	3 916	1 734	3 045	1 302	100	12 132
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(410)	—	(131)	(27)	(608)	240	(936)
Primes nettes	1 625 \$	3 916 \$	1 603 \$	3 018 \$	694 \$	340 \$	11 196 \$

Actif et passif sectoriels

(en millions de dollars)	2021						Total
	Individuel		Collectif			Autres	
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Actif							
Placements	25 761 \$	1 859 \$	2 082 \$	5 214 \$	1 473 \$	9 262 \$	45 651 \$
Actif net des fonds distincts	—	24 722	—	14 855	—	—	39 577
Actif de réassurance	144	—	171	116	2 049	(270)	2 210
Autres	100	1 201	—	—	108	5 812	7 221
Actif total	26 005 \$	27 782 \$	2 253 \$	20 185 \$	3 630 \$	14 804 \$	94 659 \$
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	25 761 \$	1 924 \$	2 268 \$	5 392 \$	1 878 \$	(106)\$	37 117 \$
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	24 722	—	14 855	—	—	39 577
Autres	398	44	3	33	—	10 242	10 720
Passif total	26 159 \$	26 690 \$	2 271 \$	20 280 \$	1 878 \$	10 136 \$	87 414 \$

(en millions de dollars)	2020						Total
	Individuel		Collectif			Autres	
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Actif							
Placements	25 922 \$	2 145 \$	1 969 \$	4 949 \$	1 347 \$	8 815 \$	45 147 \$
Actif net des fonds distincts	—	19 240	—	13 564	—	—	32 804
Actif de réassurance	(36)	—	222	130	1 805	(140)	1 981
Autres	109	1 096	—	—	74	5 255	6 534
Actif total	25 995 \$	22 481 \$	2 191 \$	18 643 \$	3 226 \$	13 930 \$	86 466 \$
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et passif relatif aux contrats d'investissement	25 661 \$	2 246 \$	2 272 \$	5 030 \$	2 003 \$	(110)\$	37 102 \$
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts	—	19 240	—	13 564	—	—	32 804
Autres	441	47	3	8	—	9 548	10 047
Passif total	26 102 \$	21 533 \$	2 275 \$	18 602 \$	2 003 \$	9 438 \$	79 953 \$

25 › Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	830 \$	611 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	107	107
Résultat de base par action (en dollars)	7,73 \$	5,71 \$

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour l'exercice). En 2021, un nombre moyen de 34 147 options d'achat d'actions antidilutives (253 078 options en 2020) ont été exclues du calcul.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2021	2020
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	830 \$	611 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	107	107
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	1	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	108	107
Résultat par action dilué (en dollars)	7,70 \$	5,70 \$

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

26 › Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La société octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires aux membres de la direction et de la haute direction et fixe le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle les options peuvent être levées. Ces options impliquent l'émission de nouvelles actions de la société lorsqu'elles sont exercées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 25 % par année pour les 4 premiers anniversaires de leur octroi. Dans certains cas, le comité des ressources humaines et de rémunération peut modifier le nombre d'options acquises en raison d'événements, devançant ainsi la date d'expiration de ces dernières.

Le conseil d'administration peut accorder des options pour un total de 11 350 000 actions ordinaires et ne peut octroyer plus de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société par personne admissible au régime.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions :

(en dollars, sauf indication contraire)	2021		2020	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	1 965	51,15 \$	1 965	47,34 \$
Options octroyées	310	58,55	285	73,93
Options exercées	(606)	46,00	(185)	40,24
Options annulées	—	—	(100)	61,26
Solde à la fin	1 669	54,39	1 965	51,15
Pouvant être exercées à la fin	955	49,69 \$	1 240	45,61 \$

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2021 s'établissent comme suit selon le prix d'exercice :

Prix d'exercice (en dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)
23,45 - 28,72	10	26,03 \$	0,11
32,09 - 43,51	420	40,59	2,93
43,52 - 55,85	477	52,67	6,32
55,86 - 58,43	497	58,10	7,86
58,44 - 73,93	265	73,51	8,21
Total	1 669	54,39 \$	6,19

La juste valeur des options est estimée aux dates d'octroi au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2021 est de 10,02 dollars (12,72 dollars en 2020). Le modèle utilise l'information suivante :

	2021	2020
Taux d'intérêt sans risque	0,58 %	1,38 %
Volatilité prévue	27,70 %	22,61 %
Durée prévue (en années)	5,4	5,4
Dividende prévu	3,50 %	2,59 %
Prix d'exercice (en dollars)	58,55	73,93

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la charge relative à la rémunération à base d'actions s'est élevée à 3 \$ (3 \$ en 2020), et un montant équivalent a été comptabilisé dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres.

Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes permet d'estimer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Le modèle d'évaluation du prix des options utilise également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé et inclut le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique des actions ordinaires ainsi que sur l'analyse des données comparables sur le marché. Tout changement apporté aux hypothèses peut influencer de manière appréciable sur les évaluations des justes valeurs.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés auquel ces derniers peuvent contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 3 000 dollars par année. La société ajoute un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par année. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés n'implique pas l'émission de nouvelles actions. Les actions acquises par les employés sont des actions ordinaires déjà en circulation de la société qui sont achetées sur le marché libre. Les employés doivent conserver les actions achetées en vertu de ce régime pendant une période minimale de 2 ans. Au cours de l'exercice, la charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime était de 3 \$ (3 \$ en 2020).

Régime d'unités d'actions fictives

Ce régime a été créé à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut choisir de toucher, sous forme d'unités d'actions fictives, la totalité ou un pourcentage de son boni annuel en tant que membre de la direction et de la haute direction ou de sa rémunération en tant qu'administrateur. Le choix doit être effectué chaque année et les droits sont acquis immédiatement. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions fictives additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur la juste valeur marchande des actions ordinaires. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation du cours de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au total, 215 522 unités d'actions fictives (190 740 en 2020) sont en circulation. La variation liée à la fluctuation du cours des actions ordinaires de la société constatée à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, a engendré une charge de 4 \$ en 2021 (un gain de 2 \$ en 2020) comptabilisée dans les *Frais généraux*. Le passif relatif à ce régime est de 16 \$ (10 \$ en 2020).

Régime d'intéressement à moyen terme

Ce régime a été créé à l'intention de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut toucher, sous forme d'unités d'actions liées au rendement, une rémunération basée sur le rendement de la société sur une période de 3 ans. Le rendement est mesuré selon le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires total réalisé par la société et selon le cours des actions ordinaires. Chaque unité d'action liée au rendement équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur la juste valeur marchande des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période, majorée d'un facteur d'acquisition qui est basé sur le rendement du résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de la société sur la période de 3 ans. Le règlement se fait en trésorerie. Au 31 décembre 2021, 153 710 unités d'actions liées au rendement (118 298 en 2020) sont en circulation. La charge de rémunération à l'égard de ce régime est de 4 \$ (1 \$ en 2020), et le passif est de 7 \$ (4 \$ en 2020).

Régime d'unités d'actions restreintes

Ce régime a été créé à l'intention de certains membres de la direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits s'acquièrent sur une période de 5 ans à compter de la date de prise d'effet du régime, à raison de 20 % par année. Les unités d'actions restreintes dont les droits ne sont finalement pas acquis, le cas échéant, peuvent faire l'objet d'une réallocation. Chaque unité d'action restreinte équivaut à une action ordinaire d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales de la société qui ne sont pas sous son contrôle. Ces unités donnent droit à un équivalent de dividende cumulé en faveur du participant jusqu'en date de règlement du régime. Le règlement des unités d'actions restreintes et des équivalents de dividendes sera fait sous forme de trésorerie au terme de la période de 5 ans durant laquelle s'acquièrent les droits. Au 31 décembre 2021, 35 000 000 d'unités d'actions restreintes (28 000 000 en 2020) sont en circulation. La charge de rémunération à l'égard de ce régime est de 10 \$ (5 \$ en 2020), et le passif est de 15 \$ (5 \$ en 2020).

Charge de rémunération à base d'actions

(en millions de dollars)	2021	2020
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3 \$	3 \$
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en espèces	21	7
Total de la charge de rémunération à base d'actions	24 \$	10 \$

Ces charges sont comptabilisées à l'état des résultats dans *Frais généraux*.

27 > Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société offre des régimes à prestations définies aux employés admissibles. Les régimes à prestations définies sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des 5 meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation. Le régime à prestations définies capitalisé est administré par une caisse de retraite qui est légalement une entité distincte de la société. Le comité de retraite du régime de retraite capitalisé est composé de membres provenant de la société et de participants au régime de retraite ainsi que de membres qui ne participent pas au régime. Les lois et les règlements auxquels le régime de retraite est assujéti exigent que le comité de retraite agisse dans l'intérêt de la caisse de retraite et des intervenants comme les participants actifs, inactifs et les retraités. Le comité de retraite est responsable de la politique de placement des actifs des régimes de retraite.

Les régimes sont exposés aux risques liés aux placements tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration et le risque de taux d'intérêt ainsi qu'aux risques actuariels tels que le risque associé à la mortalité, le risque de taux de croissance de la rémunération et le risque de taux d'actualisation. La société évalue par extrapolation ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à l'aide de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2020. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2020. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2021 et sera disponible au plus tard en 2022.

Autres régimes d'avantages complémentaires

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

La variation de la valeur actualisée de l'actif et de l'obligation au titre des prestations définies des régimes au cours de l'exercice se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Solde au début	1 719 \$	56 \$	1 467 \$	48 \$
Coût des services courants	68	3	62	4
Charge d'intérêts	47	2	48	2
Cotisations des participants	27	—	24	—
Pertes (gains) actuariels à la suite des réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	(2)	(8)	(1)
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(199)	(7)	167	5
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(5)	4	10	—
Prestations versées	(54)	(2)	(51)	(2)
Solde à la fin	1 603 \$	54 \$	1 719 \$	56 \$

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Actif des régimes à prestations définies				
Juste valeur au début	1 395 \$	— \$	1 241 \$	— \$
Revenu d'intérêts	38	—	40	—
Gains (pertes) actuariels à la suite des réévaluations				
Rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	57	—	100	—
Frais administratifs	(1)	—	(1)	—
Cotisations des participants	27	—	24	—
Cotisations de l'employeur	49	—	42	—
Prestations versées	(54)	—	(51)	—
Juste valeur à la fin	1 511 \$	— \$	1 395 \$	— \$

Montants reconnus dans l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre d'un régime capitalisé à prestations définies ¹	1 442 \$	— \$	1 551 \$	— \$
Obligation au titre des régimes non capitalisés à prestations définies	161	54	168	56
Obligation au titre des régimes à prestations définies	1 603	54	1 719	56
Juste valeur des actifs des régimes ¹	1 511	—	1 395	—
Passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies	92 \$	54 \$	324 \$	56 \$

¹ Au 31 décembre 2021, il y a un excédent de capitalisation de 69 \$ (déficit de 156 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la note 9 « Autres éléments d'actif » présente un montant de 82 \$ (aucun au 31 décembre 2020) relatif aux régimes de retraite.

Les montants présentés à la note 15 « Autres éléments de passif » sont :

(en millions de dollars)	2021	2020
Régimes de retraite	174 \$	324 \$
Autres régimes	54	56
Avantages postérieurs à l'emploi	228 \$	380 \$

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	68 \$	3 \$	62 \$	4 \$
Intérêts nets	9	2	8	2
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	78	5	71	6
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(57)	—	(100)	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	(2)	(8)	(1)
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(199)	(7)	167	5
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(5)	4	10	—
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(261)	(5)	69	4
Total des composantes du coût des prestations définies	(183)\$	— \$	140 \$	10 \$

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(261)\$	(5)\$	69 \$	4 \$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	69	1	(18)	(1)
Total des autres éléments du résultat global	(192)\$	(4)\$	51 \$	3 \$

Les participants aux régimes versent des cotisations allant de 0 % à 9 % (0 % à 9 % en 2020) à leur régime de retraite. La société verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. La société finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice est de 19,0 années (21,6 années en 2020) pour les régimes de retraite et de 10,4 années (11,3 années en 2020) pour les autres régimes. La société estime devoir contribuer pour un montant de 51 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2022.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les actifs des régimes sont investis à 100 % dans des unités de fonds diversifiés.

Le comité de retraite a adopté, conformément à la recommandation du comité de placement, une politique de placement qui tient compte des caractéristiques propres à chaque régime, des lois et des règlements auxquels le régime est assujéti ainsi que des orientations en matière de placement privilégiées par le comité de retraite. La politique de placement définit la répartition cible de l'actif servant de portefeuille de référence. Les objectifs principaux de la politique de placement, qui sont dictés par la politique de financement, sont de maintenir un coût stable et supportable du régime, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié pour assurer la sécurité des engagements. Le régime est exposé à divers risques de placement, dont le risque que les investissements subissent des pertes ou ne produisent pas le rendement escompté. La politique de placement comporte plusieurs mesures quantitatives et qualitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Toutes les unités de fonds ont des prix cotés sur des marchés actifs et sont classées au niveau 1.

Le rendement effectif des actifs des régimes est positif de 7 % (positif de 11 % en 2020). Les actifs des régimes sont gérés par une filiale de la société. L'actif des régimes de retraite ne comprenait aucune action ordinaire de la société en 2021 et 2020.

Principales hypothèses

La direction pose des hypothèses et des jugements importants dans l'évaluation des charges et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la société. Les hypothèses actuarielles significatives utilisées se détaillent comme suit :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Taux d'actualisation	3,3 %	3,3 %	2,7 %	2,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	—	3,3 %	—
Taux de mortalité (table)	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	2,9 %	2,9 %	3,2 %	3,2 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	—	3,3 %	—
2021				
Autres régimes				
	Médicaments	Dentaire	Autres	
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé				
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,4 %	3,0 %	4,8 %	
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	3,0 %	4,8 %	
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	7	—	—	
2020				
Autres régimes				
	Médicaments	Dentaire	Autres	
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé				
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,6 %	4,5 %	4,8 %	
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	4,5 %	4,8 %	
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	9	—	—	

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite

Les hypothèses significatives utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération et le taux de mortalité. Chacune des analyses de sensibilité ci-dessous est effectuée en faisant varier seulement une hypothèse alors que les autres hypothèses demeurent constantes.

Sensibilité des hypothèses significatives de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Régimes de retraite		Régimes de retraite	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	(255)\$	355 \$	(309)\$	435 \$
Taux de croissance de la rémunération				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	82 \$	(98)\$	104 \$	(89)\$
Taux de mortalité				
Incidence d'une variation relative de 10,0 %	(26)\$	29 \$	(27)\$	29 \$

	2021	2020
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité (en années)		
Hommes		
65 ans au cours de l'exercice	23,4	23,3
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,4	25,3
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice	25,3	25,2
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	27,2	27,1

Autres régimes d'avantages complémentaires

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants relatifs aux régimes d'assurance maladie présentés. Une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage de ces taux aurait l'incidence suivante :

(en millions de dollars)	2021		2020	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Obligation au titre des prestations définies	7 \$	(5)\$	8 \$	(6)\$

L'impact de la variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs est inférieur à 1 \$ en 2021 (inférieur à 1 \$ en 2020).

Des interrelations entre les hypothèses devraient être observées, plus particulièrement entre le taux d'actualisation et la croissance des salaires attendue, puisque les deux éléments sont influencés par le taux d'inflation anticipé. L'analyse ci-dessus fait abstraction de ces interrelations entre les hypothèses.

Régime à cotisations définies

La société maintient un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Ces prestations ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies indiqués ci-dessus. Le coût total reconnu par la société au titre du régime à cotisations définies est de 4 \$ (4 \$ en 2020). Le passif relatif à ce régime est représenté à la note 15 « Autres éléments de passif », dans *Créditeurs* par un montant de 1 \$ (1 \$ en 2020).

28 > Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. La société offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite. Ces services sont proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes et sont assujettis à des conditions normales de marché. La société conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des affaires et sont assujetties à des conditions normales de marché.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres de la haute direction qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société. Les principaux dirigeants sont susceptibles de souscrire des produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou d'autres produits et services proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes. Les conditions de ces transactions sont, pour l'essentiel, les mêmes que celles consenties aux clients ou aux employés.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'année s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	2021	2020
Salaires et autres avantages à court terme	9 \$	8 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions	4	3
Total	15 \$	13 \$

29 › Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Engagements contractuels

La société est partie à des contrats touchant divers produits et services dont, entre autres, des services d'informatiques externes qui, en raison de leur nature, sont difficilement résiliables. Le montant minimum des engagements pour les prochains exercices représente 90 \$ en 2022, 73 \$ en 2023, 56 \$ en 2024, 49 \$ en 2025 et 73 \$ en 2026 et les années suivantes.

Contrats de location

La société est aussi partie à des contrats de location à court terme ou à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur dont, entre autres, la location d'équipement. Le montant minimum des engagements pour les 12 prochains mois représente moins de 1 \$.

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie prenante à des contrats de location qui entreront en vigueur prochainement. Ces contrats de location ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Engagements

La société s'est engagée envers des tiers à garantir les fonds offerts par une de ses filiales.

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 décembre 2021, ces engagements s'élèvent à 599 \$ (773 \$ au 31 décembre 2020), dont les décaissements estimatifs seront de 22 \$ (72 \$ au 31 décembre 2020) dans 30 jours, de 166 \$ (308 \$ au 31 décembre 2020) dans 31 à 365 jours et de 411 \$ (393 \$ au 31 décembre 2020) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 31 décembre 2021, le solde de ces lettres est de 2 \$ (7 \$ au 31 décembre 2020).

Indemnisations

Dans le cours normal des affaires, la société conclut différents types d'ententes qui peuvent inclure une indemnité en faveur d'une tierce partie. Dans certaines circonstances hors du commun, la société pourrait être amenée à verser des indemnités particulières. Ces indemnités pourraient varier en fonction de la nature et des modalités des ententes. Les principales indemnités toucheraient, entre autres, les administrateurs de la société advenant un événement non couvert par la police d'assurance responsabilité des administrateurs. Le montant de ces indemnisations ne peut être déterminé. Par le passé, la société n'a pas eu à verser d'indemnités importantes et elle estime qu'il est peu probable qu'elle doive effectuer, à l'avenir, de tels versements.

Marges de crédit

Au 31 décembre 2021, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 57 \$ (56 \$ au 31 décembre 2020) qui n'étaient pas utilisées aux 31 décembre 2021 et 2020. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

Procédures judiciaires et réglementaires

La société est régulièrement impliquée dans des litiges, à titre de défenderesse ou de demanderesse. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis procèdent occasionnellement à des demandes d'information, à des examens ou à des enquêtes touchant la conformité de la société avec les lois sur les assureurs et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois. La direction exerce son jugement pour évaluer les enjeux possibles et ne croit pas que le dénouement de quelque question d'ordre réglementaire ou juridique, prise individuellement ou dans l'ensemble, aura une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la société.

30 > Filiales

La liste qui suit présente les principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par la société.

Au 31 décembre 2021	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ^{1,2}	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers
Michel Rhéaume et associés ltée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements IA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc. ³	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
iA Gestion privée de patrimoine inc. ^{1,4}	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
Les Garanties Nationales MRWV ltée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
iA American Warranty Corp. ⁵	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Lubrico Warranty Inc.	100	London, Canada	Société de garanties automobiles
WGI Service Plan Division Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties et de produits auxiliaires pour l'industrie automobile
WGI Manufacturing Inc.	100	Scarborough, Canada	Société de fabrication et de distribution de produits de protection pour l'industrie automobile
IAS Parent Holdings, Inc. ¹	100	Austin (Texas), États-Unis	Société de garanties automobiles et de services et logiciels connexes
Surexdirect.com Ltd	70	Magrath, Canada	Société de distribution numérique d'assurance biens et risques divers

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.

² Le 1^{er} janvier 2020, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. et sa filiale L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie ont fusionné.

³ Le 1^{er} juillet 2021, les filiales Investia Services financiers inc. et FundEx Investments Inc. ont fusionné.

⁴ Depuis le 18 janvier 2021, iA Gestion privée de patrimoine inc. est la nouvelle image de marque qui remplace les marques iA Valeurs mobilières inc. et Patrimoine Hollis.

⁵ Le 1^{er} janvier 2021, la filiale Southwest Reinsure Inc. a changé son nom corporatif pour iA American Warranty Corp.

31 › Événement postérieur à la date de clôture

Rachat de débetures subordonnées

Le 20 janvier 2022, à la suite de l'approbation préalable de l'AMF, la société a annoncé qu'en date du 23 février 2022, elle procédera au rachat de la totalité de ses débetures subordonnées échéant le 23 février 2027, d'un montant de 250 \$ et portant un intérêt de 2,64 %. Les débetures subordonnées seront rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru impayé. Conséquemment, la société déboursera une somme totale de 253 \$.

32 › Données comparatives

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.

Direction de iA Groupe financier

Comité exécutif

Denis Ricard – B. Sc., FSA, FICA
Président et chef de la direction

Alain Bergeron – B.A.A., M. Sc., CFA, CMT
Vice-président exécutif et
chef des placements

François Blais – B. Sc., FICA, FCAS
Vice-président exécutif
Services aux concessionnaires
et risques spéciaux

Éric Jobin – B. Sc., FSA, FICA
Vice-président exécutif
Solutions d'assurance et d'épargne
collectives

Renée Laflamme – B.A.A., FCPA, FCA, CFA
Vice-présidente exécutive
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Pierre Miron – B. Sc. A.
Vice-président exécutif et
chef de la transformation

Sean O'Brien – Business Diploma
Vice-président exécutif
Gestion de patrimoine

Jacques Potvin – B. Sc., FSA, FICA
Vice-président exécutif, chef des finances
et actuaire en chef

Philippe Sarfati – B. Com., MBA
Vice-président exécutif et
chef de la gestion des risques

Lilia Sham – B. Sc., M. Sc., FSA, FICA, MAAA
Vice-présidente exécutive
Stratégie et développement corporatifs

Michael L. Stickney – B. Sc., FSA, MBA, MAAA
Vice-président exécutif et
chef de la croissance

Vice-présidentes et vice-présidents principaux

Alain Bergeron (TI)
Vice-président principal
Technologies de l'information (CIO)

Gwen Gareau
Vice-présidente principale
Services aux concessionnaires

Manon Gauthier – CPA, CA, CFA
Vice-présidente principale
Administration
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Paul R. Grimes – P.F.A., A.V.A., C.Fin.A.
Vice-président principal
Distribution, Réseau de conseillers
indépendants, Assurance,
Épargne et retraite individuelles

Alnoor Jiwani – FLMI
Vice-président principal
Développement des affaires et finance
Services aux concessionnaires

Pierre Vincent – FSA, FICA
Vice-président principal
Distribution et développement de produits
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Filiales

iA American and American-Amicable Group of Companies

Joe W. Dunlap – A.V.A., C.Fin.A., FLMI
Président

iA American Warranty Group Dealers Assurance Company

Kristen Gruber – MBA, CPCU
Présidente

iA Assurance auto et habitation

Isabelle Blackburn – CFA, CIA
Présidente et cheffe de l'exploitation

iA Clarington

Adam Elliott – B.A.
Président et chef de la direction

iA Financement auto

Charles Parent
Président

iA Gestion privée de patrimoine

Stéphan Bourbonnais – MBA
Président et chef de la direction

Investia Services financiers

Louis H. DeConinck – FCSJ^{MD}, CIM^{MD}
Président

David Chapman – B. Sc., FLMI, ACS
Chef de l'exploitation

MRA

Dominique Laberge – avocat, B.A.A.
Président

PPI Management

J.A. (Jim) Virtue – CA, A.V.A., P.F.A.
Président et chef de la direction

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
1 800 463-6236
ia.ca

Assurance individuelle et Gestion de patrimoine individuel

Centre de services et de ventes de Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 900
Montréal (Qc) H2M 2P2
514 327-0020
1 800 465-5818

Centre de services et de ventes de Toronto

522, avenue University
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 844 442-4636

Moncton

200, rue Champlain
Bureau 380
Dieppe (N.-B.)
E1A 1P1
506 855-5310
1 800 577-4747

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

1414, 8^e Rue Sud-Ouest
Bureau 310
Calgary (Alb.) T2R 1J6
403 241-9817
1 877 656-9817

Assurance collective Régimes d'employés

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureau 420
Québec (Qc) G1S 1C1
418 684-5205
1 800 463-7274

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 2200
C. P. 790, succursale B
Montréal (Qc) H3B 3K6
514 499-3750
1 877 499-3750

Toronto

522, avenue University
5^e étage
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-8055

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (C.-B.) V6E 4A2
604 689-0388
1 800 557-2515

Assurance collective Services aux concessionnaires

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 800 665-5815

Halifax

238A, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 2B4
902 468-8698

Montréal

8840, boulevard Taschereau
Brossard (Qc) J4X 1C2
450 465-0630
1 888 465-0630

Toronto

1320, Cornwall Road
Bureau 103
Oakville (Ont.) L6J 7W5
905 847-7900
1 800 668-4702

Saskatoon

510, Cope Way
Bureau 50
Saskatoon (Sask.)
S7T 0G3
306 665-0050

Edmonton

Terrace Plaza
Bureau 840
4445, Calgary Tr. Southbound
Edmonton (Alb.) T6H 5R7
780 435-1833
1 888 435-1833

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 882-8220
1 877 882-8220

iA FINANCEMENT AUTO INC.

Siège social – Oakville

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 104
Oakville (Ont.) L6H 7G4
1 855 378-5626

Brossard

9150, boulevard Leduc
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
1 855 378-5626

Assurance collective iA Marchés spéciaux

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.)
V6B 5H6
604 737-3802
1 800 266-5667

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 204
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 498-8319
1 800 611-6667

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2050
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 266-7582
1 800 661-1699

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (C.-B.)
V6E 4A2
604 688-9641
1 888 725-2886

Épargne et retraite collectives

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.)
B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureau 420
Québec (Qc) G1S 1C1
418 684-5576
1 800 549-4097

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 2200
Montréal (Qc) H3A 3H3
514 499-6600
1 800 697-9767

Toronto

522, avenue University
4^e étage
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-2122
1 800 567-5670

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (C.-B.) V6E 4A2
604 689-0388
1 800 557-2515

Prêts hypothécaires

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 686-7738
1 888 368-7738

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
C. P. 790, succursale B
Montréal (Qc) H3B 3K6
514 499-6680
1 800 361-2173

Toronto

522, avenue University
Bureau 400
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-8832
1 877 585-8832

Vancouver

1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1910
Vancouver (C.-B.) V6E 4A2
604 688-8631
1 866 688-8631

INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667

IA AMERICAN LIFE INSURANCE COMPANY

Siège social – Waco, Texas

425, avenue Austin
Waco TX 76701
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
iaamerican.com

AMERICAN-AMICABLE LIFE INSURANCE COMPANY OF TEXAS

Siège social – Waco, Texas

425, avenue Austin
Waco TX 76701
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
americanamicable.com

DEALERS ASSURANCE COMPANY

Siège social – Addison, Texas

15920, Addison Road
Addison TX 75001
États-Unis
1 800 282-8913
dealersassurance.com

IA AMERICAN WARRANTY, L.P.

Siège social – Austin, Texas

8201, North FM 620 Rd.
Bureau 100
Austin TX 78726
États-Unis
1 800 346-6469
iaawg.com

IA AMERICAN WARRANTY CORP.

Siège social – Albuquerque, Nouveau-Mexique

2400, Louisiana Boulevard NE
Édifice 4, bureau 100
Albuquerque NM 87110
États-Unis
505 881-2244
1 877 881-2244
iaawg.com

MRA

Siège social – Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 800
Montréal (Qc) H2M 2P2
514 329-3333
1 800 363-5956
cabinetmra.com

PLACEMENTS IA CLARINGTON INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5565
iaclarington.com

Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 350
Montréal (Qc) H3A 3P8
514 788-3555
1 877 856-6845

Toronto

522, avenue University
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 860-9880
1 888 860-9888

26, rue Wellington Est
Bureau 500
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

Calgary

330, 5^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 830
Calgary (Alb.) T2P 0L4
403 806-1078
1 888 806-1078

Vancouver

988, Broadway Ouest
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667

INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 300
Québec (Qc) G2J 0B4
418 684-5548
1 888 684-5548
investia.ca

Halifax

17, Allenby Dr.
Stillwater Lake (N.-É.) B3Z 1G6
1 888 684-5548

IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE INC.

Siège social – Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 350
Montréal (Qc) H3A 3P8
514 499-1066
1 800 361-7465
iavm.com

2000, avenue McGill College
Bureau 310
Montréal (Qc) H3A 3H3
514 499-1066

Dartmouth

239, avenue Brownlow
Bureau 204
Dartmouth (N.-É.) B3B 2B2
902 468-1197

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 205
Québec (Qc) G2J 0B4
418 684-5171
1 866 684-5171

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 864-6477
1 866 269-7773

522, avenue University
Bureau 900
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 350-3250

Kanata

260, Hearst Way
Bureau 103
Kanata (Ont.) K2L 3H1
613 224-1044

Oakville

2908, Sheridan Way Sud
Bureau 100
Oakville (Ont.) L6J 7M1
289 644-2362

Scarborough

2075, Kennedy Road
Bureaux 401 et 500
Scarborough (Ont.) M1T 3V3
416 291-4400

Calgary

505, 3^e Rue Ouest
Bureau 1500
Calgary (Alb.) T2P 3E6
403 705-4970
1 866 614-4970

8180, Macleod Trail Sud-Est
Bureau 300
Calgary (Alb.) T2H 2B8
403 253-8005

Programme des immigrants investisseurs – Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 320
Montréal (Qc) H3A 3P8
514 499-1170

INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
iafiducie.ca

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.

Siège social – Québec

925, Grande Allée Ouest
Bureau 230
Québec (Qc) G1S 1C1
418 650-4600
1 800 463-4382
industrielleallianceauto.com

PPI MANAGEMENT INC.

Siège social – Calgary

3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alb.) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

Saint-Jean (Terre-Neuve)

100, avenue Elizabeth
Bureau 110
St. John's (T.-N.-L.) A1B 1S1
709 782-5500
1 888 579-1631

Halifax

200, Waterfront Drive
Bureau 160
Bedford (N.-É.) B4A 4J4
902 442-9955
1 888 799-6396

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 300
Québec (Qc) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568
ppi.ca

Brossard

7005, boulevard Taschereau
Bureau 180
Brossard (Qc) J4J 1A7
438 858-2160

6400, avenue Auteuil
Bureau 450
Brossard (Qc) J4J 3P5
438 858-2160

Ottawa

35, Antares Drive
Bureau 200
Ottawa (Ont.) K2E 8B1
613 916-6322
1 855 828-5066

Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1200
Toronto (Ont.) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Mississauga

30, avenue Eglinton Ouest
Bureau 720
Mississauga (Ont.) L5R 3E7
647 497-5522
1 855 828-5066

Winnipeg

295, Broadway
Winnipeg (Man.) R3C 0R9
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

6325, boul. Gateway N.-O.
Bureau 126
Edmonton (Alb.) T6H 5H6
780 809-2800
1 888 766-5433

Vancouver

1050, rue Pender Ouest
Bureau 2050
Vancouver (C.-B.) V6E 3S7
778 374-3500
1 800 605-1644

Surrey

15117, 101^e Avenue
Bureau 320
Surrey (C.-B.) V3R 8P7
778 374-3500
1 800 605-1644

CONSEIL PPI

Halifax

200, Waterfront Drive
Bureau 160
Bedford (N.-É.) B4A 4J4
902 442-9950
1 888 799-6396

Montréal

3000, boulevard René-
Lévesque
Bureau 340
Montréal (Qc) H3E 1T9
514 765-7400
1 855 275-2695

Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1200
Toronto (Ont.) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Winnipeg

295, Broadway
Winnipeg (Man.) R3C 0R9
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

10235, 101^e Rue Nord-Ouest
Bureau 2504
Edmonton (Alb.) T5J 3G1
780 423-6801
1 800 668-1348

Calgary

3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alb.) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

Vancouver

4370, Still Creek Drive
Bureau 210
Burnaby (C.-B.) V5C 0G5
604 688-8909
1 800 661-7712

iA Groupe financier contribue au respect et à la protection de l'environnement.

Ce document a été imprimé sur
du papier fabriqué à 30 % de fibres
postconsommation recyclées.

Par ailleurs, soucieux de réduire à la source
sa production d'imprimés, iA Groupe financier
offre une version électronique de ce rapport
à l'adresse ia.ca, ce qui limite le nombre
de rapports imprimés.

Le papier utilisé pour ce rapport est à base
alcaline ou neutre et est traité sans chlore
élémentaire. Il est produit à partir de biogaz
et possède la certification ÉcoLogo.



PCF



**Votre
logo FSC**

Dépôt légal :
mars 2022
ISSN 1711-8883

Bibliothèque nationale
du Québec

Bibliothèque nationale
du Canada

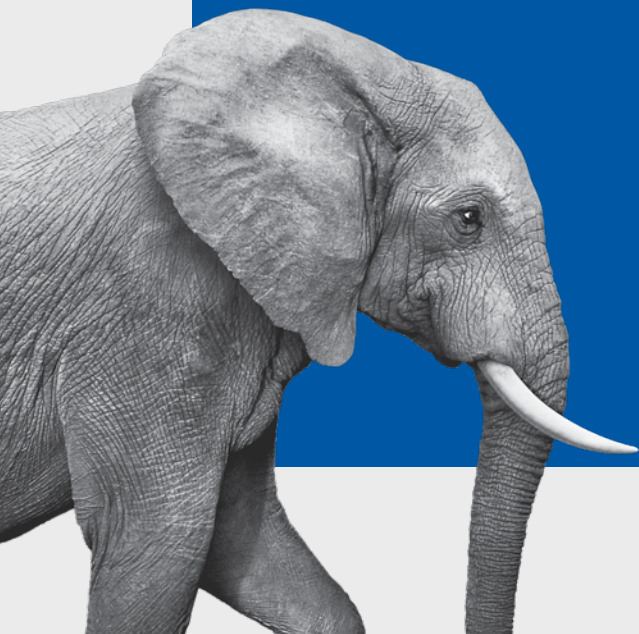
*This report is also
available in English.*

Information générale

Ce rapport annuel a été conçu par les services de l'Actariat, de la Comptabilité, des Relations aux investisseurs et des affaires publiques, des Services juridiques et du Marketing numérique et de la gestion de la marque de iA Groupe financier.

Pour toute question sur la divulgation des résultats financiers, les conférences et les documents d'information, consultez notre site Internet, à l'adresse ia.ca, section *À propos, sous Relations avec les investisseurs*.

Pour toute question sur les produits et services de iA Groupe financier, communiquez avec votre représentant ou consultez les pages 144 à 146 de ce rapport annuel pour connaître le bureau le plus près de chez vous.



Renseignements aux actionnaires

Siège social

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236
ia.ca

Inscription à la Bourse

Les actions ordinaires de iA Société financière inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Les actions privilégiées de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAF.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le jeudi 12 mai 2022, à 14 heures

Services aux actionnaires, régime de réinvestissement des dividendes et régime d'achat d'actions

Pour toute question sur les relevés d'actions, les dividendes, les changements d'adresse et de propriété, ou toute question connexe, communiquez avec notre agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 514 982-7555
Sans frais : 1 877 684-5000
ia@computershare.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes, les gestionnaires de portefeuilles et tout investisseur qui désirent obtenir de l'information financière doivent communiquer avec notre Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques :

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862
Sans frais : 1 800 463-6236, poste 105862
Télécopieur : 418 684-5192
investisseurs@ia.ca

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca